

Bulletin hebdomadaire
2002-08-16 Vol. XXXIII n° 32

Version électronique :
ISSN 1496-6212

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2000
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2000

1. AVIS	
1.1 Avis d'audience publique	1
1.2 Consultations en cours	1
– Avant-projet du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue	1
– Avant-projet du Règlement 71-102 sur les dispenses en matière d'information continue et autres dispenses en faveur des émetteurs étrangers	1
– <i>Avis 11-201 relatif à la transmission de documents par voie électronique</i>	2
– Avant-projet de Règlement modifiant le Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif	2
– Avant-projet de Règlement modifiant le Règlement 81-101 sur les régimes de prospectus des organismes de placement collectif	2
1.3 Calendrier des audiences	3
1.4 Liste des sociétés dont les titres sont admissibles aux fins de couverture dans le cadre du Régime d'épargne-actions du Québec	3
1.5 Autres avis	3
– Publication par CDS d'un document de consultation	3
2. DÉCISIONS RENDUES EN VERTU DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DU QUÉBEC	
2.1 Décisions de la Commission	4
– 646543 B.C. Ltd	4
– Bloomberg Tradebook LLC	5
– Blomberg Tradebook Canada	6
– Bourse de Toronto Inc.	7
– Canada-Israel Valeurs Mobilières Ltée	8
– Canadian Venture Exchange Inc. (Bourse de croissance TSX)	9
– Champlain Fund (The) (Jones Heward Conseiller en Valeurs Inc.)	9
– Cognicase Inc.	11
– Conseillers en Gestion Globale State Street, Ltée (Scotia Capitaux Inc.) (Fonds Scotia indicel américain)	11
– Fiducie « SITA Group No 2 Employee Trust »	12
– Société Internationale de Télécommunications Aéronautiques Maurant & Co Trustees	12
– Fonds actions internationales FMOQ	12
– Fonds obligations internationales FMOQ	12
– Junex Inc.	13
– Maurant & Co. Capital Trustees Limited Equant, N.V.	14
– Santé Draxis Inc.	14
– SCF Acquisition Corporation	15
– Société en commandite Ressources Canada Dominion V	15
– Société en commandite Ressources Canada Dominion VI	15
– Société Générale	15
– Compagnie Générale des Établissements Michelin	15
– The Bank of New York Company, Inc.	15
– Société indépendante de gestion du marché de l'électricité (Independent Electricity Market Operator)	16
– Telus Corporation	17
2.2 Décisions du directeur général - Exploitation	18
3. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES	
4. POURSUITES JUDICIAIRES	
4.1 Poursuites criminelles	19
4.2 Poursuites pénales	19
4.3 Poursuites civiles	19
5. INTERDICTIONS	
5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs	19
5.2 Interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de courtier en valeurs	19
5.3 Levées d'interdiction	19
– Le Syndicat Villa Côte Vertu	19
6. PLACEMENTS	
6.1a Prospectus provisoires	20
– Château Gray Rocks	20
– Diversified Investment Grade Income Trust, Series 1	20
– Portefeuille revenu sous gestion en dollars US CIBC	20
– Portefeuille équilibré sous gestion en dollars US CIBC	20
– Portefeuille croissance sous gestion en dollars US CIBC	20
6.1b Prospectus définitifs	20
– 9118-2402 Québec inc. et CO ₂ Solution inc.	20
– Famille de Fonds AIM	20
– Famille de Fonds AIM	20
– Fonds International MacDougall, MacDougall & McTier	22
– Gamme de Fonds Quadrus	22
– Groupe de Fonds Sentry Sélect	23
– Sentry Select Diversified Income Trust	23
– Uniprix Inc.	23
6.1c Modifications du prospectus	23
– Corporation Financière Capital Mackenzie	23
– Fonds mutuels C.I.	24
– Fonds Regroupés Azura	24
– Portefeuilles Ensemble MC	24
6.1d Modifications de la notice d'offre	24
– Ressources Campbell inc. (Les)	24
– Tembec Inc.	24
6.2 Dispenses de prospectus	25
– Azure Dynamics Corporation	25
– Azure Dynamics Corporation	25
– Codagen Technologies Corp.	25
– Commerce Surefire Inc.	25
– Exploration Dia Bras Inc.	25
– Explorations Géomaque Ltée	26
– Frisco Bay Industries Inc.	26
– Groupe Telplus Inc.	26
– Intasys Corporation	26
– Invensys plc	26
– KCP Income Fund et KIK Limited Partnership	26
– Level 3 Communications, Inc.	26
– MFC Bancorp Ltd. et Mymetics Corporation ..	27

- Mines Richmond Inc.....	27	- Les fonds communs Impérial.....	37
- Optimal Robotics Corp.	27	- Fonds indice boursier canadien Protection	
- Ressource AntOro inc.	27	5 ans	37
- Ressources AntOro inc.	27	- Fonds indiciel International Protection 5	
- Ressources AntOro inc.	27	ans	37
- Société en commandite Longueuil Centre	27	- Fonds indice boursier U.S Protection 5 ans ..	37
- TransForce Inc., Gestion TFI Inc., Fiducie		- Fonds indice boursier canadien CIBC	37
d'exploitation TFI et Fonds de revenu		- Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC	37
TransForce	28	- Fonds indice boursier européen CIBC.....	37
- TSO ₃ Inc.....	28	- Fonds indiciel marché émergents CIBC	37
- Vantex, Pétrole, Gaz et Minéraux Ltée.....	28	- Fonds indice boursier international CIBC	37
- Vantex, Pétrole, Gaz et Minéraux Ltée.....	28	- Fonds indice boursier U.S CIBC.....	37
- VERITAS Software Corporation	29	- Fonds indice Nasdaq CIBC	37
- VERITAS Software Corporation	29	- VERITAS Software Corporation.....	38
6.3 Avis de placement.....	29	6.6 Dépôt de suppléments.....	38
- ABC Fundamental-Value Fund	29	- BCE Inc.....	38
- Accenture Ltd.	29	- Corporation de Capital Associés du	
- Advitech Solutions Inc.	29	Canada.....	38
- Bioxel Pharma Inc.	30	- Société de Financement GE Capital du	
- Exploration Sulliden Inc.	30	Canada.....	39
- Fiducie Prêt Investisseurs (NCT)	30		
- First Horizon Holdings Ltd.	30	7. OFFRES PUBLIQUES	
- GGL Diamond Corp.	30	7.1 Avis.....	39
- Ignis Innovation Inc.	30	7.2 Dispenses.....	39
- Ivaco Inc.	30	7.3 Refus	39
- Les Ressources Campbell Inc.	30	8. COURTIERS, CONSEILLERS EN VALEURS ET	
- Mines Dynacor Inc.	30	LEURS REPRÉSENTANTS	
- Osprey Pharmaceuticals Limited	31	8.1 Inscriptions des courtiers et des conseillers	
- Pembina Pipeline Corporation	31	en valeurs	40
- Pembroke Growth Fund.....	31	- DLJ Canada Inc.	40
- ProMetic Sciences de la vie Inc.	31	8.2 Inscriptions	40
- Putnam Canadian Global Trusts	31	8.3 Inscriptions conditionnelles.....	40
- ReVision Eyewear Inc.	31	8.4 Agréments	41
- ReVision Eyewear Inc.	31	8.5 Reprises d'activités.....	41
- ReVision Eyewear Inc.	31	8.6 Interruptions d'activités.....	41
- ReVision Eyewear Inc.	31	8.7 Radiations.....	41
- ReVision Eyewear Inc.	31	8.8 Cessations de fonctions	42
- Skypoint Telecom Fund II, L.P.	32	8.9 Dispenses.....	42
- Tango Mineral Resources Inc.	32	- Computershare Securities Corporation	42
- VIMAC Early Stage Fund Limited		- Broadcort Capital Corporation	42
Partnership	32	- Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith	
- Warnex Inc.	32	Incorporated	42
- Warnex Inc.	32	- E*Trade Securities, Inc.	42
- Warnex Inc.	32	- FutureShare Financial LLC.....	42
Avis de placement déposés à la suite d'une		8.10 Exercice d'une autre activité	43
décision de la Commission	32	- Société de Fiducie Lombard Odier	43
- Fonds indiciel de contrats à terme SSGA		8.11 Refus	44
S&P 500	32	8.12 Divers	44
- Fonds indiciel revenu fixe canadien SSGA ...	33	- DLJ Canada Inc.	44
- Fonds indiciel SSGA canadien matrix.....	33	9. INFORMATION SUR VALEURS EN	
- Fonds MA de contrats à terme SSGA		CIRCULATION	
EAFE	33	9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers	44
- Fonds MA de contrats à terme SSGA		9.2 Dispenses.....	44
Nasdaq 100	33	- Fonds des énergies de remplacement	
- Fonds MA de contrats à terme SSGA S&P		Sentry Select.....	44
500.....	33	- Fonds de la biotechnologie Sentry Select	44
- Fonds MA indiciel SSGA EAFE.....	33	- Fonds de services financiers mondiaux	
- Fonds MA indiciel SSGA S&P 500 pour		Sentry Select.....	44
certaines entités non-taxable.....	33	- Fonds de technologie internet Sentry	
- Fonds MA SSGA indiciel S&P/TSE 180.....	33	Select	44
6.4 Refus.....	33		
6.5 Divers.....	33		
- Fonds Communs de Placement TD	33		
- Fonds Communs Élanis.....	34		
- Fonds de Placement du Barreau du			
Québec.....	34		
- KCP Income Fund.....	37		

– Fonds de gestion des fortunes Sentry Select.....	44
– Fonds de communications sans fil Sentry Select.....	44
9.3 Refus.....	45
9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti.....	45
– Northern Téléphone Limitée.....	45
9.5 Divers.....	45
– VVC Exploration Corp.	45

ANNEXES - AUTRES INFORMATIONNA-1

A. Dépôt de documents d'information	A-1
B. Déclarations d'inités	B-1
C. Liste des sociétés dont les titres acquis sur le marché secondaire sont admissibles aux fins de couverture seulement dans le cadre du régime d'épargne-actions du Québec	C-1

1. AVIS

1.1 Avis d'audience publique

1.2 Consultations en cours

Avant-projet du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue

(Les textes originaux ont été publiés au **Supplément** du Bulletin hebdomadaire le 2002-06-21, Vol. XXXIII, n°24)

La Commission, de concert avec les autres membres des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), publie, pour consultation, l'avant-projet de *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, d'Annexes 51-102A1, 51-102A2, 51-102A3, 51-102A4, 51-102A5, 51-102A6 et d'*Instruction générale relative au Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*.

COMMENTAIRES

Les personnes intéressées ont jusqu'au **19 septembre 2002** pour présenter leurs commentaires par écrit à la Commission des valeurs mobilières du Québec, à l'adresse suivante :

Si vous n'envoyez pas vos commentaires par courriel, veuillez les soumettre sur disquette (en format Windows, de préférence Word).

Envoyez une copie à :

Me Denise Brosseau, Secrétaire
Commission des valeurs mobilières du Québec
Tour de la Bourse
800, Square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Courriel : consultation-en-cours@cvmq.com

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Rosetta Gagliardi
Conseillère en réglementation
Direction de la recherche et du développement des marchés
Commission des valeurs mobilières du Québec
Téléphone : (514) 940-2199, poste 4554

Télécopieur : (514) 873-7455

Courriel : rosetta.gagliardi@cvmq.com

Avant-projet du Règlement 71-102 sur les dispenses en matière d'information continue et autres dispenses en faveur des émetteurs étrangers

(Les textes originaux ont été publiés au **Supplément** du Bulletin hebdomadaire le 2002-06-21, Vol. XXXIII, n°24)

La Commission, de concert avec les autres membres des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), publie, pour consultation, l'avant-projet de *Règlement 71-102 sur les dispenses en matière d'information continue et autres dispenses en faveur des émetteurs étrangers et d'Instruction générale relative au Règlement 71-102 sur les dispenses en matière d'information continue et autres dispenses en faveur des émetteurs étrangers*.

COMMENTAIRES

Les personnes intéressées ont jusqu'au **19 septembre 2002** pour présenter leurs commentaires par écrit à la Commission des valeurs mobilières du Québec, à l'adresse suivante :

Si vous n'envoyez pas vos commentaires par courriel, veuillez les soumettre sur disquette (en format Windows, de préférence Word).

Envoyez une copie à :

Me Denise Brosseau, Secrétaire
Commission des valeurs mobilières du Québec
Tour de la Bourse
800, Square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Courriel : consultation-en-cours@cvmq.com

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Rosetta Gagliardi
Conseillère en réglementation
Direction de la recherche et du développement des marchés
Commission des valeurs mobilières du Québec
Téléphone : (514) 940-2199, poste 4554
Télécopieur : (514) 873-7455
Courriel : rosetta.gagliardi@cvmq.com

2002-08-16 Vol. XXXIII n° 32

Avis 11-201 relatif à la transmission de documents par voie électronique

(Les textes originaux ont été publiés au **Supplément** du Bulletin hebdomadaire le 2000-08-09, Vol. XXXIII, n° 31)

La Commission, de concert avec les autres membres des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), publie, pour consultation des modifications de l'*Avis 11-201 relatif à la transmission de documents par voie électronique* (l'«Avis »).

COMMENTAIRES

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent les transmettre au plus tard le **8 octobre 2002**.

Envoyez une copie à :

Me Denise Brosseau, Secrétaire
Commission des valeurs mobilières du Québec
Tour de la Bourse
800, Square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Courriel : consultation-en-cours@cvmq.com

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Sylvie Lalonde
Analyste en réglementation
Direction de la recherche et du développement des marchés
Commission des valeurs mobilières du Québec
Téléphone : (514) 940-2199, poste 4555
Télécopieur : (514) 873-7455
Courriel : sylvie.lalonde@cvmq.com

Avant-projet de Règlement modifiant le Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif

Avant-projet de Règlement modifiant le Règlement 81-101 sur les régimes de prospectus des organismes de placement collectif

(Les textes originaux ont été publiés au **Supplément** du Bulletin hebdomadaire le 2002-07-19, Vol. XXXIII, n°28)

La Commission, de concert avec les autres membres des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), publie, pour consultation des

modifications aux normes canadiennes 81-102, *Les organismes de placement collectif* et 81-101 *Régime de prospectus des organismes de placement collectif*. Au Québec, ces modifications sont publiées à titre d'avant-projets de règlements pour le moment.

Ces avant-projets de règlements visent principalement à mettre à jour la réglementation sur les fonds de fonds contenue dans les normes canadiennes 81-102 et 81-101. Ils visent également à y inclure quelques modifications d'ordre technique qui donnent suite à divers commentaires reçus par le personnel.

COMMENTAIRES

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent les transmettre au plus tard le **17 octobre 2002**.

Envoyez une copie à :

Me Denise Brosseau, Secrétaire
Commission des valeurs mobilières du Québec
Tour de la Bourse
800, Square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Courriel : consultation-en-cours@cvmq.com

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Pierre Martin
Conseiller juridique
Direction de la recherche et du développement des marchés
Commission des valeurs mobilières du Québec
Téléphone : (514) 940-2199, poste 4557
Télécopieur : (514) 873-7455
Courriel : pierre.martin@cvmq.com

1.3 Calendrier des audiences

Le 19 août 2002, 14 h 30	Renouvellement de blocage Forex Canada Ltée
Le 27 août 2002, 9 h 30	Valeurs mobilières Internat D & B Inc. (pro forma)
Le 4 septembre 2002, 9 h 30	Les Consultants Cage (pro forma)
Le 6 septembre 2002, 9 h 30	Requête pour levée partielle de blocage Coopérative des producteurs de bois précieux Québec Forestales
Le 9 septembre 2002, 14 h 30	Requête préliminaire Coopérative de producteurs de bois précieux Québec Forestales
Les 11 et 12 septembre 2002, 9 h 30	Optec Funds (Michel Crevier et Alexandre Cigna)
Les 18, 19 et 20 septembre 2002, 9 h 30	Société Nationale de l'Amiante
Le 25 septembre 2002, 9 h 30	Renouvellement de blocage Coopérative de producteurs de bois précieux Québec Forestales
Le 2, 3, 7, 8 et 9 octobre 2002, 9 h 30	Coopérative de producteurs de bois précieux Québec Forestales
Les 22, 23 et 24 octobre 2002, 9 h 30	La Financière Épitope – Daniel Bélanger

Les dates d'audience peuvent être modifiées sans avis préalable. Veuillez vérifier auprès de la Commission quelques jours auparavant.

1.4 Liste des sociétés dont les titres sont admissibles aux fins de couverture dans le cadre du Régime d'épargne-actions du Québec

On trouvera en annexe la liste des sociétés dont les titres acquis sur le marché secondaire sont admissibles aux fins de couverture seulement dans le cadre du Régime d'épargne-actions du Québec.

1.5 Autres avis

Publication par CDS d'un document de consultation

La Commission des valeurs mobilières du Québec et la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario publient un avis sommaire informant les participants au marché de la publication par la Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS) d'un document de consultation intitulé *CDS Settlement Services Risk Model, Version 2, July 9, 2002*. Cet avis est aussi publié dans le chapitre 13 du Bulletin de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS)

La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS), l'organisme canadien de dépôt, de compensation et de règlement des valeurs mobilières, procède actuellement à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un nouveau système unique (le « Système X »), par lequel s'effectueront, sur les marchés financiers canadiens, le dépôt des valeurs mobilières ainsi que la compensation et le règlement des opérations sur titres. Basé sur l'actuel Service de compensation des titres d'emprunt (SECTEM) de la CDS, ce système remplacera le Service de règlement des valeurs (SRV) de la CDS, qui traite actuellement les titres de participation.

En juillet 2002, la CDS a publié la deuxième version d'un document qui fait l'analyse de l'ensemble des éléments actuels et proposés de la gestion du risque financier touchant ses services de compensation et de règlement dans le nouvel environnement du Système X. Ce document explique que le Système X adoptera le modèle de mesure du risque appliqué au SECTEM, auquel on apportera les modifications nécessaires à l'inclusion du traitement des titres de participation, des systèmes améliorés de détermination des positions nettes et des règlements en dollars américains.

Ce document de consultation intitulé *CDS Settlement Services Risk Model, Version 2, July 9, 2002* est diffusé en version anglaise sur le site Internet de la CDS, au www.cds.ca.

Pour mettre en œuvre le Système X et le nouveau modèle de mesure et de gestion du risque, la CDS entreprend d'apporter des modifications majeures à ses règles, qui seront soumises à la Commission des valeurs mobilières du Québec et à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario pour fins d'approbation et de « non-désapprobation », respectivement.

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Jacinthe Bouffard

Chef de service, Service des OAR et des fonds de travailleurs

Direction de la conformité et de l'application

Commission des valeurs mobilières du Québec

Tél. : (514) 940-2199 poste 4331

Téléc. : (514) 873-4130

Courriel : jacinthe.bouffard@cvmq.com

Monique Viranyi

Analyste, Service des OAR et des fonds de travailleurs

Direction de la conformité et de l'application

Commission des valeurs mobilières du Québec

Tél. : (514) 940-2199 poste 4205

Téléc. : (514) 873-4130

Courriel : monique.viranyi@cvmq.com

Cindy Petlock

Manager, Market Regulation

Capital Markets

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

Tél. : (416) 593-8257

Téléc. : (416) 593-8240

Courriel : cpetlock@osc.gov.on.ca

Maxime Paré

Senior Legal Counsel, Market Regulation

Capital Markets

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

Tél. : (416) 593-3650

Téléc. : (416) 593-8240

Courriel : mpare@osc.gov.on.ca

2. DÉCISIONS RENDUES EN VERTU DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DU QUÉBEC

2.1 Décisions de la Commission

646543 B.C. Ltd

Dans le cadre d'une offre publique d'achat (« l'offre ») par 646543 B.C. Ltd. (« 646543 » ou « l'initiateur » ou « Société ») visant la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de A.L.I. Technologies Inc. (« ALI »), 646543 demande à la Commission, en vertu du paragraphe 2 de l'article 145 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« L.R.Q., c. V-1.1 ») (« Loi »), une dispense des exigences prévues à l'article 145 de la Loi.

CONSIDÉRANT QUE :

ALI, société constituée en vertu des lois de la Colombie-Britannique, œuvre principalement dans le domaine des technologies médicales. ALI n'est pas un émetteur assujéti au Québec et ses actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto;

En date du 24 avril 2002, ALI avait 10 970 900 actions ordinaires émises et en circulation;

646543, société constituée en vertu des lois de la Colombie-Britannique, est une filiale à part entière de McKesson Corporation (« McKesson »), l'une des plus grandes compagnies spécialisées en technologies pour soins médicaux. McKesson a été constituée en vertu des lois du Delaware et n'est pas un émetteur assujéti au Québec;

646543 désire lancer une offre publique d'achat au comptant visant toutes les actions ordinaires émises et en circulation de ALI à un prix de 43.50 \$ l'action;

Dans le cadre de l'offre, ALI a conclu des conventions d'emploi avec huit (8) de ses employés seniors (les « employés ») qui sont également actionnaires de ALI;

Les conventions d'emploi stipulent notamment que :

a) les employés recevront une somme forfaitaire ou bonus (« Bonus ») s'ils demeurent à l'emploi de ALI pour une période minimale de 24 mois. Les Bonus varieront entre 100 000 \$US et 400 000 \$US;

b) les employés recevront des options d'achat d'actions ordinaires de McKesson conformément au régime d'option d'achat d'actions de McKesson. Le nombre d'options qui seront octroyés variera entre 5 000 et 25 000 options;

c) les employés sont liés par des engagements de non-concurrence;

A l'exception des Bonus et octrois d'options, les modalités des nouvelles conventions d'emploi, tels que salaires, primes et indemnités de cessation d'emploi demeurent inchangés par rapport aux modalités qui prévalent en vertu des contrats d'emploi actuellement en vigueur;

Sur une base pleinement diluée, les employés détiennent collectivement moins de 10 % des actions émises et en circulation de ALI;

646543 a conclu des conventions de dépôts avec certains dirigeants de ALI. L'un des employés, Monsieur Greg Peet, est signataire de ces engagements;

L'initiateur désire tirer partie de l'expérience considérable des employés dans la conduite des affaires de la société visée afin de faciliter la transition et l'intégration de cette dernière à ses activités;

Le paiement de Bonus constitue une particularité nouvelle par rapport aux conventions d'emploi usuelles et que selon l'initiateur le paiement desdits Bonus s'avère essentiel pour conserver les employés à son service;

Selon l'initiateur, le paiement de tels Bonus est pratique courante aux États-Unis dans le contexte d'offres publiques;

Les Bonus ne sont payables que si les employés demeurent à l'emploi de ALI pour une période minimale de 24 mois;

Les modalités des conventions d'emploi ont été négociées à distance et ont été conclues uniquement pour des motifs commerciaux;

CONSIDÉRANT les déclarations faites à la Commission;

EN CONSÉQUENCE :

En vertu du paragraphe 2 de l'article 145 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, la Commission autorise 646543 B.C. Ltd à conclure des conventions d'emploi avec huit des employés seniors de A.L.I. Technologies Inc.

Cette décision entrera en vigueur le 29 mai 2002.

Fait le 28 mai 2002.

Décision n° : 2002-C-0188

Article(s) : L-145

Date : 2002-05-28

Bloomberg Tradebook LLC Blommborg Tradebook Canada

Bloomberg Tradebook Canada Company (« Bloomberg Canada ») et Bloomberg Tradebook LLC (« Bloomberg LLC ») ont soumis à la Commission, en vertu du paragraphe 1 de l'article 15.1 de la Norme canadienne 21-101, *Le fonctionnement des marchés* (« NC 21-101 ») et en vertu du paragraphe 1 de l'article 12.1 de la Norme canadienne 23-101, *Les règles de négociation* (« NC 23-101 »), une demande de dispense de l'application des dispositions de la NC 21-101 et de la NC 23-101 concernant les systèmes de négociation parallèle (« SNP ») jusqu'à la date la plus rapprochée, soit le 1^{er} août 2002 ou la date à laquelle Bloomberg Canada sera en mesure de se conformer aux dispositions des normes NC 21-101 et NC 23-101 (collectivement : « Normes »).

CONSIDÉRANT QUE :

Bloomberg LLC est formée sous les lois de l'État du Delaware et est inscrite à titre de « international dealer » en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières de l'Ontario et à titre de courtier en valeurs en vertu de celle de la Colombie-Britannique;

Les membres de Bloomberg LLC sont Bloomberg L.P. et Bloomberg T-Book, Inc., respectivement, dans les proportions de 99 % et 1 %;

Bloomberg Canada est une société enregistrée sous les lois de la Nouvelle-Écosse. Elle est une filiale à part entière de Bloomberg Canada LLC qui elle, à son tour, est détenue à 100 % par Bloomberg L.P.;

Bloomberg LLC opère Bloomberg Tradebook System (« Bloomberg System ») un système de transactions électroniques d'actions et de titres à revenu fixe;

Bloomberg System est offert à des investisseurs institutionnels et à des courtiers;

Suite à la publication des textes portant sur les SNP, le 17 août 2001, Bloomberg Canada a entrepris des démarches afin d'obtenir son adhésion auprès de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM) et son inscription à titre de courtier dans les différentes juridictions pour se conformer aux Normes. Une fois que Bloomberg Canada se sera conformée aux Normes, elle offrira Bloomberg System aux courtiers et clients

institutionnels au Canada à la place de Bloomberg LLC;

Bloomberg LLC a besoin d'être dispensée de l'application des Normes jusqu'à ce que Bloomberg Canada complète son processus d'inscription à titre de courtier dans toutes les juridictions où elle opèrera comme SNP et qu'elle devienne membre d'un organisme d'autoréglementation;

CONSIDÉRANT les déclarations faites à la Commission;

EN CONSÉQUENCE :

En vertu du paragraphe 1 de l'article 15.1 de la Norme canadienne 21-101, *Le fonctionnement des marchés* et du paragraphe 1 de l'article 12.1 de la Norme canadienne 23-101, *Les règles de négociation*, la Commission dispense Bloomberg Tradebook LLC de l'application de la NC 21-101 et de la NC 23-101 jusqu'à la date la plus rapprochée, soit le 1^{er} août 2002 ou la date à laquelle Bloomberg Tradebook Canada Company sera en mesure de se conformer aux dispositions des Normes.

La présente décision entrera en vigueur le 2 juillet 2002.

Fait le 28 juin 2002.

Décision n° : 2002-C-0226
IG : (NC21-101), (NC23-101)
Date : 2002-06-28

Bourse de Toronto Inc.

CONSIDÉRANT QU'une bourse doit être reconnue à titre d'organisme d'autoréglementation pour exercer ses activités au Québec en vertu de l'article 169 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1);

CONSIDÉRANT la demande de dispense temporaire de reconnaissance à titre d'organisme d'autoréglementation de la Toronto Stock Exchange du 30 novembre 1999, en vertu de l'article 263 de la Loi, pour exercer ses activités de bourse au Québec;

CONSIDÉRANT QUE le 3 décembre 1999, la Commission accueillait la demande de la Toronto Stock Exchange et prononçait la décision N° 1999-C-0588 à l'effet de la dispenser temporairement, en vertu de l'article 263 de la Loi, de l'obligation, prévue à l'article 169 de la Loi, d'être reconnue à titre d'organisme d'autoréglementation pour exercer ses activités au Québec, et ce, jusqu'au 31 mars 2000;

CONSIDÉRANT QUE le 15 mars 2000, la Toronto Stock Exchange s'est adressée à la Commission, afin que cette dernière prononce une décision à l'effet de renouveler, jusqu'au 30 juin 2000, la décision N° 1999-C-0588 qu'elle avait prononcée le 3 décembre 1999, au motif que le dossier de la reconnaissance de cette bourse n'était pas encore complété;

CONSIDÉRANT QUE le 30 mars 2000, la Commission prononçait la décision N° 2000-C-0187 à l'effet de dispenser temporairement la Toronto Stock Exchange, et lorsqu'elle lui succéderait la Bourse de Toronto inc., en vertu de l'article 263 de la Loi, de l'obligation, prévue à l'article 169 de la Loi, d'être reconnue à titre d'organisme d'autoréglementation pour exercer ses activités au Québec, et ce, jusqu'au 30 juin 2000;

CONSIDÉRANT QUE le 21 juin 2000, la Commission recevait une demande de la Bourse de Toronto inc., afin qu'elle prononce une décision à l'effet de renouveler jusqu'au 30 novembre 2000 la décision N° 2000-C-0187 qu'elle avait prononcée le 30 mars 2000, au motif que le dossier de la reconnaissance de cette bourse n'était pas encore complété;

CONSIDÉRANT QUE le 28 juin 2000, la Commission prononçait la décision N° 2000-C-0386 à l'effet de dispenser temporairement la Bourse de Toronto inc., en vertu de l'article 263 de la Loi, de l'obligation prévue à l'article 169 de la Loi d'être reconnue à titre d'organisme d'autoréglementation pour exercer ses activités au Québec, et ce, jusqu'au 30 novembre 2000;

CONSIDÉRANT QUE le 29 novembre 2000, la Commission prononçait la décision N° 2000-C-0740 à l'effet de dispenser temporairement la Bourse de Toronto inc., en vertu de l'article 263 de la Loi, de l'obligation prévue à l'article 169 de la Loi d'être reconnue à titre d'organisme d'autoréglementation pour exercer ses activités au Québec, et ce, jusqu'au 31 mai 2001;

CONSIDÉRANT QUE le 29 mai 2001, la Commission a reçu une demande de la Bourse de Toronto inc., afin qu'elle prononce une décision à l'effet de prolonger la dispense temporaire mentionnée au paragraphe précédent pour une période additionnelle de six mois;

CONSIDÉRANT QUE le 29 mai 2001, la Commission prononçait la décision N° 2001-C-0231 à l'effet de dispenser temporairement la Bourse de Toronto inc., en vertu de l'article 263 de la Loi, de l'obligation

prévues à l'article 169 de la Loi d'être reconnue à titre d'organisme d'autoréglementation pour exercer ses activités au Québec, et ce, jusqu'au 30 novembre 2001;

CONSIDÉRANT QUE le 22 novembre 2001, la Commission a reçu une demande de la Bourse de Toronto inc., afin qu'elle prononce une décision à l'effet de prolonger à nouveau la dispense temporaire mentionnée au paragraphe précédent pour une période additionnelle de six mois;

CONSIDÉRANT QUE le 30 novembre 2001, la Commission prononçait la décision N° 2001-C-0551 à l'effet de dispenser temporairement la Bourse de Toronto inc., en vertu de l'article 263 de la Loi, de l'obligation prévue à l'article 169 de la Loi d'être reconnue à titre d'organisme d'autoréglementation pour exercer ses activités au Québec, et ce, jusqu'au 30 juin 2002;

CONSIDÉRANT QUE le 6 juin 2002, la Commission a reçu une demande de la Bourse de Toronto inc., afin qu'elle prononce une décision à l'effet de prolonger à nouveau la dispense temporaire mentionnée au paragraphe précédent;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des valeurs mobilières du Québec a énoncé dans sa décision N° 1999-C-0241 du 29 juin 1999, prononcée dans le cadre de la restructuration des bourses canadiennes, les conditions auxquelles la reconnaissance de la Bourse de Toronto inc. est assujettie;

CONSIDÉRANT QUE les documents constitutifs, le règlement interne et les règles de fonctionnement de la Bourse de Toronto inc., qui doivent être approuvés par la Commission des valeurs mobilières du Québec lors d'une demande de reconnaissance, ne sont pas encore complétés;

CONSIDÉRANT QUE la Bourse de Toronto inc. continue d'opérer selon le règlement interne et les règles de fonctionnement de la Toronto Stock Exchange, lesquels sont similaires à ceux de la Bourse de Montréal Inc.;

CONSIDÉRANT QUE la Bourse de Toronto inc. a mis en place un bureau régional à Montréal depuis le mois de décembre 1999.

EN CONSÉQUENCE, la Commission des valeurs mobilières du Québec, en vertu de l'article 263 de la Loi, dispense la Bourse de Toronto inc. de l'obligation prévue à l'article 169 de la Loi d'être reconnue à titre d'organisme d'autoréglementation pour exercer ses activités au Québec.

Cette décision entre en vigueur le 28 juin 2002 et est valide jusqu'au 31 janvier 2003.

Décision n° : 2002-C-0227

Article(s) : L-263, L-169

Date : 2002-06-28

Canada-Israël Valeurs Mobilières Ltée

La société Canada-Israël Valeurs Mobilières Ltée (« CIVML ») s'est adressée à la Commission des valeurs mobilières du Québec (la « Commission ») le 30 août 2001, afin qu'elle rétablisse l'inscription à titre de courtier en valeurs d'exercice restreint qui, lors de l'entrée en vigueur de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), a été transférée au Bureau des services financiers (« BSF »), vers le mois d'octobre 1999.

Considérant que CIVML a obtenu de la Commission, une première inscription à titre de courtier négociateur en 1953 et, par la suite, la Commission lui a accordé une inscription d'exercice restreint à titre de courtier en contrat d'investissement limitée aux obligations de l'État d'Israël, aux termes de la décision n° 1983-E-1178, en date du 30 juin 1983;

Considérant que le 30 juillet 2001, le BSF avisait CIVML que son inscription relevait plutôt de la Commission, puisque ses activités en valeurs mobilières étaient limitées à la vente d'obligations de l'État d'Israël relevant d'une catégorie d'inscription de la Commission;

Considérant qu'à la suite d'une demande de dispense d'inscription déposée auprès d'elle, en date du 10 août 2001, la Commission, conformément à l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1) (la « Loi »), a dispensé CIVML, à certaines conditions, de l'obligation d'inscription, prévue à l'article 148 de la Loi, aux fins d'un placement d'obligations de l'État d'Israël, pour un montant de 150 000 000 \$ (décision n° 2001-C-0418, en date du 31 août 2001);

Considérant que la Commission, dans sa décision n° 2001-C-0418, en date du 31 août 2001, se réservait la possibilité de réviser sa décision dans les six mois à compter de la date de cette décision, afin de lui permettre de réévaluer la demande d'inscription de CIVML et de s'assurer qu'elle réponde aux conditions normales d'inscription à titre de courtier;

Considérant que les catégories existantes d'inscription d'exercice restreint, prévues aux paragraphes 1° à 7° à l'article 192 du *Règlement sur les valeurs mobilières* (R.R.Q., c. V-1.1, r.1)

2002-08-16 Vol. XXXIII n° 32

(le « Règlement »), ne sont pas applicables aux activités spécifiques de CIVML;

Considérant que la Commission peut toutefois désigner une nouvelle catégorie d'inscription d'exercice restreint, conformément au paragraphe 8° de l'article 192 du Règlement;

Considérant qu'il y a lieu d'établir, conformément au paragraphe 8° de l'article 192 du Règlement, une nouvelle catégorie d'inscription d'exercice restreint, à savoir la catégorie de « courtier en titres d'emprunt de pays étrangers », à laquelle DIVML est admissible, sous réserve des conditions imposées par la Commission;

Considérant les représentations qui ont été faites à la Commission;

En conséquence :

La Commission, conformément au paragraphe 8° de l'article 192 du Règlement, désigne une nouvelle catégorie d'inscription d'exercice restreint, à savoir la catégorie de « courtier en titres d'emprunt de pays étrangers ».

Fait le 1^{er} février 2002.

Décision n° : 2002-C-0025

Article(s) : R-192, 8°)

Date : 2002-02-01

**Canadian Venture Exchange Inc.
(Bourse de croissance TSX)**

ATTENDU QUE la société Canadian Venture Exchange Inc., laquelle fait maintenant affaires sous la raison sociale Bourse de croissance TSX (la « Bourse de croissance TSX »), s'est adressée à la Commission des valeurs mobilières du Québec, le 16 août 2001, afin que celle-ci lui accorde, conformément à l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1) (la « Loi »), une dispense de l'obligation, prévue à l'article 169 de la Loi, d'être reconnue à titre d'organisme d'autoréglementation, pour exercer l'activité de bourse au Québec;

ATTENDU QUE la Commission, par sa décision n° 2001-C-0430, prononcée le 14 septembre 2001, a accordé la dispense demandée par la Bourse de croissance TSX, dispense qui est valide jusqu'au 31 mai 2002, inclusivement, sous réserve du respect des conditions suivantes :

1. Pendant la période de validité de cette décision, la Bourse de croissance TSX devra adopter une structure de gouvernance d'entreprise dont le conseil d'administration comprendra au moins un représentant québécois;

2. Toutes les sociétés admissibles, cotées à la Bourse de Montréal Inc., seront invitées à s'inscrire à la cote de la Bourse de croissance TSX, sans payer de droits d'inscription initiaux;

ATTENDU QUE la Bourse de croissance TSX demande la prolongation, ou le renouvellement, de la dispense accordée par la Commission dans sa décision n° 2001-C-0430, du 14 septembre 2002, et ce, jusqu'au 31 décembre 2002;

ATTENDU QUE la Bourse de croissance TSX a notamment fait les représentations suivantes :

- la Bourse de croissance TSX opère ses activités au sein du Groupe TSX, qui regroupe la Bourse de Toronto, les Marchés Boursiers TSX, ainsi que la Bourse de croissance TSX;
- la Bourse de croissance TSX a débuté ses opérations à Montréal le 1^{er} octobre 2001, où elle a un bureau;
- la Bourse de croissance TSX, à de Montréal, comporte une structure décisionnelle et offre ses services en français;
- un représentant québécois a été nommé sur le conseil de la Bourse de croissance TSX et, depuis l'acquisition de la Bourse de croissance TSX par la Bourse de Toronto, ce représentant siège au comité consultatif (*Advisory Committee*) de la Bourse de croissance TSX;
- le vice-président du bureau de Montréal a les mêmes pouvoirs décisionnels que ses homologues des autres bureaux;
- le vice-président du bureau de Montréal est membre du comité d'inscription et de catégorisation de la direction (*Executive Listing / Tiering Committee*), et il a aussi le droit d'intervenir dans toute décision ou affaire qui nécessite l'approbation du comité;
- aucune décision du comité d'inscription et de catégorisation, relativement à un dossier du bureau de Montréal, n'a fait l'objet d'un appel;
- les sociétés éligibles, inscrites à la Bourse de Montréal Inc., ont été invitées à s'inscrire, sans payer les droits d'inscription initiaux, à la Bourse de croissance TSX et, à ce jour, 110 des 118 sociétés inscrites à la Bourse de Montréal Inc. ont été transférées à la Bourse de croissance TSX;
- la Bourse de croissance TSX a initié au début de 2001, la refonte de sa réglementation applicable aux sociétés inscrites, et cette opération n'est pas encore terminée. En

autre, la traduction en français des documents d'information de cette Bourse n'est pas encore complétée;

ATTENDU QUE la Commission, tenant compte des représentations qui lui ont été faites par la Bourse de croissance TSX, est d'avis qu'il est opportun de prolonger la dispense d'inscription à titre d'organisme d'autoréglementation, jusqu'au 31 décembre 2002 inclusivement;

EN CONSÉQUENCE la Commission, conformément à l'article 263 de la Loi, dispense la société Canadian Venture Exchange Inc. faisant affaire sous la raison sociale Bourse de croissance TSX, de l'obligation, prévue à l'article 169 de la Loi, d'être reconnue à titre d'organisme d'autoréglementation pour exercer son activité au Québec, et ce, jusqu'au 31 décembre 2002 inclusivement.

Fait le 31 mai 2002.

Décision n° : 2002-C-0189

Article(s) : L-263, L-169

Date : 2002-05-31

Champlain Fund (The) (Jones Heward Conseiller en Valeurs Inc.)

À la suite de la demande qui lui a été adressée par la société Jones Heward Conseiller en Valeurs Inc., la Commission, conformément à l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1) (la « Loi »), accorde les dispenses suivantes à The Champlain Fund (le « fond ») :

1. Une dispense de l'obligation, qui est prévue à l'article 51 de la Loi, de déposer auprès de la Commission, dans un délai de dix jours, le rapport prévu à l'article 46 de la Loi, concernant les placements faits sous le régime de la dispense prévue à l'article 51 de la Loi, sous réserve du respect des conditions suivantes :

- le fonds dépose auprès de la Commission, dans un délai de 30 jours à compter de la fin de son exercice, un avis contenant l'information prescrite à l'article 102 du *Règlement sur les valeurs mobilières* (R.R.Q., c. V-1.1, r.1) (le « Règlement »), relativement aux placements faits pendant son dernier exercice, accompagné des droits prévus au paragraphe 7° de l'article 267 du Règlement; et
- le fonds dépose, dans les 140 jours à compter de la fin de son exercice, les états financiers vérifiés prévus à l'article 75 de la Loi, accompagnés des droits prévus au

paragraphe 6° de l'article 271.2 du Règlement;

2. Une dispense de l'obligation d'établir un prospectus, prévue à l'article 11 de la Loi, pour le placement de parts additionnelles auprès des détenteurs ayant initialement souscrit des parts du fonds, conformément à l'article 51 de la Loi, sous réserve du respect des conditions suivantes :

- le placement est effectué sans publicité; et
- au moment du placement de parts additionnelles du fonds, le coût moyen d'acquisition ou la valeur liquidative des parts du fonds déjà détenues par le souscripteur, est d'au moins 150 000 \$;

3. Une dispense de l'application des articles 11 et 148 de la Loi, relatifs à la préparation d'un prospectus et à l'inscription à titre de courtier en valeurs auprès de la Commission, pour le placement de parts additionnelles auprès de détenteurs de parts du fonds, dans le cadre du réinvestissement des distributions faites à ces détenteurs.

La présente décision prendra effet le 31 mai 2002.

Fait le 24 mai 2002.

Décision n° : 2002-C-0183

Article(s) : L-263, L-11, L-46, L-51, L-148, R-102, R-267, 7°, R-271.2, 6°)

Date : 2002-05-24

Cognicase Inc.

La société Cognicase Inc. (« Cognicase ») s'est adressée à la Commission, afin qu'elle lui accorde, conformément à l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1) (la « Loi »), à l'égard de son offre d'achat (« l'offre ») visant l'ensemble des actions ordinaires émises et en circulation (les « actions ordinaires ») de la société AVI Software Inc. (« AVI »), une dispense de l'application du premier paragraphe de l'article 145 de la Loi, stipulant qu'une contrepartie identique doit être offerte à tous les porteurs de titres de la même catégorie, dans la mesure où certains des porteurs d'actions ordinaires, qui acceptent l'offre, peuvent recevoir une contrepartie en espèces pour leurs actions ordinaires plutôt que des actions de Cognicase, ou encore une somme en espèces et des actions de Cognicase.

Cognicase a aussi présenté une demande à la Commission, afin que celle-ci l'autorise à conclure certaines ententes contractuelles avec

certaines porteurs d'actions ordinaires de AVI, ces ententes reposant sur des motifs autres que celui d'augmenter la valeur de la contrepartie versée à ces porteurs.

Les représentations de Cognicase peuvent se résumer comme suit :

La contrepartie offerte aux termes de l'offre consiste, au gré du porteur, soit en une somme en espèces de 0,675 \$ plus 0,0668316 action de Cognicase, ou soit 0,1336633 action de Cognicase, pour chaque action ordinaire (à moins que le cours moyen pondéré des actions de Cognicase à la Bourse de Toronto des cinq jours de bourse terminés deux jours ouvrables avant la date d'expiration de l'offre ne soit inférieur à 10,00 \$, auquel cas la contrepartie offerte sera de 1,35 \$ en espèces pour chaque action ordinaire (le « cas de la contrepartie en espèces éventuelle »).

Les actions de Cognicase qui pourront être émises, dans le cadre de l'offre, aux actionnaires de la société AVI Software Inc. (« AVI ») qui résident aux États-Unis, n'ont pas été et ne seront pas inscrites aux termes de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*. Les actions de Cognicase qui pourront être émises dans le cadre de l'offre aux porteurs d'actions ordinaires qui résident dans des pays autres que le Canada et les États-Unis, ne seront pas inscrites aux termes des lois de quelque territoire que ce soit à l'extérieur du Canada. Par conséquent, si Cognicase livrait des actions de Cognicase à des actionnaires américains ou à d'autres actionnaires étrangers sans prendre les autres mesures nécessaires, elle pourrait être en contravention des lois des États-Unis ou d'autres territoires.

Cognicase propose, à moins que le cas de la contrepartie en espèces éventuelle ne se réalise, de livrer les actions de Cognicase destinées aux actionnaires étrangers ayant accepté l'offre, à un dépositaire. Ce dernier vendra alors les actions de Cognicase pour le compte des actionnaires étrangers et leur remettra un montant correspondant à la quote-part revenant à l'actionnaire étranger du produit net global de la vente.

Il y aurait, d'après la liste des porteurs inscrits des actions ordinaires, en date du 1^{er} mars 2002, environ 7,7 % des actions ordinaires qui sont détenues par des actionnaires américains et moins de 0,01 % des actions ordinaires, qui le sont par d'autres actionnaires étrangers.

Les principaux actionnaires d'AVI sont Jacques Castonguay, le président et chef de la direction, Johanne Ferland, la vice-présidente (Finances et

administration), chef des finances et secrétaire, Alain Genest, le vice-président (Formation et projets spéciaux), Sylvain Robert, le vice-président (Recherche et développement) et 2953-7917 Québec Inc., une société de portefeuille dont la totalité des actions appartiennent à M. Genest, Mme Ferland et M. Robert (collectivement désignés, avec leurs successeurs, les « principaux actionnaires »). Les principaux actionnaires détiennent collectivement environ 57 % des actions ordinaires en circulation.

Mme Ferland, M. Genest et M. Robert ont convenu de conclure des contrats de travail avec Cognicase. M. Castonguay et Cognicase ont conclu un contrat de cessation d'emploi aux termes duquel M. Castonguay recevra une indemnité de cessation d'emploi. Cognicase, AVI et les principaux actionnaires ont conclu des ententes aux termes desquelles les principaux actionnaires seront assujettis à des conventions de non-concurrence et de non-sollicitation, formuleront certaines déclarations et donneront certaines garanties à l'égard de AVI, déposeront auprès d'un tiers, à l'appui de leurs déclarations et garanties, une partie de la contrepartie qu'ils auront reçu dans le cadre de l'offre et s'engageront, autres que 2953-7917 Québec Inc. et M. Castonguay, à indemniser Cognicase dans certains cas.

Mme Ferland, M. Genest et M. Robert n'occuperont pas de poste de dirigeant chez Cognicase Cette dernière soumet toutefois que le maintien en fonction de ces employés est un facteur déterminant de la prise en charge ordonnée de AVI et sera un facteur déterminant de l'intégration réussie des logiciels de gestion financière de AVI et permettra ainsi à Cognicase de réaliser la valeur intégrale de la technologie achetée de AVI et de justifier par conséquent la contrepartie versée dans le cadre de l'offre.

Cognicase soumet, enfin, que les contrats et ententes avec principaux actionnaires ont été négociés à distance et sont raisonnables sur le plan commercial.

Tenant compte des représentations qui lui ont été faites, la Commission accorde à Cognicase, conformément à l'article 263 de la Loi, une dispense de l'exigence de contrepartie identique prévue au premier paragraphe de l'article 145 de la Loi, dans la mesure où, à moins que le cas de la contrepartie en espèces éventuelle ne se réalise, les actionnaires étrangers qui auront accepté l'offre recevront le produit en espèces tiré de la vente par le dépositaire des actions de Cognicase, plutôt que de recevoir ces actions de Cognicase, conformément à la procédure présentée à la Commission.

La Commission, conformément au deuxième paragraphe de l'article 145 de la Loi, autorise la conclusion des contrats visés par la présente décision, avec les principaux actionnaires, puisqu'ils ont été conclu pour motifs autres que celui d'augmenter la valeur de la contrepartie qui leur est versée dans le cadre de l'offre.

La présente décision prend effet le 3 mai 2002.

Fait le 30 avril 2002.

Décision n° : 2002-C-0159

Article(s) : L-263, L-145

Date : 2002-04-30

Conseillers en Gestion Globale State Street, Ltée

(Scotia Capitaux Inc.)

(Fonds Scotia indiciel américain)

À la suite de la demande qui lui a été adressée par la société Scotia Capitaux Inc, le gérant du Fonds Scotia indiciel américain (le « fonds »), la Commission, conformément à l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1), dispense la société Conseiller en gestion globale State Street, Ltée (« CGGSS ») de l'application de l'article 236 du *Règlement sur les valeurs mobilières* (R.R.Q., c. V-1.1, r.1).

CGGSS agit à titre de conseiller en valeurs du fonds. L'objectif du fonds est d'obtenir un rendement équivalent à celui de l'indice Standard & Pool Total Return Index, en procédant à l'acquisition des titres des sociétés qui sont incluses dans cet indice.

La dispense est requise puisque la société mère de CGGSS, à savoir State Street Corporation, fait partie de l'indice en question.

La décision est prononcée puisque le fonds fait l'objet d'une gestion passive. En outre, l'investissement dans les titres de cet indice n'est pas une question laissée à la discrétion du gérant du fonds mais résulte plutôt de la stratégie d'investissement du fonds.

Fait le 24 mai 2002.

Décision n° : 2002-C-0182

Article(s) : L-263, R-236

Date : 2002-05-24

**Fiducie « SITA Group No 2 Employee Trust »
Société Internationale de
Télécommunications Aéronautiques
Mourant & Co Trustees**

Société internationale de télécommunications aéronautiques S.C. (« SITA SC ») a déposé, à la

Commission, une demande de dispense en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1) (« Loi »), des dispositions prévues à l'article 148 de la Loi pour la société Mourant & Co. Trustees Limited (« Mourant ») qui agit à titre de fiduciaire et la fiducie SITA Group No. 2 Employee Trust (« SITA Group No. 2 »).

Cette demande est dans le cadre d'un régime d'actionnariat à l'intention des employés de la société SITA SC, de SITA Information Networking Computing NV (« SITA INC ») ou d'autres entités sous le contrôle, direct ou indirect, de SITA SC, SITA INC ou des deux ensemble, ou de toute autre entité qui, sans être sous le contrôle de SITA SC, est sujette à une influence importante de la part de SITA SC et ou de toute autre entité sous le contrôle de SITA SC et qui est désignée comme entité participante du régime intitulé « The Sita Group Employee Award Plan » (le « régime »).

CONSIDÉRANT QUE :

Le régime fut mis en place par un acte de fiducie en date du 15 juin 2001 entre SITA SC et Mourant, constituant la fiducie SITA Group No. 2;

Le régime prévoit notamment l'octroi d'attribution donnant droit aux bénéficiaires de recevoir des actions ordinaires de la société France Telecom S.A. qui sont inscrites à la cote des Bourses de New York et de Paris.

Le régime est, dans un certain sens, la continuation d'un premier régime intitulé « SITA Group Deferred Share Award Plan », lequel a déjà fait l'objet de dispenses par les décisions 2001-MC-1930 et 2001-C-0323 en juin 2001;

SITA SC est une coopérative sans but lucratif régie par les lois de la Belgique, constituée en 1949 par les principales compagnies mondiales de transport aérien afin de fournir des services de transmission de données et de communication à l'industrie du transport aérien;

Mourant a son domicile dans l'île de Jersey et elle est associé à la société Mourant & Co Capital Trustees Limited qui est domicilié au Royaume-Uni et réglementée par la Investment Management Regulatory Organization (IMRO);

Selon les déclarations faites à la Commission il n'y aurait pas plus de 50 employés résidant au Québec, admissibles au régime;

Les participants qui résident au Québec auront accès à un document d'information sur le régime, en langue française, sous la forme d'un guide en décrivant les principales modalités;

2002-08-16 Vol. XXXIII n° 32

CONSIDÉRANT les déclarations faites à la Commission.

EN CONSÉQUENCE :

En vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, la Commission dispense Mourant & Co. Trustees Limited et la fiducie SITA Group n 2 Employee Trust de l'application de l'article 148 de la Loi, les autorisant à agir à titre de courtier en valeurs pour la revente des actions ordinaires de la société France Telecom S.A. dans le cadre du régime intitulé « The Sita Group Employee Award Plan » établi à l'intention des employés admissibles de la société SITA SC, de ses sociétés affiliées et ou des membres de son groupe.

Fait le 28 juin 2002.

Décision n° : 2002-C-0224

Article(s) : L-263, L-148

Date : 2002-06-28

**Fonds actions internationales FMOQ
Fonds obligations internationales FMOQ**

Les Fonds d'investissement FMOQ Inc. (le « demandeur »), le gérant des Fonds du bas et des Fonds du haut, tel que défini ci-dessous, demande que la Commission, en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1) (« Loi »), dispense les Fonds du bas des dispositions prévues au paragraphe 1 de l'article 268 du *Règlement sur les valeurs mobilières* (R.R.Q., c. V-1.1, r.1) (« Règlement ») relativement au paiement de droits.

CONSIDÉRANT QUE :

Les Fonds FMOQ comprennent huit fonds qui ne sont offerts qu'au Québec. Trois de ces fonds soient, le Fonds Omnibus FMOQ, le Fonds de placement FMOQ et le Fonds équilibré FMOQ (les « Fonds du haut »), peuvent investir une partie de leurs avoirs dans des parts du Fonds actions internationales FMOQ et Fonds obligations internationales FMOQ (les « Fonds du bas »), tel que permis en vertu des dispenses préalablement obtenues, afin d'atteindre leurs objectifs de placement;

Pour atteindre leurs objectifs d'investissement les Fonds du haut peuvent investir dans les Fonds du bas. Cela occasionne un dédoublement des frais payables par les Fonds FMOQ à la Commission (les « droits payables ») puisque les Fonds du haut et les Fonds du bas font partie de la même famille;

CONSIDÉRANT les déclarations faites à la Commission;

EN CONSÉQUENCE :

En vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, la Commission dispense Fonds actions internationales FMOQ et Fonds obligations internationales FMOQ du paiement des droits prévus au paragraphe 1 de l'article 268 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, relativement aux parts placées par les Fonds du bas auprès d'un Fonds du haut.

Fait le 26 mars 2002.

Décision n° : 2002-C-0121

Article(s) : L-263, R-268(1°)

Date : 2002-03-26

Junex Inc.

Junex Inc. (« Société » ou « Junex ») demande à la Commission des valeurs mobilières, en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières du Québec* (L.R.Q., c. V-1.1) (« Loi »), une dispense des exigences de l'application du Titre IV de la Loi relativement au rachat pour fins d'annulation de 200 000 actions ordinaires détenues par Henri Lizotte (« Lizotte ») au prix de quarante cents (0,40 \$) l'action.

CONSIDÉRANT QUE :

La Société est un émetteur assujéti au Québec dont les titres sont cotées à la Bourse canadienne de croissance (CDNX);

Aux termes du prospectus définitif de Junex daté du 7 février 2001, 2 000 000 actions ordinaires de Junex ont été émises à Lizotte à titre d'employé-clé de Junex;

Lizotte n'est plus à l'emploi de Junex;

Junex prétend que les 2 000 000 d'actions sont détenues sans droit par Lizotte étant donné que ce dernier n'a pas rempli, à titre d'employé-clé, les conditions applicables à l'octroi de ces actions;

Dans le cadre du premier appel public à l'épargne de Junex, une convention de blocage de titres a été conclue entre Junex et certains actionnaires dont Lizotte. Ce dernier a consenti volontairement à l'entiercement de ses actions;

En février 2002, Junex a entrepris des procédures judiciaires contre Lizotte visant à obtenir la remise à Junex des 2 000 000 d'actions ordinaires détenues sans droit par Lizotte;

Un règlement hors cour est intervenu entre les parties le 26 avril 2002. Il a été alors convenu que Junex procèdera au rachat pour fins d'annulation de 1 530 000 actions ordinaires détenues par Lizotte. Ces 1 530 000 actions représentent environ 6,13 % des actions ordinaires émises et en circulation de Junex;

Le rachat desdites actions s'effectuera par tranches successives;

Junex désire procéder au rachat de 200 000 actions ordinaires détenues par Lizotte. Ces actions ne sont plus entières;

Junex a demandé également à la Commission une approbation quant à la modification de la convention de blocage de façon à libérer immédiatement les actions de Lizotte qui sont toujours entières à savoir, 1 260 000 actions;

Il a été convenu entre les parties que les 1 330 000 actions restantes (1 260 000 + 70 000), devant être acquises par Junex ultérieurement pour fins d'annulation, demeureront entre les mains du dépositaire Société de fiducie Computershare du Canada, pour les fins de la mise en œuvre de la transaction de règlement hors cour et moyennant l'obtention ultérieure d'une dispense des règles d'offre publique de rachat pertinentes auprès de la Commission;

Le prix d'achat de 0,40 \$ l'action a été négocié entre les parties lors de la signature du règlement hors cour. Ce prix représente environ 60 % du cours de l'action de Junex;

Cette opération réduira le nombre d'actions émises et en circulation de Junex bonifiant ainsi la valeur des actions détenues par l'ensemble des actionnaires de Junex;

La dispense demandée n'aura pas pour effet de porter atteinte à la protection des épargnants;

CONDISÉRANT les déclarations faites à la Commission.

EN CONSÉQUENCE :

En vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, la Commission accorde la dispense demandée.

Fait le 28 juin 2002.

Décision n° : 2002-C-0223
Article(s) : L-263, L-110 à L-147.23
Date : 2002-06-28

Mourant & Co. Capital Trustees Limited Equant, N.V.

La société Equant N.V. (« Equant ») demande à la Commission, en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1) (« Loi »), une dispense des dispositions prévues à l'article 148 de la Loi pour le bénéfice de la société Mourant & Co. Capital Trustees Limited (« Mourant »).

Cette demande est dans le cadre d'un régime d'actionnariat à l'intention des employés de la société Equant et de sa filiale canadienne Equant Canada Inc. (« Equant CA »).

Le régime intitulé « EQUANT Share Option Plan » (le « régime ») fut mis en place le 2 avril 1998.

CONSIDÉRANT que :

Mourant est réglementée par la Investment Management Regulatory Organization (IMRO). À titre de membre d'IMRO, Mourant est autorisée à conduire des activités dans le domaine de l'investissement, notamment l'administration de régimes, sous réserve des restrictions d'IMRO quant aux activités;

Les actions de Equant, N.V. sont inscrites à la cote des Bourses de New York et de Paris;

Le nombre très restreint de personnes à qui ce régime s'adresse, soit environ 5 employés résidant au Québec;

Une copie d'un document d'information expliquant les modalités du régime et respectant les normes américaines est transmise aux participants qui résident au Québec;

CONSIDÉRANT les déclarations faites à la Commission;

EN CONSÉQUENCE :

En vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, la Commission dispense Mourant & Co. Capital Trustees Limited de l'application de l'article 148 de la Loi et l'autorise à agir à titre de courtier en valeurs dans le cadre du régime intitulé « EQUANT Share Option Plan » établi à l'intention des employés admissibles de la société Equant, N.V. et de sa filiale canadienne Equant Canada Inc..

Fait le 28 juin 2002.

Décision n° : 2002-C-0225
Article(s) : L-263, L-148
Date : 2002-06-28

Santé Draxis Inc.

À la suite de la demande qui lui a été adressée par la société Santé Draxis Inc. (« Draxis »), la Commission, conformément à l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1) (la « Loi »), dispense Draxis, l'application de l'article 40.1 de la Loi, relativement à l'obligation d'établir une version française des annexes du formulaire américain 20-F, déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC »). Le formulaire 20-F sera intégré par renvoi dans le prospectus simplifié de Draxis.

La présente décision est prononcée aux motifs suivants :

- Draxis est une société inscrite auprès de la SEC, qui peut satisfaire à l'exigence de la notice annuelle, prévue à l'article 159 du *Règlement sur les valeurs mobilières* (R.R.Q., c. V-1.1, r.1) (le « Règlement »), en déposant auprès de la Commission et en mettant à la disposition de ses porteurs de titres, le formulaire 20-F déposé auprès de la SEC, aux termes de la *Securities Exchange Act of 1934*, le tout, conformément à l'article 163.1 du Règlement et à l'article 3.4 de la Norme canadienne 44-101, *Placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié*;
- Draxis est émetteur assujéti au Québec, qui n'est pas en défaut à l'égard de ses obligations, aux termes de la Loi et du Règlement;
- le formulaire 20-F, qui sera traduit en français, reprend essentiellement l'information qui doit être divulguée dans la notice annuelle;
- tous les documents intégrés par renvoi au prospectus simplifié, qui seront traduits en français, complètent l'information devant être divulguée aux termes de la Loi et du Règlement;
- aucun des documents, en annexe au formulaire 20-F, n'est requis par la législation québécoise sur les valeurs mobilières.

Fait le 31 mai 2002.

Décision n° : 2002-C-0190

Article(s) : L-263, L-40.1

Date : 2002-05-31

SCF Acquisition Corporation

Dans le cadre d'une offre publique d'achat (« l'offre ») par SCF Acquisition Corporation (« SCF » ou « l'initiateur ») visant la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de

Integrated Production Services Ltd. (« IPS »), SCF demande à la Commission, en vertu du deuxième paragraphe de l'article 145 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1) (« Loi »), une dispense des exigences prévues au premier paragraphe du même article.

CONSIDÉRANT QUE :

SCF est une société constituée en vertu des lois de l'Alberta. SCF n'est pas un émetteur assujéti au Québec et ses actions ordinaires ne sont inscrites à la cote d'aucune bourse;

IPS, société constituée en vertu des lois de l'Alberta, n'est pas un émetteur assujéti au Québec et ses actions sont inscrites à la cote du TSX;

En date du 14 mai 2002, il n'y avait que 55 porteurs véritables d'actions ordinaires de IPS au Québec, représentant 0,55 % des actions ordinaires émises et en circulation de IPS;

SCF désire lancer une offre publique d'achat au comptant visant toutes les actions ordinaires émises et en circulation de IPS à un prix de 3,05 \$ l'action;

L'offre est valide jusqu'au 3 juillet 2002;

IPS, avec l'approbation de SCF, a conclu des ententes avec certains dirigeants et administrateurs de IPS (les « employés ») et avec HSBC Capital (Canada) Inc. (« HSBC »);

Les employés et HSBC sont tous des actionnaires de IPS;

Les ententes conclues incluent :

- des prorogations de contrats d'emploi (« continued employment arrangements ») avec certains dirigeants et administrateurs leur permettant de souscrire à des actions ordinaires de IPS au même prix que l'Offre;

- un contrat de cessation d'emploi (« severance agreement »), un contrat de consultant (« consulting agreement ») et un plan de réinvestissement (reinvestment agreement) avec le Président directeur général de IPS, M. Robinson;

- un contrat visant la restructuration d'une débenture émise par IPS à HSBC;

L'initiateur désire tirer partie de l'expérience considérable des employés dans la conduite des affaires de la société visée afin de faciliter la transition et l'intégration de cette dernière à ses activités;

Les modalités des ententes ont été négociées à distance et ont été conclues uniquement pour des motifs commerciaux;

Les ententes conclues respectent les standards prescrits par l'industrie;

Les ententes conclues entre les parties, incluant celle avec HSBC, reposent sur d'autres motifs que celui d'augmenter la contrepartie versée aux porteurs;

CONSIDÉRANT les déclarations faites à la Commission;

EN CONSÉQUENCE :

En vertu du deuxième paragraphe de l'article 145 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, la Commission autorise l'initiateur à conclure des conventions avec certains porteurs de titres qui font l'objet de l'offre.

La présente décision entrera en vigueur le 2 juillet 2002.

Fait le 28 juin 2002.

Décision n° : 2002-C-0222

Article(s) : L-145

Date : 2002-06-28

Société en commandite Ressources Canada Dominion V

Société en commandité Ressources Canada Dominion VI

Société en commandite Ressources Canada Dominion V et Société en commandite Ressources Canada Dominion VI (« SEC V et VI ») demandent à la Commission des valeurs mobilières (« Commission »), en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1) (« Loi »), une dispense de l'inscription prévue à l'article 148 de la loi dans le cadre de la liquidation des SEC V et IV afin de permettre la distribution des titres de l'OPC alors détenus, aux commanditaires, au prorata de leur participation dans les sociétés en commandite.

CONSIDÉRANT QUE :

Fonds de ressources naturelles Canada Dominion Strateginovva Ltée (« l'OPC ») est un OPC dont les titres sont placés d'une manière permanente puisqu'ils sont qualifiés par le visa du prospectus émis par le personnel de la Direction des marchés des capitaux de la Commission;

Dans le cadre de l'opération proposée, les SEC V et VI transféreront la totalité des éléments d'actifs qu'ils détiennent à l'OPC. En contrepartie

de ce transfert, les SEC V et VI recevront des titres de l'OPC. Ces titres sont des actions privilégiées de catégorie A de l'OPC;

Après ce transfert, les SEC V et VI n'auront comme seul actif des titres de l'OPC. Les SEC V et VI seront alors liquidées et les actifs seront distribués aux commanditaires au prorata de leurs participations dans les SEC;

L'OPC est une société d'investissement à capital variable incorporée selon la Loi sur les sociétés par actions canadienne (L.R.C. (1985), ch. C-44), en date du 31 mai 2000. L'OPC est un émetteur assujéti aux dispositions de la loi et en règle avec ses obligations;

Les SEC V et VI sont aussi des émetteurs assujettis aux dispositions de la loi. Les SEC IV et V ont tenu le 3 janvier 2002 une assemblée conjointe des commanditaires afin d'entériner le transfert des éléments d'actifs constitué d'un portefeuille ayant une valeur respective de 15 millions \$ et de 27,4 millions \$;

Les SEC V et VI ont tenu des assemblées de commanditaires où toutes les informations prescrites par l'Annexe VIII du *Règlement sur les valeurs mobilières* (R.R.Q., c. V-1.1, r.1) (« Règlement ») ont été soumises aux porteurs et à la Commission et que les porteurs ont accepté suite au vote tenu à cet égard;

CONSIDÉRANT les déclarations faites à la Commission;

EN CONSÉQUENCE :

En vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, la Commission accorde la dispense demandée.

Fait le 28 mai 2002.

Décision n° : 2002-C-0186

Article(s) : L-263, L-148, R-Annexe VIII

Date : 2002-05-28

Société Générale

Compagnie Générale des Établissements Michelin

The Bank of New York Company, Inc.

La société Compagnie Générale des Établissements Michelin (« Michelin ») et ses filiales canadiennes Michelin North America (Canada) Inc. et Michelin Retread Technologies (Canada) Inc. (collectivement les « Filiales Canadiennes ») ont soumis, à la Commission des valeurs mobilières, en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1) (« Loi »), une demande de dispense de l'application de l'article 148 de la Loi, pour le

bénéfice de Société Générale (« SG ») ou tout futur courtier dûment inscrit sous les lois de la France, qui agira en tant que dépositaire et pour la banque américaine The Bank of New York Company, Inc. (« Bank of New York » ou « Banque ») ou sa filiale canadienne qui agira en tant que sous-dépositaire.

Cette demande est déposée dans le cadre du régime d'options de souscription d'actions de la société Michelin et de ses filiales (« Régime »).

CONSIDÉRANT QUE :

Michelin a été constituée en vertu des lois de la France et son siège social est situé à Paris;

Michelin n'est pas un émetteur assujéti au sens de la Loi et n'a pas l'intention de le devenir;

Michelin North America (Canada) Inc. et Michelin Retread Technologies (Canada) Inc. sont des filiales canadiennes de Michelin;

Le Régime a été établi par Michelin pour les employés de son groupe;

Il y a certains employés à temps plein ainsi que des cadres de Michelin qui seront admissibles au Régime au Canada. Le Régime s'adresse à 111 employés et cadres canadiens dont 27 résident au Québec;

Dans le cadre du Régime une brochure sera préparée aux fins de fournir les détails pertinents du Régime aux participants ainsi qu'un guide fiscal expliquant les modalités particulières des implications fiscales canadiennes. Les résidents du Québec pourront, sur demande, obtenir un document préparé en français conformément à la réglementation française en valeurs mobilières;

Le capital-actions autorisé de Michelin est de 134 715 873 actions ordinaires. Au 31 décembre 2001, toutes les actions ordinaires étaient émises et en circulation;

Les actions ordinaires de Michelin sont inscrites à la cote de la Bourse Euronext Paris;

Société Générale, dûment inscrite à titre de courtier en vertu des lois de la France, agira à titre de dépositaire;

La société Bank of New York est dûment inscrite à titre d'institution financière en vertu de la réglementation américaine qui agira à titre de sous-dépositaire dont les services ont été retenus afin d'assurer la gestion du Régime;

La Banque tiendra les salariés québécois périodiquement informés de la situation de leur compte respectif, du cours des actions et

s'occupera du réinvestissement des dividendes que les actions rapporteront;

L'objet du Régime est de permettre aux employés de Michelin ou de ses filiales, à titre de mesure incitative, de souscrire à des actions de la Société;

La participation au Régime est volontaire et ne constitue pas une condition d'embauche et n'aura pas d'incidence sur leur emploi;

CONSIDÉRANT les déclarations faites à la Commission;

EN CONSÉQUENCE :

En vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, la Commission prononce la décision suivante :

a) dispense de l'application de l'article 148 de la Loi, la Société Générale ou tout autre courtier dûment inscrit à titre de courtier en vertu des lois de France, qui agira à titre de dépositaire dans le cadre du Régime, à la condition que Compagnie Générale des Établissements Michelin avise la Commission, quinze jours avant tel changement, du nom de cette entreprise.

b) dispense de l'application de l'article 148 de la Loi, The Bank of New York Company, Inc. ou sa filiale canadienne, qui agira à titre de sous-dépositaire dans le cadre du Régime.

Fait le 28 mai 2002.

Décision n° : 2002-C-0187

Article(s) : L-263, L-148

Date : 2002-05-28

Société indépendante de gestion du marché de l'électricité

(*Independent Electricity Market Operator*)

La Société indépendante de gestion du marché de l'électricité (*Independent Electricity Market Operator*) (« IMO »), s'est adressée à la Commission afin que celle-ci lui accorde, conformément à l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1) (la « Loi »), une dispense temporaire de l'obligation de reconnaissance à titre d'organisme d'autoréglementation (« OAR »), prévue à l'article 169 de la Loi.

IMO demande également d'être dispensée des exigences prévues à la Norme canadienne 21-101, *Le fonctionnement du marché*, conformément à l'article 15.1 de cette norme.

Considérant que :

- IMO prévoit débiter, dès le 1^{er} mai 2002, ses activités de négociation sur un nouveau marché financier administré par elle, lequel marché est composé de contrats financiers et de droits de transmission émis par IMO et concernant le secteur de l'électricité en Ontario (le « marché »);
- les participants à ce marché pourront accéder à la banque de données de IMO et négocier sur sa plate-forme de négociation électronique grâce à un accès Internet, en vertu d'un contrat d'adhésion.
- la Commission, par sa décision n° 2002-C-0126 prononcée le 28 mars 2002, a accordé à IMO une dispense de prospectus et d'inscription à titre de courtier concernant l'émission de contrats financiers sur le marché de l'électricité et des droits de transmission dans le cadre de ses activités, lesquelles sont décrites plus amplement dans cette décision;
- à ce jour, deux sociétés établies au Québec participeront à ce marché, à savoir Marketing d'énergie H.Q. Inc. et Énergie Maclaren Inc.;
- des discussions ont eu lieu avec IMO quant à la compréhension et à l'interprétation des activités de bourse et de chambre de compensation de IMO au Québec;
- IMO ne fait aucune admission, quant au fait que ses activités puissent constituer des activités de bourse ou de chambre de compensation au Québec, au sens de l'article 169 de la Loi, et sa demande de dispense ne doit pas être interprétée comme une telle admission;
- l'article 169 de Loi stipule qu'une bourse de valeurs ou une chambre de compensation de valeurs doit être reconnue par la Commission à titre d'OAR pour exercer son activité au Québec;
- il est opportun de permettre à la Commission d'étudier en profondeur la problématique soulevée par les activités de IMO, en vue d'en arriver à une position définitive sur la nature des activités de IMO au Québec;

En conséquence :

La Commission, conformément à l'article 263 de la Loi, accorde à la Société indépendante de gestion du marché de l'électricité, une dispense temporaire de l'obligation de reconnaissance à titre d'organisme d'autoréglementation, prévue à l'article 169 de la Loi. Elle dispense également celle-ci des exigences prévues à la Norme canadienne 21-101, *Le fonctionnement du*

marché, conformément à l'article 15.1 de cette norme.

La présente décision est valide pour une période d'un an à compter de la date des présentes, à moins que la Commission ne décide de la modifier ou d'y mettre fin avant.

Fait le 30 avril 2002.

Décision n° : 2002-C-0158

Article(s) : L-263, L-169

Date : 2002-04-30

Telus Corporation

Telus Corporation (« l'émetteur ») demande à la Commission, en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, de le dispenser ainsi que le fiduciaire du régime intitulé « Telus' Employee Share Purchase Plan » (« Régime »), des obligations suivantes :

1. Transmettre par courrier première classe port payé ou par remise en mains propres les documents de sollicitation de procurations aux porteurs non inscrits qui participent au Régime à la condition que l'émetteur ou le fiduciaire transmette ces documents par voie électronique conformément aux règles prévues à l'*Avis relatif à la transmission de documents par voie électronique* (« Avis »);

2. Transmettre par courrier première classe port payé ou par remise en mains propres les états financiers trimestriels aux porteurs non inscrits qui participent au Régime et dont les noms figurent sur la liste d'envoi supplémentaire à la condition que l'émetteur ou le fiduciaire transmette ces documents par voie électronique conformément à l'Avis.

CONSIDÉRANT QUE :

Le fiduciaire est un intermédiaire, tel que défini à l'Instruction générale canadienne C-41, *Communications avec les actionnaires* (« C-41 »);

Le projet de norme canadienne 54-101, *Communication avec les porteurs véritables des titres d'un émetteur assujéti* qui doit remplacer l'Instruction C-41 prévoit que les documents reliés aux procurations qui sont envoyés à un porteur non inscrit par un intermédiaire peuvent être envoyés électroniquement;

L'Avis énonce que « les Autorités en valeurs mobilières reconnaissent que la technologie de l'information constitue un outil important et utile pour améliorer les communications destinées aux porteurs de titres et aux épargnants, et elles souhaitent faire en sorte que les dispositions de

la législation en valeurs mobilières qui imposent des obligations de transmission soient appliquées d'une façon qui reconnaisse les innovations technologiques et permette de les employer sans compromettre la protection des épargnants ».

CONSIDÉRANT les déclarations faites à la Commission;

EN CONSÉQUENCE :

En vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, la Commission dispense, Telus Corporation et le fiduciaire du Régime, de :

1. l'application des exigences prévues dans la législation de transmettre par courrier première classe port payé ou par remise en mains propres les documents de sollicitation de procurations aux porteurs non inscrits qui participent au Régime, tel que prévu à C-41, à la condition que l'émetteur ou le fiduciaire transmette ces documents par voie électronique conformément aux règles prévues à l'*Avis relatif à la transmission de documents par voie électronique*; et

2. l'application des exigences, prévues à C-41, de transmettre par courrier première classe port payé ou par remise en mains propres les états financiers trimestriels aux porteurs non inscrits qui participent au régime et dont les noms figurent sur la liste d'envoi supplémentaire, à la condition que l'émetteur ou le fiduciaire transmette ces documents par voie électronique conformément à l'*Avis relatif à la transmission de documents par voie électronique*.

La présente décision entrera en vigueur le 28 mars 2002.

Fait le 26 mars 2002.

Décision n° : 2002-C-0122

Article(s) : L-263

IG : (C-41)

Date : 2002-03-26

3. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

2.2 Décisions du directeur général - Exploitation

4. POURSUITES JUDICIAIRES

4.1 Poursuites criminelles

4.2 Poursuites pénales

4.3 Poursuites civiles

5. INTERDICTIONS

5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

5.2 Interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de courtier en valeurs

5.3 Levées d'interdiction

Le Syndicat Villa Côte Vertu

Décision levant l'interdiction, adressée à toute personne, affectant les opérations sur les valeurs de Le Syndicat Villa Côte Vertu.

La levée de l'interdiction est prononcée le 9 août 2002.

6. PLACEMENTS

6.1a Prospectus provisoires

Château Gray Rocks

Visa du prospectus provisoire du 2 août 2002 concernant le placement de 148 unités.

Le visa prend effet le 6 août 2002.

Numéro de projet Sédar : 469961

Diversified Investment Grade Income Trust, Series 1

Visa du prospectus provisoire du 8 août 2002 concernant le placement de parts rachetables, au prix de 25 \$ la part.

Le visa prend effet le 9 août 2002.

Courtier(s) :

Financière Banque Nationale Inc.

Numéro de projet Sédar : 470607

Portefeuille revenu sous gestion en dollars US CIBC

Portefeuille équilibré sous gestion en dollars US CIBC

Portefeuille croissance sous gestion en dollars US CIBC

Visa du prospectus simplifié provisoire du 7 août 2002 concernant le placement de parts.

Le visa prend effet le 8 août 2002.

6.1b Prospectus définitifs

9118-2402 Québec inc. et CO₂ Solution inc.

Visa pour le prospectus du 9 août 2002 de 9118-2402 Québec inc. (SPEQ CO₂ Solution II) et CO₂ Solution inc. concernant le placement de 740 741 actions ordinaires de 9118-2402 Québec inc. au prix de 1,5525 \$ l'action et de 740 741 actions de catégorie « B » de CO₂ Solution inc. au prix de 1,35 \$ l'action.

Numéro de projet Sédar : 464366

Famille de Fonds AIM

Visa pour le prospectus simplifié du 9 août 2002 concernant le placement d'actions de série A et F de :

Catégorie Mondiale équilibrée Trimark

Catégorie Destinée mondiale Trimark

D'actions de série I de :

Catégorie petites sociétés américaines Trimark

Le visa prend effet le 12 août 2002.

Numéro de projet Sédar : 464709

Famille de Fonds AIM

Visa pour le prospectus simplifié du 9 août 2002 concernant le placement d'actions ou des parts de série A ou des parts des séries FS et FDS (des actions de série B, des actions ou des parts de série F et des actions ou des parts de série I de :

Fonds d'intérêt Trimark (les séries FS et FSD)

Fonds de marché monétaire canadien AIM
Fonds de revenu gouvernemental Trimark (également la série F)

Fonds d'obligations canadiennes Trimark (également la série F)

Fonds d'obligations Avantage Trimark (également la série F)

Fonds du marché monétaire américain Trimark (les séries FS et FSD)

Catégorie revenu à court terme AIM (également les séries B et F)

Fonds mondial d'obligations à rendement élevé Trimark

(également les séries F et I)

Fonds de croissance du revenu Trimark (les séries FS, FSD et F)

Fonds équilibré Sélect Trimark (également la série F)

Fonds équilibré canadien AIM (également la série F)

Fonds mondial équilibré Trimark (également les séries F et I)

Catégorie mondiale équilibrée Trimark (également la série F)

Catégorie revenu canadien AIM (également la série F)

Fonds Trimark canadien (les séries FS, FSD et F)

Fonds Destinée canadienne Trimark (également la série F)

Fonds canadien de croissance Sélect Trimark (également la série F)

Catégorie distinction canadienne AIM (également la série F)

Fonds d'entreprises Trimark (également la série F)

Fonds d'excellence canadien AIM (également la série F)

Catégorie d'excellence canadienne AIM (également la série F)

Fonds élite canadienne AIM Fonds de petites sociétés canadiennes Trimark (également la série F)

Fonds de petites entreprises Trimark (également la série F)

Fonds de sociétés américaines Trimark (également les séries F et I)

Catégorie sociétés américaines Trimark (également la série F)

Fonds américain AIM (également les séries F et I)

(auparavant le Fonds de croissance « Blue Chip » Américain AIM)

Catégorie croissance Amérique AIM

Catégorie petites sociétés américaines Trimark (également les séries F et I)

Fonds de croissance active américain AIM

Fonds Trimark (les séries FS, FSD, F et I)

Fonds de croissance Sélect Trimark (également les séries F et I)

Catégorie croissance Sélect Trimark (également la série F)

Fonds international des sociétés Trimark (également les séries F et I)

Catégorie croissance internationale AIM (également les séries F et I)

Catégorie thématique mondiale AIM (également les séries F et I)

Fonds Destinée mondiale Trimark (également les séries F et I) (auparavant le Fonds des Amériques Trimark)

Catégorie Destinée mondiale Trimark (également la série F)

Catégorie innovations mondiales AIM (également la série I)

Fonds Europlus Trimark (également les séries F et I)

Fonds de croissance européen AIM (également la série I)

Catégorie croissance européenne AIM (également la série F)

Fonds Indo-Pacifique AIM (également les séries F et I)

Catégorie services financiers mondiaux AIM (également les séries F et I)

Fonds de ressources canadiennes Trimark (également la série F)

Catégorie énergie mondiale AIM

Catégorie tendances démographiques AIM (également les séries F et I)

Catégorie secteurs d'excellence mondiale AIM (également les séries F et I)

Fonds Découverte Trimark (également les séries F et I)

Fonds des sciences de la santé mondial AIM (également la série I)

Catégorie sciences de la santé mondiales AIM (également la série F)

Catégorie télécommunications mondiales AIM (également les séries F et I)

Fonds des technologies mondial AIM (également la série I)

Catégorie technologies mondiales AIM (également la série F)

Fonds RER mondial d'obligations à rendement élevé Trimark

(également la série F)

Fonds RER mondial équilibré Trimark (également la série F)

Fonds RER de sociétés américaines Trimark (également la série F)

2002-08-16 Vol. XXXIII n° 32

Fonds RER américain AIM (également la série F)

(auparavant le Fonds RER de croissance « Blue Chip » américain AIM)

Fonds RER de croissance Sélect Trimark (également la série F)

Fonds RER international des sociétés Trimark (également la série F)

Fonds RER croissance internationale AIM (également la série F)

Fonds RER thématique mondial AIM (également la série F)

Fonds RER Destinée mondiale Trimark (également la série F)

(auparavant le Fonds RER des Amériques Trimark)

Fonds RER innovations mondiales AIM Fonds RER Europlus Trimark (également la série F)

Fonds RER de croissance européen AIM (également la série F)

Fonds RER Indo-Pacifique AIM (également la série F)

Fonds RER services financiers mondiaux AIM (également la série F)

Fonds RER tendances démographiques AIM (également la série F)

Fonds RER secteurs d'excellence mondiale AIM (également la série F)

Fonds RER Découverte Trimark (également la série F)

Fonds RER des sciences de la santé mondial AIM (également la série F)

Fonds RER des télécommunications mondial AIM (également la série F)

Fonds RER des technologies mondial AIM (également la série F)

Le visa prend effet le 12 août 2002.

Numéro de projet Sédar : 462491

Fonds International MacDougall, MacDougall & McTier

Visa pour le prospectus simplifié du 9 août 2002 concernant le placement de parts.

Le visa prend effet le 9 août 2002.

Numéro de projet Sédar : 467138

Gamme de Fonds Quadrus

Visa pour le prospectus simplifié du 31 juillet 2002 concernant le placement de titres de série Quadrus et de série H de :

Fonds d'obligations de sociétés SGIGWL

Fonds ObligAction SGIGWL

Fonds de croissance canadien SGIGWL

Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation SGIGWL

Fonds américain de sociétés à moyenne capitalisation SGIGWL

Fonds des industries émergentes SGIGWL

Fonds éthique SGIGWL

Fonds d'actions américaines RER Janus (titres de série A)

Fonds d'actions internationales RER Janus (titres de série A)

Fonds d'obligations canadiennes GPLL

Fonds de revenu plus GPLL

Fonds de croissance stratégique équilibré GPLL

Fonds d'actions canadiennes diversifié GPLL

Fonds des secteurs de croissance canadiens GPLL

Fonds d'actions américaines GPLL

Fonds des secteurs de croissance américains GPLL

Fonds canadien d'actions Templeton

Fonds international d'actions Templeton

Fonds Folio prudent

Fonds Folio modéré

Fonds Folio équilibré

Fonds Folio accéléré

Fonds Folio énergétique

Fonds Folio de revenu fixe

Fonds Folio d'actions canadiennes

Fonds Folio d'actions mondiales

Fonds du marché monétaire Mackenzie Maxxum (titres de série Quadrus, de série H et de série Plus)

Fonds de revenu Mackenzie Maxxum

Fonds équilibré canadien Mackenzie Maxxum

Fonds de dividendes Mackenzie Maxxum

Fonds d'actions canadiennes Mackenzie Maxxum

Fonds européen Mackenzie Ivy (auparavant le Fonds Grande Europe Scudder)

Fonds de ressources canadiennes Mackenzie Universal

Fonds de métaux précieux Mackenzie Universal

Fonds de gestionnaires sélects Canada Mackenzie Universal

Fonds américain de croissance Mackenzie Universal (auparavant le Fonds de revenu et de croissance É.-U. Scudder)

Catégorie Capital gestionnaires sélects Extrême-Orient Mackenzie Universal

Catégorie Capital mondial à forte croissance Mackenzie Universal

et de titres de série A de :

Fonds d'actions américaines Janus

Fonds d'actions internationales Janus

Le visa prend effet le 8 août 2002.

Numéro de projet Sédar : 463679

Groupe de Fonds Sentry Sélect

Visa pour le prospectus simplifié du 19 juillet 2002 concernant le placement de parts de :

Fonds des énergies de remplacement Sentry Select

Fonds de la biotechnologie Sentry Select

Fonds de services financiers mondiaux Sentry Select

Fonds de technologie Internet Sentry Select

Fonds de gestion des fortunes Sentry select

Fonds des communications sans fil Sentry Select

Le visa prend effet le 7 août 2002.

Numéro de projet Sédar : 459902

Sentry Select Diversified Income Trust

Visa pour le prospectus simplifié du 1^{er} août 2002 de Sentry Select Diversified Income Trust concernant le placement de droits permettant de souscrire un nombre maximal de 18 475 009 parts de la société à un prix de 4,00 \$ chacune.

Le visa prend effet le 2 août 2002.

Courtier(s) :

Financière Banque Nationale Inc.

Numéro de projet Sédar : 467203

Uniprix Inc.

Visa pour le prospectus du 7 août 2002 de Uniprix Inc. concernant le placement d'actions de catégorie A au prix de 250 \$.

Le visa prend effet le 8 août 2002.

Numéro de projet Sédar : 462670

6.1c Modifications du prospectus

Corporation Financière Capital Mackenzie

Visa pour la modification n° 4 datée du 29 juillet 2002 du prospectus simplifié du 25 octobre 2001 concernant le placement de actions de série A, B, F, I, M, O et R de :

Catégorie Capital gestionnaires sélects Extrême-Orient Mackenzie Universal

d'actions de série A, F, I, M, O et R de :

Catégorie Capital Tendances croissance Mackenzie Universal

d'actions de série A, F, I, M et O de :

Catégorie Capital mondial à forte croissance Mackenzie Universal

et d'actions de série A, F, I, O et R de :

Catégorie Capital mondial éthique Mackenzie Universal

Cette modification est faite à la suite de la création d'une nouvelle série d'actions pour le Fonds Catégorie Capital gestionnaires sélects Extrême-Orient Mackenzie Universal; clarification des dispositions relatives aux actions de Série M et résiliation du mandat du sous-conseiller en valeurs pour le Fonds Catégorie Capital mondial éthique Mackenzie Universal.

2002-08-16 Vol. XXXIII n° 32

Le visa prend effet le 6 août 2002.

Numéro de projet Sédar : 382865

Fonds mutuels C.I.

Visa pour la modification n° 1 du 7 août 2002 du prospectus simplifié modifié et mis à jour du 16 mai 2002 qui modifie et met à jour le prospectus simplifié du 31 décembre 2001 concernant le placement d'actions secteur de catégorie A, F et I de :

Fonds secteur valeur de fiducie CI

(auparavant Fonds secteur américain CI)

et de parts de catégorie A, F et I de :

Fonds RÉR de valeur de fiducie CI

(auparavant Fonds RÉR américain CI)

Cette modification est faite à la suite du changement de désignation des fonds, de conseillers en valeurs et d'objectifs de placement du fonds à compter du 7 août 2002.

Le visa prend effet le 13 août 2002.

Numéro de projet Sédar : 405314

Fonds Regroupés Azura

Visa pour la modification n° 1 du 8 août 2002 du prospectus simplifié du 8 juillet 2001 concernant le placement de parts de :

Fonds regroupé Azura Forte croissance canadienne

Fonds regroupé Azura Canada monde RER

Fonds regroupé Azura Équilibré mondial

Fonds regroupé Azura Secteurs d'Avenir mondiaux RER

Fonds regroupé Azura Croissance mondiale

Cette modification est faite à la suite d'une proposition de fusion de certains fonds ainsi qu'un changement de dénomination.

Le visa prend effet le 7 août 2002.

Cette décision annule et remplace la décision n° 2002-MC-2315 datée du 19 juillet 2002.

Numéro de projet Sédar : 464278

Portefeuilles Ensemble MC

Visa pour la modification n° 1 du 1^{er} août 2002 du prospectus simplifié du 11 février 2002 concernant le placement de parts de catégorie Épargnants, Exclusive, Investisseurs Institutionnels de :

Portefeuille d'actions dynamique Ensemble

Portefeuille RÉR d'actions dynamique Ensemble

Portefeuille d'actions conservateur Ensemble

Portefeuille RÉR d'actions conservateur Ensemble

Portefeuille d'actions modéré Ensemble

Portefeuille RÉR d'actions modéré Ensemble

Cette modification est faite à la suite de l'ajout d'un service facultatif, d'une modification aux pondérations cibles et aux fonds sous-jacents, ainsi que certains aspects concernant la substitution de parts.

Le visa prend effet le 9 août 2002.

Numéro de projet Sédar : 413161

6.1d Modifications de la notice d'offre

Ressources Campbell inc. (Les)

Approbation à la modification du 5 août 2002 de la notice d'offre dispensée par la décision n° 0480-I-90 en date du 10 avril 1990 concernant le placement d'un nombre additionnel de 800 000 options d'achat d'actions pour un total de 2 850 000 options d'achat d'actions en vertu du « Régime d'intéressement à l'intention des employés » de la Société.

Tembec Inc.

Approbation à la modification du 7 août 2002 de la notice d'offre du 21 septembre 2001 afin de permettre également le placement d'options de souscription d'actions ordinaires de la société dans le cadre de son régime intitulé « Régime d'intéressement à long terme » auprès de salariés et dirigeants de filiales où la société détient au moins 50 % des actions ou une participation équivalente, le tout conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

6.2 Dispenses de prospectus

Azure Dynamics Corporation

Dispense le porteur de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement des 20 000 actions ordinaires de Azure Dynamics Corporation acquises ou à être acquises lors de l'exercice d'options antérieurement octroyées dans le cadre du régime intitulé « Stock Option Plan » à la condition que l'aliénation de ces titres ait lieu entre les porteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec, conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

Azure Dynamics Corporation

Dispense Azure Dynamics Corporation de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement d'options d'achat d'actions visant 6 461 800 actions ordinaires de la société auprès de ses salariés, dirigeants, administrateurs, fournisseurs de services et de ceux de sociétés du même groupe dans le cadre du régime intitulé « Stock Option Plan » à la condition suivante :

- que l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec.

Le nombre d'actions acquises ou à être acquises lors de l'exercice d'options antérieurement octroyées et faisant l'objet de la dispense N° 2002-MC-2497 n'a pas pour effet d'augmenter le nombre d'options de souscription d'actions pouvant être émises en vertu du régime.

Codagen Technologies Corp.

Dispense GTI V, société en commandite d'investissement et GTI V (NR), société en commandite d'investissement de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier quant au transfert entre elles de 25 669 actions privilégiées catégorie « A » et de 22 829 actions privilégiées catégorie « C » de Codagen Technologies Corp., conformément aux informations déposées auprès de la Commission et aux motifs qu'il s'agit uniquement de permettre le réajustement de leur détention d'actions afin d'être conforme à leurs règles internes.

L'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus avant l'expiration d'un délai de douze mois de leur souscription, sauf entre les souscripteurs ou ceux-ci et les personnes avec qui ils ont des liens, à la condition en ce dernier cas, que la Commission en soit avisée cinq jours avant l'opération. Après le délai de douze mois, l'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus pourvu que l'émetteur ait qualité d'émetteur assujéti. De plus, si le vendeur est un initié, l'émetteur assujéti doit avoir satisfait à ses obligations d'information qui en découlent pendant les douze mois précédant l'aliénation.

Commerce Surefire Inc.

Dispense Commerce Surefire Inc. de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement d'un nombre additionnel d'options de souscription visant 2 500 000 actions ordinaires de son capital-actions pour un total de 18 250 000 actions ordinaires en vertu du régime intitulé « Régime d'options d'achat d'actions de Commerce Surefire Inc. » auprès des salariés, dirigeants et fournisseurs de service de la société et de ceux de sociétés du même groupe, conformément à la notice d'offre du 5 août 2002, conformément aux informations déposées auprès de la Commission et à la condition que la société dépose un rapport sur le nombre et la valeur des titres placés au Québec en vertu du régime, conformément aux dispositions prévues à l'article 114 du Règlement.

Exploration Dia Bras Inc.

Dispense Exploration Dia Bras Inc. de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement de 500 000 actions ordinaires auprès de Société SAGEM S.A.

L'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus avant l'expiration d'un délai de douze mois de leur souscription, sauf entre le souscripteur et les personnes avec qui il a des liens, à la condition, que la Commission en soit avisée cinq jours avant l'opération. Après le délai de douze mois, l'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus pourvu que l'émetteur ait qualité d'émetteur assujéti. De plus, si le vendeur est un initié, l'émetteur assujéti doit avoir satisfait à ses obligations d'information qui en découlent pendant les douze mois précédant l'aliénation.

Explorations Géomaque Ltée

Dispense Explorations Géomaque Ltée de l'obligation d'établir un prospectus pour le placement à l'extérieur du Québec de 450 000 bons de souscription d'actions ordinaires.

Numéro de projet Sédar : 469915

Frisco Bay Industries Inc.

Approbation à la modification du 16 juillet 2002 de la notice d'offre du 8 novembre 1995 concernant le placement d'un nombre additionnel de 450 000 options de souscription pour un total d'options de souscription visant 900 000 actions ordinaires de la société auprès de ses salariés, dirigeants et consultants.

Groupe Telplus Inc.

Dispense Groupe Telplus Inc. de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement de 1 200 000 actions catégorie A de la société auprès de Richard Carter et de Guy Girard.

L'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus avant l'expiration d'un délai de douze mois de leur souscription, sauf entre les souscripteurs ou ceux-ci et les personnes avec qui ils ont des liens, à la condition en ce dernier cas, que la Commission en soit avisée cinq jours avant l'opération. Après le délai de douze mois, l'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus pourvu que l'émetteur ait qualité d'émetteur assujéti. De plus, si le vendeur est un initié, l'émetteur assujéti doit avoir satisfait à ses obligations d'information qui en découlent pendant les douze mois précédant l'aliénation.

Cette décision annule et remplace la décision n° 2002-MC-2260 datée du 29 juillet 2002

Intasys Corporation

Dispense Intasys Corporation de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement de 600 000 options additionnelles de la société auprès de ses salariés, dirigeants et conseillers en vertu du régime d'options d'achat d'actions ordinaires de cette société et de ceux de sociétés du même groupe conformément aux informations déposées auprès de la Commission et à la condition suivante :

- que l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les souscripteurs ou

entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec.

Invensys plc

Dispense Invensys plc de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement d'options d'achat d'actions de la société auprès de ses salariés, dirigeants, et de ceux de sociétés du même groupe dans le cadre du régime intitulé « *Invensys 1998 Senior Executive Share Option Scheme* » aux conditions suivantes :

- 1° que l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec;
- 2° qu'une copie des documents d'information respectant les normes de l'Angleterre soit remise aux personnes visées par le placement.

Dispense Invensys plc de l'application des dispositions prévues aux paragraphes 2°, 4° et 10° de l'article 2.1 de l'Instruction générale n° Q-3 pour ledit placement, dans le cadre de son régime présenté à la Commission tant et aussi longtemps que la société ne sera pas un émetteur assujéti au Québec et qu'elle respectera les normes de l'Angleterre.

KCP Income Fund et KIK Limited Partnership

Dispense KCP Income Fund et KIK Limited Partnership de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement de parts échangeables non-subordonnées de KIK Limited Partnership auprès de 3258149 Canada Inc., celles-ci devant être émises en vertu des dispositions de la convention d'achat d'actions et permettant à son porteur de les échanger pour des parts de fiducie de KCP Income Fund, le tout conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

Level 3 Communications, Inc.

Dispense Level 3 Communications, Inc. de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement d'actions ordinaires et d'unités d'actions ordinaires de la société auprès de ses salariés, dirigeants et de ceux de sociétés du même groupe aux conditions suivantes :

- 1° que l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de

prospectus sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec;

- 2° qu'une copie des documents d'information respectant les normes américaines soit remise aux personnes visées par le placement.

MFC Bancorp Ltd. et Mymetics Corporation

Dispense MFC Bancorp Ltd. de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement d'actions ordinaires de Mymetics Corporation auprès de ses actionnaires conformément aux informations déposées auprès de la Commission et à la condition que :

- l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf par l'entremise d'une bourse, ou d'un marché organisé à l'extérieur du Canada ou auprès d'une personne ou d'une société à l'extérieur du Canada.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale

Mines Richmond Inc.

Accorde son approbation à la modification du 24 juillet 2002 de la notice d'offre du 3 juillet 1997 concernant le placement d'options de souscription visant 3 500 000 d'actions ordinaires de la société auprès, dorénavant, de ses salariés, dirigeants et consultants.

Optimal Robotics Corp.

Dispense Optimal Robotics Corp. de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement d'options d'achat d'actions ordinaires additionnelles, donnant droit d'obtenir 3 000 000 d'actions ordinaires de la société auprès de ses salariés, dirigeants et de ceux de sociétés du même groupe en vertu du régime intitulé « *Optimal's stock Option Plan* » (le « régime ») aux conditions suivantes :

- 1° que l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec;
- 2° qu'une copie d'un document établi en français expliquant les modalités du régime soit transmise à chaque personne éligible résidente au Québec;

- 3° qu'une copie des documents d'information respectant les lois américaines soit remise aux personnes visées par le placement.

Ressource AntOro inc.

Dispense Ressource AntOro inc. de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement de 900 000 actions ordinaires en contrepartie partielle de terrains miniers auprès de MJL Explorations inc. et Geotest Corporation inc., conformément à la convention du 3 juin 2002.

L'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus avant l'expiration d'un délai de douze mois de leur souscription, sauf entre les souscripteurs ou ceux-ci et les personnes avec qui ils ont des liens, à la condition en ce dernier cas, que la Commission en soit avisée cinq jours avant l'opération. Après le délai de douze mois, l'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus pourvu que l'émetteur ait qualité d'émetteur assujetti. De plus, si le vendeur est un initié, l'émetteur assujetti doit avoir satisfait à ses obligations d'information qui en découlent pendant les douze mois précédant l'aliénation.

Ressources AntOro inc.

Dispense Ressources AntOro inc. de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement de 30 000 actions ordinaires en contrepartie de terrains miniers auprès de Roger Bureau, conformément à la convention du 23 mai 2002.

Ressources AntOro inc.

Dispense Ressources AntOro inc. de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement de 200 000 actions ordinaires en contrepartie partielle de terrains miniers auprès de Michel Lavoie, conformément à la convention du 13 mai 2002.

Société en commandite Longueuil Centre

Dispense Société en commandite Longueuil Centre de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement d'un maximum de 38 875 unités au prix de 100 \$ l'unité, chaque unité étant composé d'un ensemble indissociable d'une part sociale et d'un billet auprès de divers souscripteurs le tout conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

L'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus avant l'expiration d'un délai de douze mois de leur souscription, sauf entre les souscripteurs ou ceux-ci et les personnes avec qui ils ont des liens, à la condition en ce dernier cas, que la Commission en soit avisée cinq jours avant l'opération. Après le délai de douze mois, l'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus pourvu que l'émetteur ait qualité d'émetteur assujéti. De plus, si le vendeur est un initié, l'émetteur assujéti doit avoir satisfait à ses obligations d'information qui en découlent pendant les douze mois précédant l'aliénation.

TransForce Inc., Gestion TFI Inc., Fiducie d'exploitation TFI et Fonds de revenu TransForce

Dispense Transforce Inc. de l'obligation d'établir un prospectus pour le placement d'actions ordinaires (ci-après les « Nouvelles actions ordinaires ») auprès des détenteurs d'actions ordinaires de TransForce Inc., lors de la conversion de leurs titres.

Dispense Gestion TFI Inc. de l'obligation d'établir un prospectus pour le placement de billets auprès des détenteurs directs de Nouvelles actions ordinaires de TransForce Inc., en échange de leurs titres.

Dispense Gestion TFI Inc. de l'obligation d'établir un prospectus pour le placement (i) d'unités d'actions reflet, composées chacune d'une action ordinaire et d'une action reflet de Gestion TFI Inc. ou (ii) des billets de Gestion TFI Inc. et des unités d'actions reflet, auprès des détenteurs directs ou indirects de Nouvelles actions ordinaires de TransForce Inc., en échange de leurs titres.

Dispense Fiducie d'exploitation TFI de l'obligation d'établir un prospectus pour le placement de billets auprès des détenteurs de billets de Gestion TFI Inc. ainsi qu'auprès des détenteurs d'unités d'actions reflet, en échange de leurs titres.

Dispense Fonds de revenu TransForce de l'obligation d'établir un prospectus pour le placement (i) de parts de Fiducie auprès des détenteurs de billets de Fiducie d'exploitation TFI; et (ii) de parts spéciales à droit de vote auprès des détenteurs d'unités d'actions reflet;

- le tout dans le cadre d'une restructuration de capital, conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

Prenez avis qu'à compter de la date effective de l'opération, Gestion TFI Inc., et Fonds de revenu

TransForce deviennent des émetteurs assujéti aux obligations prescrites au titre III de la Loi.

Courtier(s) :

Financière Banque Nationale Inc.
Scotia Capitaux Inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
Valeurs Mobilières Sprott Inc.

Numéro de projet Sédar : 467545

TSO₃ Inc.

Accorde son approbation à la modification du 8 mai 2002 de la notice d'offre du 13 août 2001 concernant le placement d'un nombre additionnel de 1 004 838 options pour un total d'options de souscription visant 2 100 000 actions ordinaires de la société auprès de ses salariés, dirigeants et fournisseurs de services.

Vantex, Pétrole, Gaz et Minéraux Ltée

Dispense Vantex, Pétrole, Gaz et Minéraux Ltée de l'application des dispositions prévues à l'article 2 de l'Instruction générale n° Q-4 relativement au placement de 1 000 000 d'actions ordinaires de la société au prix de 0,10 \$ chacune auprès de Pierre Gervais, Gilles Chouinard et Martin Jolette, dans le cadre de l'acquisition de la propriété minière aurifère du canton de Guillet et conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

Vantex, Pétrole, Gaz et Minéraux Ltée

Dispense Vantex, Pétrole, Gaz et Minéraux Ltée de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement de 1 000 000 d'actions ordinaires de la société auprès de Pierre Gervais, Gilles Chouinard et Martin Jolette, dans le cadre de l'acquisition de la propriété minière aurifère du canton de Guillet et conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

L'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus avant l'expiration d'un délai de douze mois de leur souscription, sauf entre les souscripteurs ou ceux-ci et les personnes avec qui ils ont des liens, à la condition en ce dernier cas, que la Commission en soit avisée cinq jours avant l'opération. Après le délai de douze mois, l'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus pourvu que l'émetteur ait qualité d'émetteur

assujetti. De plus, si le vendeur est un initié, l'émetteur assujetti doit avoir satisfait à ses obligations d'information qui en découlent pendant les douze mois précédant l'aliénation.

VERITAS Software Corporation

Dispense VERITAS Software Corporation de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement de (i) « Stock Options », de « Restricted Stock Awards » et de « Stock Bonuses » visant les actions ordinaires de la société dans le cadre de son régime intitulé « 1993 Equity Incentive Plan » auprès de ses salariés, dirigeants et consultants et de ceux de sociétés du même groupe; et pour le placement (ii) d'actions ordinaires de la société dans le cadre de ses régimes intitulés « 1993 Employee Stock Purchase Plan » et « 2002 Employee Stock Purchase Plan » auprès de ses salariés et dirigeants et de ceux de sociétés du même groupe, le tout aux conditions suivantes :

- 1° que l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec;
- 2° qu'une copie des documents d'information respectant les normes américaines soit remise aux personnes visées par le placement.

Dispense VERITAS Software Corporation de l'application des dispositions prévues aux paragraphes 2°, 3°, 4°, 6°, 7°, 8 et 10° de l'article 2.1 de l'Instruction générale n° Q-3 pour ledit placement, dans le cadre de ses régimes présentés à la Commission tant et aussi longtemps que la société ne sera pas un émetteur assujetti au Québec et qu'elle respectera les normes américaines.

VERITAS Software Corporation

Dispense les porteurs des 82 698 actions ordinaires acquises ou à être acquises lors de l'exercice de « Stock Options », « Restricted Stock Awards » et de « Stock Bonuses » antérieurement octroyées dans le cadre du régime intitulé « 1993 Equity Incentive Plan », de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement de ces titres, conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

Dispense les porteurs des 8 133 actions ordinaires acquises ou à être acquises lors de l'exercice d'options antérieurement octroyées

dans le cadre du régime intitulé « 1993 Employee Stock Purchase Plan », de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement de ces titres, conformément aux informations déposées auprès de la Commission

6.3 Avis de placement

LE PERSONNEL DE LA COMMISSION TIENT À RAPPELER QU'IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DES ÉMETTEURS DE S'ASSURER QU'ILS BÉNÉFICIENT DE LA DISPENSE STATUTAIRE (PRÉVUE AUX ARTICLES 43 OU 51 DE LA LOI).

LE PERSONNEL RAPPELLE ÉGALEMENT QU'IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DES ÉMETTEURS DE S'ASSURER DU RESPECT DES DÉLAIS IMPARTIS POUR DÉCLARER LES PLACEMENTS DE MÊME QUE DE FOURNIR UNE INFORMATION EXACTE. TOUTE CONTRAVENTION AUX DISPOSITIONS PERTINENTES DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DU QUÉBEC CONSTITUE UNE INFRACTION.

ABC Fundamental-Value Fund

Placement de 46 304,803 parts du fonds, au prix de 16,3266 \$ la part.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de cinq souscripteurs.

Date du placement : le 1^{er} juin 2002

Accenture Ltd.

Placement de 200 000 actions ordinaires catégorie A, au prix de 20 \$ US l'action.

Souscripteurs :

TAL Investment, pour le portefeuille d'un tiers dont elle assure seule la gestion.

TAL Institutional Management, pour le portefeuille d'un tiers dont elle assure seule la gestion.

Date du placement : le 16 mai 2002

Advitech Solutions Inc.

Placement de 103 448 actions catégorie H, au prix de 1,45 \$ l'action, et de 293 103 actions catégorie G, au prix de 1,45 \$ l'action.

Souscripteurs :

HDG Inc.

2002-08-16 Vol. XXXIII n° 32

Fonds de Solidarité des Travailleurs du Québec

Fonds d'Investissement Bio-Alimentaire, SEC

Date du placement : le 21 mai 2002

Bioxel Pharma Inc.

Placement de débentures, convertibles en actions ordinaires, 15 % l'an, échéant le 14 juillet 2005, pour une valeur globale de 2 500 000 \$, et de 500 bons de souscription, chaque bon de souscription donnant droit à une action ordinaire au prix de 1 \$ l'action échéant le 14 juillet 2004.

Souscripteurs :

Société Innovatech Québec et Chaudière
Appalaches
SIPAR-Société d'investissements en
participations Inc.
Solutions Technologiques Internationales STI
Inc.
Gestion Pilac Inc.
Beaudier Inc.
Gestion Lumesco Inc.
Gestion Sylclau Inc.

Date du placement : le 15 juillet 2002

Exploration Sulliden Inc.

Placement de 600 000 actions ordinaires, au prix de 0,30 \$ l'action, à titre de remboursement d'une dette.

Souscripteur :

Estudio Grau, avocats

Date du placement : le 15 avril 2002

Fiducie Prêt Investisseurs (NCT)

Placement de cinq (5) unités catégorie # 2 de la fiducie, votantes, rachetables, 5,50 % l'an, ayant une valeur à l'échéance de 400 000 \$ chacun.

Souscripteur :

Ferme Drapeau et Bélanger Inc.

Date du placement : le 18 juillet 2002

First Horizon Holdings Ltd.

Placement de trois certificats de souscription visant 43 128,253 actions catégorie M, convertibles, rachetables, non-votantes, pour une valeur globale de 450 000 \$.

Souscripteurs :

Mauro Antonucci
Lise Bourassa
Gabriel Zaino

Date du placement : le 15 juillet 2002

GGL Diamond Corp.

Placement de 2 400 000 unités, au prix de 0,125 \$ l'unité, chaque unité étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription, chaque bon de souscription donnant droit à une action ordinaire au prix de 0,20 \$ l'action échéant le 11 juillet 2004.

Souscripteurs :

Gordon Usher-Jones
Michael Dawes

Date du placement : le 11 juillet 2002

Ignis Innovation Inc.

Placement de 4 000 000 actions ordinaires, au prix de 0,15 \$ l'action.

Souscripteur :

Génération III Inc.

Date du placement : le 11 juillet 2002

Ivaco Inc.

Placement de 260 000 actions privilégiées série 5, au prix de 25,00 \$ l'action.

Souscripteurs :

Scotia Capital Inc.
National Bank Financial Inc.
CIBC World Markets Inc.

Date du placement : le 17 juillet 2002

Les Ressources Campbell Inc.

Placement de 606 061 options d'achat d'actions, chaque option donnant droit à une action ordinaire au prix de 0,66 \$ l'action échéant le 28 février 2005, pour une valeur globale de 400 000 \$.

Souscripteur :

Investissement Québec

Date du placement : le 28 mai 2002

Mines Dynacor Inc.

Placement de 600 000 actions ordinaires, au prix de 0,25 \$ l'action, et de 300 000 bons de souscription, chaque bon de souscription donnant droit à une action ordinaire au prix variant de 0,35 \$ à 0,45 \$ l'action échéant le 16 septembre 2003.

Souscripteur :

Morton Sachs

Date du placement : le 16 juillet 2002

Osprey Pharmaceuticals Limited

Placement de 2 533 699 actions privilégiées série A, au prix de 0,759 \$ l'action.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de quatre souscripteurs.

Date du placement : le 23 avril 2002

Pembina Pipeline Corporation

Placement de billets de premier rang d'un montant de 3 000 000 \$, 7,38 % l'an, échéant le 1^{er} août 2017.

Souscripteur :

Industrial-Alliance Life Insurance Company

Date du placement : le 11 juillet 2002

Pembroke Growth Fund

Placement 175 585,284 parts du fonds, au prix de 5,98 \$ la part.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de trois souscripteurs.

Date du placement : le 31 mai 2002

ProMetic Sciences de la vie Inc.

Placement de 833 334 actions à droit de vote subalterne, au prix de 2,40 \$ l'action.

Souscripteurs :

SHL Healthcare Fund
Sagitta Healthcare Fund
Human Health Investments (H2-I)

Date du placement : le 30 mai 2002

Putnam Canadian Global Trusts

Placement de 20 319,248 parts de fiducie, au prix de 9,31 \$ la part.

Souscripteur :

St. Lawrence Cement Pension Plan

Date du placement : le 12 juillet 2002

ReVision Eyewear Inc.

Placement de 180 unités, au prix de 5 000 \$ US l'unité, chaque unité étant composée d'une débenture série A, 10 % l'an, échéant le 1^{er} juillet 2007.

Souscripteurs :

Maximus Growth Fund
Sopamy Inc.
Introflex Mills Import Export Inc.
Gestion Soplajoey
3397271 Canada Inc.

Date du placement : le 6 mars 2002

ReVision Eyewear Inc.

Placement de 50 unités, au prix de 5 000 \$ US l'unité, chaque unité étant composée d'une débenture série A, 10 % l'an, échéant le 1^{er} juillet 2007.

Souscripteurs :

Armena Ventures Limited
Dazio Investments Limited

Date du placement : le 20 mars 2002

ReVision Eyewear Inc.

Placement de 20 unités, au prix de 5 000 \$ US l'unité, chaque unité étant composée d'une débenture série A, 10 % l'an, échéant le 1^{er} juillet 2007.

Souscripteur :

George Karras

Date du placement : le 28 mars 2002

ReVision Eyewear Inc.

Placement de 60 unités, au prix de 5 000 \$ US l'unité, chaque unité étant composée d'une débenture série B, 8 % l'an, échéant le 1^{er} juillet 2007.

Souscripteurs :

Joe Dillon
Jeff Drummond
Institutional Asset Management

Date du placement : le 22 mai 2002

ReVision Eyewear Inc.

Placement de 210 unités, au prix de 5 000 \$ US l'unité, chaque unité étant composée d'une débenture série B, 8 % l'an, échéant le 1^{er} juillet 2007.

2002-08-16 Vol. XXXIII n° 32

Souscripteur :

Pictet Private Equity Investors SA

Date du placement : le 13 juin 2002

Skypoint Telecom Fund II, L.P.

Placement de 8 961 parts de la société en commandite, au prix de 1 000 \$ la part.

Souscripteurs :

SGF Tech Inc.

Power Corporation of Canada

Innovatech Grand Montreal

Louis P. Desmarais

Date du placement : le 18 juin 2002

Tango Mineral Resources Inc.

Placement de 357 143 unités, au prix de 0,14 \$ l'unité, chaque unité étant composée d'une action ordinaire et d'un demi bon de souscription, chaque bon de souscription donnant droit à une action ordinaire au prix de 0,20 \$ l'action échéant le 11 juin 2003.

Souscripteur :

Sodemex II, société en commandite

Date du placement : le 11 juin 2002

VIMAC Early Stage Fund Limited Partnership

Placement de parts de la société en commandite, pour une valeur globale de 10 150 000 \$ US.

Souscripteurs :

Société Innovatech Québec et

Chaudière-Appalaches

Fonds de solidarité FTQ

Date du placement : le 21 décembre 2001

Warnex Inc.

Placement de 8 571 428 actions ordinaires, de 2 142 857 bons de souscription, chaque bon de souscription donnant droit à une action ordinaire au prix de 1,50 \$ l'action échéant le 10 juillet 2004, et de trois débentures, d'un montant de 1 000 000 \$, convertibles en un maximum de 1 714 286 actions ordinaires, 12 % l'an, échéant le 10 juillet 2007, pour une valeur globale de 12 000 000 \$.

Souscripteur :

SGF Soquia Inc.

Date du placement : le 10 juillet 2002

Warnex Inc.

Placement de 1 428 571 actions ordinaires, et de 714 286 bons de souscription, chaque bon de souscription donnant droit à une action ordinaire, pour une valeur globale de 1 500 000 \$.

Souscripteur :

Sofita B.V.

Date du placement : le 10 juillet 2002

Warnex Inc.

Placement de 700 000 actions ordinaires, et de 1 750 000 bons de souscription, chaque bon de souscription donnant droit à une action ordinaire, pour une valeur globale de 7 350 000 \$.

Souscripteur :

9066-3032 Québec Inc.

Date du placement : le 10 juillet 2002

ERRATUM

Bulletin 2002-07-12, vol XXXIII, n° 27

Exploration Tom Inc.

Cet avis aurait dû paraître au bulletin comme suit :

Placement de **375 000 actions ordinaires**, au prix de 0,40 \$ l'action, et de **250 000 bons de souscription**, chaque bon donnant droit à une action ordinaire au prix de 0,52 \$ l'action échéant le 14 juin 2003.

Souscripteur :

Polygroup S.A.

Date du placement : le 14 juin 2002

Avis de placement déposés à la suite d'une décision de la Commission

Fonds indiciel de contrats à terme SSGA S&P 500

Placement de parts du fonds, pour une valeur globale de 48 342 248,87 \$.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de plusieurs souscripteurs.

Date des placements : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2001

Fonds indiciel revenu fixe canadien SSGA

Placement de parts du fonds, pour une valeur globale de 2 850 400,00 \$.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de plusieurs souscripteurs.

Date des placements : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2001

Fonds indiciel SSGA canadien matrix

Placement de parts du fonds, pour une valeur globale de 57 221 180,43 \$.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de plusieurs souscripteurs.

Date des placements : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2001

Fonds MA de contrats à terme SSGA EAFE

Placement de parts du fonds, pour une valeur globale de 1 281 933,24 \$.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de plusieurs souscripteurs.

Date des placements : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2001

Fonds MA de contrats à terme SSGA Nasdaq 100

Placement de parts du fonds, pour une valeur globale de 27 177 500,00 \$.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de plusieurs souscripteurs.

Date des placements : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2001

Fonds MA de contrats à terme SSGA S&P 500

Placement de parts du fonds, pour une valeur globale de 6 646 811,38 \$.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de plusieurs souscripteurs.

Date des placements : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2001

Fonds MA indiciel SSGA EAFE

Placement de parts du fonds, pour une valeur globale de 58 873 251,56 \$.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de plusieurs souscripteurs.

Date des placements : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2001

Fonds MA indiciel SSGA S&P 500 pour certaines entités non-taxable

Placement de parts du fonds, pour une valeur globale de 36 625 481,76 \$.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de plusieurs souscripteurs.

Date des placements : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2001

Fonds MA SSGA indiciel S&P/TSE 180

Placement de parts du fonds, pour une valeur globale de 1 449 400 \$.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de plusieurs souscripteurs.

Date des placements : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2001

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS RELATIVEMENT AUX PLACEMENTS ÉNUMÉRÉS CI-DESSUS, VEUILLEZ CONSULTER LES DOSSIERS DISPONIBLES À LA SALLE DES DOSSIERS DE LA COMMISSION.

6.4 Refus**6.5 Divers****Fonds Communs de Placement TD**

Dispense Fonds d'actions canadiennes TD, Fonds biotechnologie mondiale TD, Fonds RÉR biotechnologie mondiale TD, Fonds d'obligations d'État mondiales TD, Fonds RÉR de croissance mondiale TD, Fonds privilégié du marché monétaire TD, Fonds d'actions nord-américaines TD, en vertu des dispositions prévues au paragraphe 1° de l'article 19.1 de la Norme canadienne 81-102 (« la norme »), de

l'application des dispositions prévues au paragraphe 5.5(1)(b) de la norme, le tout conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Numéro de projet Sédar : 463887

Fonds Communs Élantis

Dispense les fonds communs Élantis Marché monétaire, Obligations, Obligations gouvernementales à long terme, Actions canadiennes plus, Actions canadiennes plus-Éthique, petites et moyennes capitalisations, Américain plus, Américain indiciel, International de croissance, International à valeur fondamentale et Marchés émergents; conformément aux informations déposées auprès de la Commission, des obligations de préparer un prospectus et d'être inscrit à titre de courtier prévues aux articles 11 et 148 de la Loi pour le placement de parts des Fonds communs Élantis auprès des représentants actuels et futurs de Placement Élantis inc. qui investiront pour leur propre compte des sommes inférieures à 150 000 \$. Le tout aux conditions suivantes :

Le gérant devra déposer, dans un délai de 140 jours à compter de la fin d'exercice des Fonds communs Élantis, l'avis prévu à l'article 102 du Règlement accompagnés des droits prévus au paragraphe 7 de l'article 267 du Règlement.

Les représentants actuels et futurs de Placement Élantis seront dûment inscrits auprès de la CVMQ.

Fonds de Placement du Barreau du Québec

Dispense les Fonds suivants :

Fonds de placement du Barreau du Québec Section Actions, Fonds de placement du Barreau du Québec Section Équilibré, Fonds Férique Américain, Fonds Férique Équilibré, Fonds Férique Croissance, Fonds Férique International, Fonds Férique Revenu à court terme, Fonds d'actions canadiennes FMOQ, Fonds d'actions internationales FMOQ, Fonds de placements FMOQ, Fonds équilibré FMOQ, Fonds monétaire FMOQ, Fonds d'obligations FMOQ internationales, Fonds Omnibus FMOQ, Fonds d'obligations canadiennes FMOQ, Fonds Rémeq Équilibré;

du paragraphe 4.1(1) de la NC 81-102, afin que les OPC gérés par un courtier (« OPC ») de chaque courtier gérant puissent faire des

placements dans des titres d'emprunt privés pendant la période d'interdiction de placement, même si un preneur ferme relié remplit ou a rempli la fonction de preneur ferme dans le cadre du placement des titres d'emprunt privés;

de l'article 4.2 de la NC 81-102, afin que les OPC puissent acheter ou vendre à une personne reliée qui est courtier principal des titres d'emprunt publics ou privés sur le marché secondaire.

TOUTEFOIS,

- 1) les conditions suivantes doivent être remplies lors de chaque achat ou vente (« opération ») de titres d'emprunt publics ou privés effectué par un OPC en vertu de la présente décision :
 - a. l'opération est
 - i. soit le fruit du jugement du courtier gérant, fondé sur nulle autre considération que l'intérêt supérieur de l'OPC,
 - ii. soit réellement dans l'intérêt supérieur de l'OPC;
 - b. l'opération est conforme à l'objectif de placement que l'OPC a indiqué dans son prospectus simplifié ou est nécessaire à la réalisation de cet objectif;
 - c. si l'opération est faite en vertu du paragraphe A de la présente décision, le courtier gérant ne donne pas l'ordre d'achat, à titre de mandant ou de mandataire, à un preneur ferme relié;
 - d. si l'opération est faite en vertu du paragraphe B de la présente décision, les conditions de l'opération sont plus avantageuses que celles qui sont offertes par un ou plusieurs courtiers n'appartenant pas au même groupe que la personne reliée avec laquelle l'opération est réalisée ou n'ayant pas de liens avec elle (les « courtiers indépendants »);
 - e. si l'opération consiste dans un achat de titres d'emprunt privés effectué en vertu du paragraphe A ou du paragraphe B de la présente décision,
 - i. l'émetteur des titres d'emprunt privés n'est ni un émetteur relié ni un émetteur associé au sens du National Instrument 33-105, Underwriting Conflicts, au courtier gérant ou à la personne reliée, selon le cas, ni aux sociétés appartenant

- aux mêmes groupes qu'eux ou ayant des liens avec eux;
- ii. le courtier gérant ou la personne reliée, selon le cas, ou les sociétés appartenant respectivement aux mêmes groupes qu'eux ou ayant des liens avec eux ne sont
 - a) ni l'émetteur des titres d'emprunt privés,
 - b) ni promoteurs de l'émetteur des titres d'emprunt privés;
 - iii. les titres d'emprunt privés ont reçu et ont toujours une « note approuvée », établie par une « agence de notation agréée », au sens donné à ces termes à l'article 1.1 de la NC 44-101, Placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié;
- f. si l'opération consiste dans un achat de titres d'emprunt privés effectué en vertu du paragraphe B de la présente décision, l'OPC n'achète pas les titres à une personne reliée pendant les 60 jours suivant le placement de ces titres, si la personne reliée était
- i. soit preneur ferme dans le cadre du placement des titres d'emprunt privés,
 - ii. soit membre d'un syndicat de placement qui a placé plus de 5 p. 100 des titres d'emprunt privés souscrits;
- 2) pour qu'une opération puisse être effectuée en vertu de la présente décision,
- a. le prospectus simplifié de l'OPC doit indiquer que ce dernier peut
 - i. faire des placements dans des titres d'emprunt privés en vertu du paragraphe A de la présente décision,
 - ii. acheter ou vendre des titres d'emprunt publics ou privés en vertu du paragraphe B de la présente décision;
 - b. la notice annuelle de l'OPC doit décrire les politiques et procédures visées au paragraphe 3), ci-dessous;
- 3) pour qu'une opération puisse être effectuée en vertu de la présente décision, l'OPC doit
- avoir institué des politiques et des procédures écrites visant à garantir que
- a. les conditions de la présente décision sont respectées;
 - b. pour ce qui est des opérations sur titres d'emprunt privés effectuées en vertu du paragraphe A de la présente décision,
 - i. des facteurs ou des critères ont été établis pour l'attribution des titres d'emprunt privés achetés pour deux OPC ou plus et d'autres comptes gérés par le courtier gérant,
 - ii. les motifs de toute attribution à un OPC qui ne respecte pas les facteurs ou critères d'attribution sont précisément documentés;
 - c. pour ce qui est des opérations sur titres d'emprunt publics ou titres d'emprunt privés effectuées en vertu du paragraphe B de la présente décision,
 - i. chaque OPC tient un registre quotidien détaillé, qui indique pour chaque opération :
 - a) la dénomination et la valeur nominale des titres d'emprunt,
 - b) dans le cas des opérations sur titres d'emprunt publics, l'obligation de référence du Canada pertinente (l'« obligation de référence »), le cours acheteur et vendeur de l'obligation de référence et le prix payé ou perçu par l'OPC dans le cadre de l'opération,
 - c) dans le cas des opérations sur titres d'emprunt privés, l'obligation de référence pertinente (ou, dans le cas de titres d'emprunt privés libellés en dollars américains, l'obligation pertinente du Trésor américain), le cours acheteur et vendeur de l'obligation de référence ou de l'obligation du Trésor américain, et l'écart, par rapport à l'obligation de référence ou à l'obligation du Trésor américain, qui a

- été payé ou reçu par l'OPC dans le cadre de l'opération,
- d) l'heure et la date de l'opération,
 - e) le nom du courtier qui a effectué l'opération;
 - i. le courtier gérant de chaque OPC tient des registres des cotations reçues de courtiers indépendants, et chaque OPC tient un registre quotidien consolidé des cotations (y compris le cours, la quantité, l'heure et la date) reçues de courtiers indépendants, pour chaque opération effectuée avec une personne reliée;
 - ii. le gérant de l'OPC examine en temps opportun chaque opération réalisée par l'OPC avec des personnes reliées pour confirmer qu'elle était :
 - a) soit le fruit du jugement du courtier gérant, fondé sur nulle autre considération que l'intérêt supérieur de l'OPC,
 - b) soit réellement dans l'intérêt supérieur de l'OPC.
- 4) l'information suivante, concernant chaque opération effectuée en vertu de la présente décision doit être donnée dans un rapport sur chaque OPC, attesté par le courtier gérant et déposé dans SEDAR dans les 30 jours de la fin du mois au cours duquel les opérations ont eu lieu :
- a. dans le cas d'un achat de titres d'emprunt privés effectué en vertu du paragraphe A de la présente décision,
 - i. la date du placement des titres d'emprunt privés, que celui-ci ait été réalisé au moyen d'un prospectus ou sous le régime d'une dispense de prospectus, le prix d'offre et la date de l'achat,
 - ii. l'émetteur des titres d'emprunt privés, le ou les chefs de file (le cas échéant) du placement et, si aucun des preneurs fermes reliés n'était chef de file et que cela est pertinent pour le type de placement, la portion du placement souscrite par les preneurs fermes reliés,
 - iii. si cela est pertinent pour le type de placement, préciser si le chef de file a déclaré son intention d'entreprendre des activités de stabilisation du marché,
 - iv. la valeur nominale des titres d'emprunt privés achetés par l'OPC,
 - v. le prix d'achat,
 - vi. si des titres d'emprunt privés ont été achetés pour deux OPC ou plus et d'autres comptes gérés par le courtier gérant, le nombre total de titres achetés et le pourcentage de l'ensemble attribué à chaque OPC,
 - vii. le courtier auquel l'OPC a acheté les titres d'emprunt privés et les frais ou commissions, le cas échéant, payés par l'OPC pour l'achat;
- b. dans le cas d'une opération sur titres d'emprunt publics ou privés effectuée en vertu du paragraphe B de la présente décision,
- i. l'émetteur des titres,
 - ii. la valeur nominale des titres vendus ou achetés par l'OPC,
 - iii. le prix d'achat ou de vente,
 - iv. la personne reliée avec laquelle l'opération a été effectuée, et l'un des éléments d'information suivants :
 - a) dans le cas d'une opération sur titres d'emprunt publics, le prix payé ou perçu par l'OPC,
 - b) dans le cas d'une opération sur titres d'emprunt privés, l'écart, par rapport à l'obligation de référence ou à l'obligation du Trésor américain pertinente, qui a été payé ou perçu par l'OPC;
- c. une attestation du courtier gérant selon laquelle l'opération était
- i. soit le fruit du jugement du courtier gérant, fondé sur nulle autre considération que l'intérêt supérieur de l'OPC,
 - ii. réellement dans l'intérêt supérieur de l'OPC;

- 5) les paragraphes A ou B de la présente décision deviendront inopérants dans le territoire relevant d'un décideur à l'entrée en vigueur de toute disposition législative ou de tout règlement pris par celui-ci et ayant le même objet que les articles 4.1 ou 4.2, respectivement, de la NC 81-102.

Numéro de projet Sédar : 465478, 465483, 465501, 465487

KCP Income Fund

Dispense KCP Income Fund des obligations prévues à l'article 5 de l'Instruction générale n° Q-3 afin de lui permettre d'accorder aux preneurs fermes une option, portant sur 15 % des titres faisant l'objet du placement, aux fins de fixer ou de stabiliser le cours de la valeur qui fait l'objet du placement.

Les fonds communs Impérial

Fonds indice boursier canadien Protection 5 ans

Fonds indiciel International Protection 5 ans

Fonds indice boursier U.S Protection 5 ans

Fonds indice boursier canadien CIBC

Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC

Fonds indice boursier européen CIBC

Fonds indiciel marché émergents CIBC

Fonds indice boursier international CIBC

Fonds indice boursier U.S CIBC

Fonds indice Nasdaq CIBC

Dispense le Fonds indice boursier canadien Protection 5 ans, Fonds indiciel International Protection 5 ans, Fonds indice boursier U.S Protection 5 ans (« Les fonds indiciels protection »), Fonds indice boursier canadien CIBC, Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC, Fonds indice boursier européen CIBC, Fonds indiciel marché émergents CIBC, Fonds indice boursier international CIBC, Fonds indice boursier U.S CIBC, Fonds indice Nasdaq CIBC (collectivement avec les fonds indiciels

protections et les fonds futurs, « les fonds indiciels », individuellement, un « fonds indiciel ») en vertu de l'article 19.1 de la Norme canadienne 81-102 – Les organismes de placement collectif, de l'obligation prévue au paragraphe 1° de l'article 4.1 de cette norme, afin que les fonds indiciels puissent faire des placements dans des titres de la même catégorie que certains titres constitutifs de leur indice respectif de référence (« l'indice visé »), à l'occasion du placement dans des sociétés faisant partie du même groupe que la CIBC remplissent la fonction de preneur ferme pour plus de 5 % de l'émission, pendant la durée du placement ou dans les 60 jours qui suivent cette période.

Toutefois,

- a. les conditions suivantes doivent être remplies lors de chaque placement effectué conformément à la présente décision :
 - i. chaque indice visé, et tout indice subséquent à l'indice visé, est un « indice autorisé » tel que défini à l'article 1.1 de la Norme canadienne 81-102;
 - ii. le placement doit être nécessaire à la réalisation des objectifs de placement de chaque fonds indiciel, qui est d'imiter le rendement de l'indice visé en faisant directement des placements dans des titres constitutifs de cet indice visé, dans une proportion qui reflète, pour l'essentiel, leur poids dans celui-ci, car :
 - a) il y a augmentation, dans cet indice, du poids des titres constitutifs; ou
 - b) le produit de la vente de parts des fonds indiciels doit être réinvesti.
 - iii. la proportion, dans le portefeuille des fonds indiciels, d'actions de la même catégorie que les titres constitutifs ne doit pas excéder leur poids relatif dans l'indice visé;
 - iv. chaque fonds indiciel ne donne pas l'ordre d'achat, à titre de mandant ou de mandataire, à un preneur ferme relié. Toutefois, cette condition ne s'applique
 - a) ni à CIBC US ni à aucun autre fonds indiciel pour lequel MCM agit à titre de sous-conseiller en vertu de l'entente visée au paragraphe 4 ci-dessus;
 - b) ni à aucun autre fonds indiciel dont le gestionnaire de portefeuille a engagé, en vertu de l'entente visée au paragraphe 5 ci-dessous, un sous-

conseiller qui n'appartient pas au même groupe que TAL ou la CIBC et n'a pas de liens avec elles, n'appartient pas non plus au même groupe que les sociétés appartenant au même groupe qu'elles ou ayant des liens avec elles et n'a aucun lien avec de telles sociétés;

- v. tout achat effectué dans les 60 jours suivant le placement doit être fait à une Bourse à la cote de laquelle sont inscrites les actions de la même catégorie que les titres constitutifs;
 - vi. le prospectus simplifié de chaque fonds indiciel dont les parts sont offertes au moment du placement doit indiquer que l'OPC peut, en vertu de la présente décision, faire tout placement nécessaire à la réalisation de ses objectifs de placement;
 - vii. la notice annuelle de chaque fonds indiciel doit contenir de l'information et des explications sur les politiques, pratiques ou lignes directrices en matière d'opérations comportant des conflits d'intérêts ou des risques de conflits d'intérêt;
 - viii. tout fonds indiciel protection doit avoir avisé par écrit ses porteurs de parts qu'il peut faire un placement en vertu de la présente décision.
- b. l'information suivante, concernant chaque placement effectué par chaque fonds indiciel conformément à la présente décision, doit être donnée dans un rapport attesté par le conseiller en valeurs et déposé dans SEDAR dans les 30 jours de la fin du mois au cours duquel le placement a eu lieu :
- i) la date du placement des titres, le prix d'offre et la date à laquelle les titres ont été souscrits;
 - ii) l'émetteur des titres constitutifs, le chef de file et, si celui-ci n'était pas un preneur ferme faisant partie du même groupe, la portion du placement souscrite par un ou plusieurs preneurs fermes faisant partie du même groupe;
 - iii) le nombre d'actions de la même catégorie que les titres constitutifs achetés par le fonds indiciel;
 - iv) le prix d'achat;
 - v) le courtier auquel a été donné l'ordre d'acheter des actions de la même catégorie que les titres constitutifs, et les

frais (le cas échéant) payés par le fonds indiciel pour l'achat;

- vi) une déclaration du conseiller en valeurs selon laquelle celle-ci a déterminé que l'achat fait pour le fonds indiciel était à la fois dans l'intérêt de celui-ci et nécessaire à la réalisation de son objectif de placement.
- c. la présente décision deviendra inopérante dans le territoire relevant d'un décideur à l'entrée en vigueur de toute disposition législative ou de tout règlement pris par celui-ci et ayant le même objet que l'article 4.1 de la Norme canadienne 81-102.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Numéro de projet Sédar : 438326 & 438336

VERITAS Software Corporation

Dispense VERITAS Software Corporation de l'application des articles 147.19 à 147.23 de la Loi, dans le cadre d'un rachat possible des actions ordinaires de son capital-actions auprès de ses salariés, dirigeants et consultants ainsi qu'auprès de ceux de sociétés du même groupe dans le cadre de ses régimes intitulés « 1993 Equity Incentive Plan », « 1993 Employee Stock Purchase Plan » et « 2002 Employee Stock Purchase Plan », conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

6.6 Dépôt de suppléments

BCE Inc.

Réception du supplément de prospectus daté du 7 août 2002 au prospectus simplifié définitif de BCE Inc. daté du 1^{er} août 2002, visant le placement de 74 000 000 d'actions ordinaires. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de la Commission.

Numéro de projet Sédar : 467416

Corporation de Capital Associés du Canada

Réception du supplément de fixation du prix n° 8 daté du 17 juillet 2002 au prospectus simplifié définitif de Corporation de Capital Associés du Canada daté du 26 novembre 2001, visant le placement de billets à moyen terme série 2001. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de la Commission.

Numéro de projet Sédar : 398099

Société de Financement GE Capital du Canada

Réception des suppléments de fixation du prix n° 1, 2 et 3 datés du 23 juillet 2002 au prospectus simplifié définitif de Société de Financement GE Capital du Canada daté du 18 juillet 2002, visant le placement de billets à moyen terme. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de la Commission.

Numéro de projet Sédar : 464922

7. OFFRES PUBLIQUES

7.1 Avis

7.2 Dispenses

7.3 Refus

8. COURTIERS, CONSEILLERS EN VALEURS ET LEURS REPRÉSENTANTS

8.1 Inscriptions des courtiers et des conseillers en valeurs

DLJ Canada Inc.

Inscription de la société à titre de courtier en valeurs de plein exercice. Le dirigeant responsable des activités de la société au Québec est M. Julien Béliveau.

8.2 Inscriptions

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Corporation Canaccord Capital (La) :

- **Hayes, Denis William**
- **Lowrie, Stephen James**
- **Morgan, Christopher Thomas**
- **Smith, Peter Michael**
- **Wong, Tony Wai Keung**

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Financière Banque Nationale Inc. :

- **Bergeron, Ginette**
- **Boucher, Denis**
- **Cormier, Diane Linda**
- **Gratton, Georges R.**
- **Hicks, Eric Cecil**
- **Otis, Denise**
- **Pace, Fernando**
- **Wazir, Eliza Anne**

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Scotia Capitaux Inc. :

- **Foster, Christopher Lewis**
- **Hay, Brian**
- **Kowal, Jeffrey Franklin**
- **Waller, Timothy Barry**

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes :

- **Bazinet, Chantal**
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
- **Cifuentes, Jazmyne**
BMO Nesbitt Burns Ltée
- **Côté, Catherine Elisabeth-Anne**
Résolution Capital Inc.
- **Devlin, Margaret Dolores**
Valeurs Mobilières TD Inc.

- **Foley, Christopher James**
Gestion MD Limitée
- **Fortin, Alain**
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
- **Hervieux, Thor Homer**
Marchés Mondiaux CIBC Inc.
- **Kennedy, John Charles**
Valeurs Mobilières Berkshire Inc.
- **Papa, Domenic**
Société de valeurs mobilières E*Trade Canada
- **Ripley, Marian Kam Yung**
Services Investisseurs CIBC Inc.
- **Ryan, Wayne Joseph**
Gestion de Placements TD Inc.
- **Sarafian, Taline**
Valeurs Mobilières Canada-Vie Inc.
- **Tourangeau, David**
Marchés Mondiaux CIBC Inc.
- **Woodall, Kelly Marie**
UBS Bunting Warburg Inc.
- **Yeung, Wai Hong**
TD Waterhouse Canada Inc.

8.3 Inscriptions conditionnelles

Inscription à titre de représentant de la personne suivante :

- **Gagné, Stéphane**
Groupe Option Retraite Inc. (Le)

laquelle est assortie de la condition suivante :

- le représentant est restreint à l'épargne collective.

Inscription à titre de représentant de la personne suivante :

- **Stewart, Daniel**
Elliott & Page Limitée

laquelle est assortie de la condition suivante :

- le représentant n'exerce l'activité de conseiller en valeurs qu'auprès des personnes visées à l'article 30 de l'Instruction générale n° Q-9.

Le directeur se réserve la possibilité de réviser sa décision advenant modification de l'Instruction générale n° Q-9 ou suite à une modification réglementaire.

8.4 Agréments

Agrément à titre de dirigeant responsable de l'établissement principal au Québec de la personne suivante :

- **Saracino, Franco Pasquale**
UBS Gestion Globale d'Actifs

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes :

- **Beaudry, France**
Services de Gestion Évolution FM Inc.
- **Budnik, Nicholas Jason**
Corporation Canaccord Capital
- **Corcoran, William John**
Jarislowsky, Fraser Limitée
- **Currie, Douglas Graeme**
Corporation Canaccord Capital (La)
- **Dutton, Robert R.**
Fiducie Desjardins Inc.
- **Fortin, Alain**
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
- **Gaffey, Sean Michael**
TD Waterhouse Canada Inc.
- **Germain, Jean-Nicolas**
Merrill Lynch Canada Inc.
- **Goulet, Steve**
Services de Gestion Évolution FM Inc.
- **Hahmann, Sven**
UBS Gestion Globale d'Actifs
- **Henderson, Leonard**
Placements Laketon Ltée
- **Kelly, Ian Kerr**
Placements Laketon Ltée
- **Levasseur, Jean-François**
Groupe Option Retraite Inc. (Le)
- **Martin, Larry Allen**
Corporation Canaccord Capital (La)
- **McDonough, Raymond Patrick**
Financière Banque Nationale Inc.
- **Pirkel, Lucie**
UBS Gestion Globale d'Actifs
- **Pochodyniak, Joseph John**
RBC Gestion Mondiale des Investissements Inc.
- **Rémillard, Johanne**
Fiducie Desjardins Inc.
- **Smith, Terri Lynn**
Valeurs Mobilières MCAP Inc.

- **Steinman, Aron Lawrence**
Financière Banque Nationale Inc.
- **Thériault, Daniel Alphonse**
Gestion Privée de Portefeuille MD Inc.
- **Tutino, Giuseppe**
Financière Banque Nationale Inc.
- **Vigeant, Stéphane Robert**
Financière Banque Nationale Inc.
- **Zirnis, Sven (Steve) Imants**
Services Investisseurs CIBC Inc.

8.5 Reprises d'activités

Reprise d'activités à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Société de Fiducie Lombard Odier :

- **Chapados, Martin**
- **Lepage, Luc**
- **Perreault, Sylvain**
- **Trudel, Lilianne**

Reprise d'activités à titre de représentant de la personne suivante :

- **Pratte, Jean Richard**
Valeurs Mobilières Partenaires Cartier Inc.

8.6 Interruptions d'activités

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Socrate, Gestion de Patrimoine Inc. vu la cessation de cette activité :

- **Chapados, Martin**
- **Lepage, Luc**
- **Perreault, Sylvain**
- **Trudel, Lilianne**

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, vu la cessation de cette activité :

- **Douglas-Crawford, Anne Hamilton**
Services Investisseurs CIBC Inc.

8.7 Radiations

Radiation de l'inscription à titre de représentant des personnes suivantes, vu la cessation de cette activité :

- **Gratton, Georges R.**
Financière Banque Nationale Inc.

- **Yeung, Wai Hong**
Services d'Investissement TD
Waterhouse (Canada) Inc.

8.8 Cessations de fonctions

Cessation de fonctions à titre de dirigeant responsable de l'établissement principal au Québec de la personne suivante :

- **Primeau, Daniel**
UBS Gestion Globale d'Actifs Inc.

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes :

- **Mahaffy, James Franklin**
Société de Gestion d'Actifs HSBC
(Canada) Limitée
- **Munro, Laurie James**
Services Valeurs Mobilières M.R.S. Inc.
- **Paterson, Alexander Kennedy**
Trust La Laurentienne du Canada Inc.
- **Rousseau, Henri-Paul**
Trust La Laurentienne du Canada Inc.
- **Vallée, Michel**
TAL Gestion Globale d'Actifs Inc.

8.9 Dispenses

Computershare Securities Corporation Broadcourt Capital Corporation Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Incorporated

Une dispense de l'application de l'article 148 de la Loi sur les valeurs mobilières est accordée à Computershare Securities Corporation, Broadcourt Capital Corporation, Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Incorporated et tout futur agent nommé par Texas Instruments Incorporated les autorisant à agir à titre de courtier en valeurs dans le cadre des régimes d'actionnariat à l'intention des employés résidents du Québec de la société Texas Instruments Incorporated, de ses filiales ou sociétés affiliées ou des membres de son groupe.

Cette dispense est accordée pour les motifs suivants :

- les actions de Texas Instruments Incorporated sont inscrites à la cote de la bourse de New York;
- les sociétés Computershare Securities Corporation, Broadcourt Capital Corporation,

Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Incorporated et tout futur agent nommé par Texas Instruments Incorporated sont dûment inscrits en vertu de la réglementation américaine sur les valeurs mobilières et leurs services sont limités à l'administration des régimes qui font l'objet de la présente décision;

- 3 personnes résidant au Québec sont admissibles aux régimes.

E*Trade Securities, Inc.

Une dispense de l'application de l'article 148 de la Loi sur les valeurs mobilières est accordée à E*Trade Securities, Inc. et tout futur agent nommé par VERITAS Software Corporation les autorisant à agir à titre de courtier en valeurs dans le cadre des régimes d'actionnariat à l'intention des employés résidents du Québec de la société VERITAS Software Corporation, de ses filiales ou sociétés affiliées ou des membres de son groupe.

Cette dispense est accordée pour les motifs suivants :

- les actions de VERITAS Software Corporation sont inscrites à la cote du Nasdaq;
- la société E*Trade Securities, Inc. et tout futur agent nommé par VERITAS Software Corporation sont dûment inscrits en vertu de la réglementation américaine sur les valeurs mobilières et leurs services sont limités à l'administration des régimes qui font l'objet de la présente décision;
- 5 personnes résidant au Québec sont admissibles aux régimes.

FutureShare Financial LLC

Une dispense de l'application de l'article 148 de la Loi sur les valeurs mobilières est accordée à FutureShare Financial LLC et tout futur agent nommé par Mellon Financial Corporation les autorisant à agir à titre de courtier en valeurs dans le cadre du régime d'actionnariat à l'intention des employés résidents du Québec de la société Mellon Financial Corporation, de ses filiales ou sociétés affiliées ou des membres de son groupe.

Cette dispense est accordée pour les motifs suivants :

- les actions de Mellon Financial Corporation sont inscrites à la cote de la bourse de New York;

- la société FutureShare Financial LLC et tout futur agent nommé par Mellon Financial Corporation sont dûment inscrits en vertu de la réglementation américaine sur les valeurs mobilières et leurs services sont limités à l'administration du régime qui fait l'objet de la présente décision;
- environ 35 personnes résidant au Québec sont admissibles au régime;
- une notice d'offre établie en français est remise aux participants du régime qui résident au Québec.

Dispense d'exercer des fonctions à temps plein

- **Brodeur, David Peter**
Marchés Mondiaux CIBC Inc.

Une dispense de l'application de l'article 53 de l'Instruction générale n° Q-9 est accordée au représentant afin de lui permettre d'exercer une autre activité

Le bénéfice de cette dispense est assorti des restrictions ou conditions suivantes :

- le représentant exerce une autre activité en dehors de la période habituelle de travail ou d'une façon qui, de l'avis du Directeur, n'interfère pas avec ses fonctions de représentant;
- le fait pour le représentant d'exercer une autre activité ne crée pas, de l'avis du Directeur, de conflit d'intérêts ni d'apparence de conflit d'intérêts avec ses fonctions de représentant;
- le courtier en valeurs auprès duquel le représentant est inscrit consent par écrit à ce que celui-ci exerce une autre activité;
- le représentant souscrit auprès de la Commission l'engagement d'informer par écrit le Directeur de tout changement dans les informations soumises lors de la demande de dispense.

Dispense de l'obligation prévue à l'article 204 du Règlement concernant le lieu de résidence.

- **Kennedy, John Charles**
- **Ryan, Wayne Joseph**

Ces personnes sont dispensées de résider au Québec aux conditions suivantes :

- elles résident près de la frontière et n'exercent leur activité au Québec que dans la région frontalière où elles résident;

- elles sont inscrites à titre de représentant d'un courtier en valeurs inscrit auprès des Commissions de valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario.

Dispense de l'obligation prévue à l'article 204 du Règlement concernant le lieu de résidence.

- **Duffie, Linda May**
- **Ripley, Kam Yung**
- **Foley, Christopher James**

Ces personnes sont dispensées de résider au Québec aux conditions suivantes :

- elles devront se soumettre aux droits applicables au Québec et aux tribunaux du Québec en cas de litige avec un client domicilié au Québec;
- elles sont inscrites à titre de représentant d'un courtier en valeurs inscrit auprès des Commissions de valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario.

Dispense de l'obligation prévue à l'article 204 du Règlement concernant le lieu de résidence.

- **Sprague, Daniel Stewart**

Cette personne est dispensée de résider au Québec aux conditions suivantes :

- elle est inscrite à titre de représentant d'un conseiller en valeurs inscrit auprès des Commissions de valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario;
- elle n'exerce l'activité de conseiller en valeurs qu'auprès des personnes visées à l'article 30 de l'Instruction générale n° Q-9.

8.10 Exercice d'une autre activité

Société de Fiducie Lombard Odier

La société est autorisée à offrir des services de conseil en matière de titres dérivés.

Autorisation d'offrir des services de conseil en matière de titre dérivés

- **Lepage, Luc**
Société de Fiducie Lombard Odier

8.11 Refus

8.12 Divers

DLJ Canada Inc.

Approbation des prises de position importante par MM. David M. Beatty et Lionel F. Conacher de 47,6 % chacun du capital-actions du courtier en valeurs de plein exercice DLJ Canada Inc. Ces prises de position importante se font via la société West Wind Capital Partners Inc.

9. INFORMATION SUR VALEURS EN CIRCULATION

9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

9.2 Dispenses

Fonds des énergies de remplacement Sentry Select

Fonds de la biotechnologie Sentry Select

Fonds de services financiers mondiaux Sentry Select

Fonds de technologie internet Sentry Select

Fonds de gestion des fortunes Sentry Select

Fonds de communications sans fil Sentry Select

Dispense Fonds des énergies de remplacement Sentry Select, Fonds de la biotechnologie Sentry Select, Fonds de services financiers mondiaux Sentry Select, Fonds de technologie internet Sentry Select, Fonds de gestion des fortunes Sentry Select et Fonds des communications sans fil Sentry Select de l'envoi à leurs porteurs de titres, des états financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001 vérifiés de nouveau par Deloitte & Touche LLP (ci-après les « états financiers de Deloitte »), lorsque lesdits états financiers sont déposés auprès de la Commission, aux conditions suivantes :

- (i) que les états financiers de Deloitte soient sensiblement identiques, à tous égards importants, aux états financiers annuels du même exercice vérifiés par Arthur Andersen LLP; et
- (ii) que le rapport du vérificateur sur les états financiers de Deloitte ne contienne pas de restriction et que le rapport réfère aux états financiers comparatifs du 31 décembre 2000 comme étant vérifiés par d'autres vérificateurs.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

9.3 Refus

9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Northern Téléphone Limitée

Révoque l'état d'émetteur assujetti de Northern Téléphone Limitée.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

9.5 Divers

VVC Exploration Corp.

Décide que la société VVC Exploration Corp. devient émetteur assujetti au motif qu'elle est tenue à des obligations d'information continue équivalentes en Colombie-Britannique et l'autorise à faire valoir une période de 18 ans pendant laquelle elle a satisfait à ces obligations.

ANNEXES - AUTRES INFORMATIONS

A. Dépôt de documents d'information

Rapports trimestriels

	Date du document		
AASTRA TECHNOLOGIES LIMITED	2002-06-30	EASTMAIN RESOURCES INC.	2001-10-31
ACIERS ALGOMA INC.	2002-06-30	EASTMAIN RESOURCES INC.	2002-01-31
AIR CANADA	2002-06-30	EASTMAIN RESOURCES INC.	2002-04-30
ALCAN INC.	2002-06-30	EDISPATCH.COM WIRELESS DATA INC.	2002-06-30
ALIMENTS MAPLE LEAF INC. (LES)	2002-06-30	ELECTROVAYA INC.	2002-06-30
ALLIANCE PIPELINE LIMITED PARTNERSHIP	2002-06-30	EMERA INCORPORATED	2002-06-30
ANGIOTECH PHARMACEUTICALS, INC.	2002-06-30	ENCANA CORPORATION	2002-06-30
AT PLASTIQUES INC.	2002-06-30	ENERFLEX SYSTEMS LTD	2002-06-30
BOLIDEN AB	2002-06-30	ENERVEST DIVERSIFIED INCOME TRUST	2002-06-30
BURLINGTON RESOURCES INC.	2002-06-30	EXPLORATION DIOS INC.	2002-06-30
CALIAN TECHNOLOGY LTD	2002-06-30	EXPLORATIONS NAMEX INC.	2002-06-30
CALPINE CORPORATION	2002-06-30	FAIRFAX FINANCIAL HOLDINGS LIMITED	2002-06-30
CANADA SOUTHERN PETROLEUM LTD	2002-06-30	FAIRMONT HOTELS & RESORTS INC.	2002-06-30
CIMATEC ENVIRONMENTAL ENGINEERING INC.	2002-06-30	FIDUCIE CARTE DE CREDIT OR	2002-06-30
CITIGROUP INC.	2002-06-30	FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER	2002-06-30
CLEARWAVE N.V.	2002-06-30	CONSTITUEE D'HOTELS LEGACY	
COMPAGNIE CANADIENNE DES BILLETS DE BANQUE, LIMITEE (LA)	2002-06-30	FONDS DE PARTICIPATION INDICIEL SSGA	2002-06-30
COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE (LA)	2002-03-31	DOW JONES CANADA TITANS 40	
COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE (LA)	2002-06-30	FONDS DE REVENU DAVIS + HENDERSON	2002-06-30
COMPAGNIE D'IMMOBILIER REVENUE LIMITEE	2002-06-30	FORDING INC.	2002-06-30
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	2002-06-30	GREAT-WEST LIFECO INC.	2002-06-30
COMPAGNIE PETROLIERE IMPERIALE LTEE	2002-06-30	GROUPE LINDSEY MORDEN INC.	2002-06-30
CORECO INC.	2002-06-30	HELLER FINANCIAL CANADA, LTD.	2002-03-31
CORETEC INC.	2002-06-30	HELLER FINANCIAL CANADA, LTD.	2002-06-30
CORPORATION COTT	2002-06-30	HIGH RIVER GOLD MINES LTD	2002-06-30
CORPORATION FINANCIERE CANADA-VIE	2002-06-30	HIP INTERACTIVE CORP.	2002-06-30
CORPORATION FUTURE BEACH	2002-06-30	HYDRO ONE INC.	2002-06-30
CYTOVAX BIOTECHNOLOGIES INC.	2002-06-30	IAMGOLD CORPORATION	2002-06-30
DENBURY RESOURCES INC.	2002-06-30	INCO LIMITEE	2002-06-30
DOMINION CANADA FINANCE COMPANY	2002-06-30	INEX PHARMACEUTICALS CORPORATION	2002-06-30
DOMTAR INC.	2002-06-30	IVACO INC.	2002-06-30
EASTMAIN RESOURCES INC.	1997-07-31	JARISLOWSKY FRASER BALANCED FUND (#14295)	2002-06-30
EASTMAIN RESOURCES INC.	1997-10-31	JARISLOWSKY FRASER BOND FUND (#14295)	2002-06-30
EASTMAIN RESOURCES INC.	1998-01-31	JARISLOWSKY FRASER CANADIAN EQUITY FUND (#14295)	2002-06-30
EASTMAIN RESOURCES INC.	1998-07-31	JARISLOWSKY FRASER INTERNATIONAL EQUITY FUND (#14295)	2002-06-30
EASTMAIN RESOURCES INC.	1998-10-31	JARISLOWSKY FRASER SPECIAL EQUITY FUND (#14295)	2002-06-30
EASTMAIN RESOURCES INC.	1999-01-31	JARISLOWSKY FRASER TAXABLE BALANCED FUND (#14295)	2002-06-30
EASTMAIN RESOURCES INC.	1999-07-31	JARISLOWSKY FRASER U.S. EQUITY FUND (#14295)	2002-06-30
EASTMAIN RESOURCES INC.	1999-10-31	LAFARGE NORTH AMERICA INC.	2002-06-30
EASTMAIN RESOURCES INC.	2000-01-31	LEXAM EXPLORATIONS INC.	2002-06-30
EASTMAIN RESOURCES INC.	2000-10-31	MACKENZIE INVESTMENT MANAGEMENT INC.	2002-06-30
EASTMAIN RESOURCES INC.	2001-01-31	MAGNA ENTERTAINMENT CORP.	2002-06-30
EASTMAIN RESOURCES INC.	2001-04-30	MATTEL, INC.	2002-06-30
		MAVERICK TUBE CORPORATION	2002-06-30
		MAZARIN INC.	2002-06-30
		MICROCELL TELECOMMUNICATIONS INC.	2002-06-30
		MINACS WORLDWIDE INC.	2002-06-30
		NIF-T	2002-06-30
		NOVA GAS TRANSMISSION LTD.	2002-06-30
		NOVA SCOTIA POWER INC.	2002-06-30

Commission des valeurs mobilières du Québec

2002-08-16 Vol. XXXIII n° 32

ODYSSEY RE HOLDINGS CORP.	2002-06-30	CAISSE D'ECONOMIE DESJARDINS SURETE	2002-03-31
ONTARIO POWER GENERATION INC.	2002-06-30	DU QUEBEC	
OPTIMUM GENERAL INC.	2002-06-30	CAISSE D'ECONOMIE HYDRO	2002-03-31
PETRO-CANADA	2002-06-30	CAISSE DESJARDINS AERO	2002-03-31
POTASH CORPORATION OF	2002-06-30	CAISSE POPULAIRE DE LONGUEUIL (LA)	2002-03-31
SASKATCHEWAN INC.		CAISSE POPULAIRE DE ST-ADELPHÉ	2002-03-31
PROVIDENT ENERGY TRUST	2002-06-30	(CHAMPLAIN) (LA)	
R SPLIT CORPORATION	2002-06-16	CAISSE POPULAIRE DE ST-CAMILLE (LA)	2002-03-31
RESSOURCES ARENA GOLD INC.	2002-05-31	(20419)	
RESSOURCES AUR INC. (LES)	2002-06-30	CAISSE POPULAIRE DE ST-JUST,	2002-03-31
RESSOURCES CALDERA INC.	2002-06-30	MONTMAGNY (LA)	
ROGERS SUGAR INCOME FUND	2002-06-30	CAISSE POPULAIRE DE ST-MAGLOIRE (LA)	2002-03-31
ROTHMANS INC.	2002-06-30	CAISSE POPULAIRE DE ST-MALO (LA)	2002-03-31
ROYAL HOST REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2002-06-30	(50027)	
RTO ENTERPRISES INC.	2002-06-30	CAISSE POPULAIRE DE STE-JUSTINE (LA)	2002-03-31
SAPUTO INC.	2002-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE	2002-03-31
SAVARIA CORPORATION	2002-06-30	BONSECOURS	
SHIRE PHARMACEUTICALS GROUP PLC	2002-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE	2002-03-31
SIEBEL JANNA ARRANGEMENT, INC.	2002-06-30	RIVIERE-PORTNEUF	
SIEBEL SYSTEMS, INC.	2002-03-31	COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	2001-12-31
SIEBEL SYSTEMS, INC.	2002-06-30	SUR LA VIE (LA)	
SIERRA WIRELESS, INC.	2002-06-30	CYTOVAX BIOTECHNOLOGIES INC.	2002-03-31
SLATER STEEL INC.	2002-06-30	EASTMAIN RESOURCES INC.	1997-04-30
SMK SPEEDY INTERNATIONAL INC.	2002-06-30	EASTMAIN RESOURCES INC.	1998-04-30
SMURFIT-STONE CONTAINER CORPORATION	2002-06-30	EASTMAIN RESOURCES INC.	1999-04-30
SOCIETE D'ENERGIE TALISMAN INC.	2002-06-30	EASTMAIN RESOURCES INC.	2000-07-31
SOCIETE EN COMMANDITE IMMOBILIERE TRUST ROYAL	2002-06-30	EASTMAIN RESOURCES INC.	2001-07-31
SPX CORPORATION	2002-06-30	GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC. (LE)	2002-05-31
STARS INCOME FUND	2002-06-30	INFLAZYME PHARMACEUTICALS LTD.	2002-03-31
SUMMIT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2002-06-30	INVESTISSEMENTS R.E. INC.	2000-10-31
SUN-RYPE PRODUCTS LTD.	2002-06-30	INVESTISSEMENTS R.E. INC.	2001-10-31
SUPERIOR PROPANE INC.	2002-06-30	PLUTONIC CAPITAL CORP.	2002-06-30
TELECOMMUNICATIONS ALIANT INC.	2002-06-30	SPECTRAL DIAGNOSTICS INC.	2002-03-31
TELESYSTEME MOBILES INTERNATIONAL INC.	2002-06-30	SYMANTEC CORPORATION	2002-03-31
TEMBEC INDUSTRIES INC.	2002-06-30	SYSTECH RETAIL SYSTEMS INC.	2002-01-31
TERRA INDUSTRIES INC.	2002-06-30	VINS ANDRES LTEE (LES)	2002-03-31
TEXTRON FINANCIAL CANADA FUNDING CORP.	2002-06-29		
TEXTRON FINANCIAL CORPORATION	2002-06-30	<i>Rapports annuels</i>	
TRANSCANADA PIPELINES LIMITED	2002-06-30	CAISSE D'ECONOMIE DESJARDINS SURETE	2002-03-31
ULTIMA ENERGY TRUST	2002-06-30	DU QUEBEC	
UNI-SELECT INC.	2002-06-30	CAISSE POPULAIRE DE ST-CAMILLE (LA)	2002-03-31
VETEMENTS DE SPORTS GILDAN INC. (LES)	2002-07-01	(20419)	
VOICE MOBILITY INTERNATIONAL, INC.	2002-06-30	CAISSE POPULAIRE DE ST-MALO (LA)	2002-03-31
WESCAST INDUSTRIES INC.	2002-06-30	(50027)	
WESTAIM CORPORATION (THE)	2002-06-30	CAISSE POPULAIRE DE STE-JUSTINE (LA)	2002-03-31
XEROX CORPORATION	2002-06-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE	2002-03-31
ZARLINK SEMICONDUCTOR INC.	2002-06-30	BONSECOURS	
		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE	2002-03-31
		RIVIERE-PORTNEUF	
		COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	2001-12-31
		SUR LA VIE (LA)	
		CYTOVAX BIOTECHNOLOGIES INC.	2002-03-31
		DEVON CANADA CORPORATION	2001-09-30
		EASTMAIN RESOURCES INC.	2000-07-31
		FORMULA GROWTH FUND	2000-12-31
		FORMULA GROWTH FUND	2001-12-31
		GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC. (LE)	2002-05-31
		INFLAZYME PHARMACEUTICALS LTD.	2002-03-31
		MONT SUTTON INC.	2000-06-30
<i>États financiers annuels</i>			
CAISSE D'ECO. DESJ. DES EMPL. D'HYDRO-QUEBEC (SEC. EST, NORD ET OUEST DU QUEBEC)	2002-03-31		

MONT SUTTON INC.	2001-06-30
RESSOURCES STE-GENEVIEVE LTEE	2001-12-31
SPECTRAL DIAGNOSTICS INC.	2002-03-31
SYMANTEC CORPORATION	2002-03-31

*Circulaires en vue de la sollicitation
de procuration*

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA
SUR LA VIE (LA)
CORPORATION LBL SKYSYSTEMS
CYTOVAX BIOTECHNOLOGIES INC.
DEVINE ENTERTAINMENT CORPORATION
EASTMAIN RESOURCES INC.
EASTMAIN RESOURCES INC.
EASTMAIN RESOURCES INC.
EASTMAIN RESOURCES INC.
EASTMAIN RESOURCES INC.
GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC. (LE)
INFLAZYME PHARMACEUTICALS LTD.
MINES D'OR VIRGINIA INC.
NORFIN BUSINESS ADVISORS
CORPORATION
RESSOURCES MINIERES RADISSON INC.
SPECTRAL DIAGNOSTICS INC.
VAN HOUTTE INC.

Dossiers d'information

AMJ CAMPBELL INC.	2002-03-31
CORPORATIONS UNIES LIMITEE	2002-03-31
EASTMAIN RESOURCES INC.	2001-07-31
INFLAZYME PHARMACEUTICALS LTD.	2002-03-31
MINES D'OR VIRGINIA INC.	2002-05-31
RESSOURCES STE-GENEVIEVE LTEE	2001-12-31
ROTHMANS INC.	2002-03-31
SERVICES FINANCIERS MFP LTEE.	2002-03-31
SPECTRAL DIAGNOSTICS INC.	2002-03-31

B Déclarations d'initiés**Liste des symboles****RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI**

- 0 : Relation(s) de l'initié avec l'émetteur assujetti non indiquée(s) sur la déclaration
- 1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres (ou ceux émis par une société du même groupe - LSCC)
- 2 : Filiale d'un émetteur assujetti
- 3 : Porteur de titres qui détient en propriété ou qui exerce une emprise ou la haute main sur plus de 10 % des titres d'un émetteur assujetti (Loi sur les banques et Québec - 10 % d'une catégorie de titres) comportant le droit de vote ou le droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation
- 4 : Administrateur d'un émetteur assujetti
- 5 : Membre de la haute direction d'un émetteur assujetti
- 6 : Administrateur ou membre de la haute direction d'un porteur de titres visée en 3
- 7 : Administrateur ou membre de la haute direction d'une société du même groupe (d'une filiale dans le cas du Québec et de la Loi sur les banques) que l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6
- 8 : Initié présumé selon la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes ou la Loi sur les banques

- Pl. : Porteur inscrit
- P.R.D. : Plan de réinvestissement de dividendes
- P.S.A. : Plan de souscription d'action
- P.S.S.D. : Plan de souscription d'action auprès de ses salariés et dirigeants
- R.E.E.R. : Régime enregistré d'épargne-retraite

NATURE DE L'EMPRISE

- p : propriété
- c : contrôle

NATURE DE L'OPÉRATION**(# - Ancien formulaire de déclaration des initiés)**

- DI : Déclaration initiale
- 00 : Nature de l'opération non indiquée sur la déclaration
- 10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché sauf la levée d'une option
- 11 : Placement privé (actions nouvelles)
- 20 : Acquisition ou aliénation effectuée privé- ment
- 22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat
- 25 : Modification de la nature de l'emprise
- 30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un plan
- 35 : Dividende en actions

- 40 : Acquisition ou aliénation d'une option d'achat
- 45 : Acquisition ou aliénation d'une option de vente
- 46 : Expiration d'une option
- 50 : Acquisition ou aliénation par don
- 55 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
- 60 : Vente à découvert
- 65 : Attribution de bons de souscription
- 66 : Attribution de droits de souscription
- 70 : Exercice de bons de souscription
- 71 : Expiration de bons de souscription
- 72 : Expiration de droits de souscription
- 75 : Exercice de droits de souscription
- 76 : Levée d'options
- 78 : Conversion ou échange
- 82 : Restructuration de capital
- 84 : Division ou regroupement d'actions
- 85 : Rachat - annulation
- 87 : Offre publique de rachat
- 90 : Contrepartie d'un bien
- 95 : Contrepartie de services
- 96 : Attribution d'options
- 97 : Autre (fournir explications dans commentaires)
- 99 : Correction d'information (déclaration rectifiée)

NATURE DE L'OPÉRATION (Nouveau formulaire 55-102F6)

Généralités

- DI : Déclaration initiale
- 10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché
- 11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément
- 15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus
- 16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus
- 22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition
- 30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat
- 35 : Dividende en actions
- 36 : Conversion ou échange
- 37 : Division ou regroupement d'actions
- 38 : Rachat – annulation
- 40 : Vente à découvert
- 45 : Contrepartie d'un bien
- 46 : Contrepartie de services
- 47 : Acquisition ou aliénation par don
- 48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs

Dérivés émis par l'émetteur

- 50 : Attribution d'options
- 51 : Levée d'options
- 52 : Expiration d'options
- 53 : Attribution de bons de souscription
- 54 : Exercice de bons de souscription
- 55 : Expiration de bons de souscription
- 56 : Attribution de droits de souscription

- 57 : Exercice de droits de souscription

- 58 : Expiration de droits de souscription

Dérivés émis par un tiers

- 70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
- 71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
- 72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
- 73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers

Divers

- 90 : Changements relatifs à la propriété
- 97 : Autres
- 98 : Nature, opération non identifiée

-
- a : Prix approximatif
 - m : Prix moyen
 - # : Le dièse signifie que la déclaration d'initié a été remplie à partir de l'ancien formulaire de déclaration des initiés.
 - (1) L'information de cette section provient des déclarations d'initiés déposées auprès de la Commission. Les initiés sont responsables de l'information fournie et des inexactitudes qu'elle pourrait comporter.
 - * L'astérisque en regard d'un solde signifie que les données fournies par l'initié ne correspondent pas à celles compilées par la Commission et qu'elles sont publiées telles qu'elles ont été déclarées.

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Acquisition	Aliénation			
ABER DIAMOND CORPORATION									
OPTIONS (ACT. ORD.)									
LAMACRAFT, JOHN CHARLES	45	2002/02/05	P96 #	ATTRIB. OPT.	25 000		-	420 000	
POUNDS, JAMES	7	2002/07/31	PDI	DÉCL. INITIALE			-	50 000	
ABITIBI-CONSOLIDATED INC.									
OPTIONS (ACT. ORD.)									
VERONNEAU, LOUIS G.	5	2002/06/28	PDI	DÉCL. INITIALE			-	25 050	
ABSOLUTE SOFTWARE CORPORATION									
OPTIONS (ACT. ORD.)									
HUGHES, DONALD CONNELLY	5	2002/07/31	P50	ATTRIB. OPT.	10 000		,290	106 657	
LIBIN, TERRY GORDON	4	2002/07/31	P50	ATTRIB. OPT.	25 000		,290	171 657	
RAFFIN, LEO	5	2002/07/31	P50	ATTRIB. OPT.	10 000		-	70 000	
ADHEREX TECHNOLOGIES INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
BELLINI, FRANCESCO	4	2001/05/28	PDI	DÉCL. INITIALE			-	-	
		2002/07/08	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	100 000		,300	100 000	
LEVY, EDWIN	4	2002/07/08	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	16 000		,300	29 336	
LEVY, JULIA G.	4	2002/07/08	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	16 000		,300	42 668	
ROBIN, NORRIS	5	2002/01/02	PDI	DÉCL. INITIALE			-	-	
		2002/07/08	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	18 000		,300	18 000	
ADVANTAGE ENERGY INCOME FUND									
PARTS DE FIDUCIE									
MAZURKEWICH, RICHARD PAUL	4								
R.E.E.R.	PI	2002/07/24	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	200		11,050	16 418	
ALCAN INC.									
OPTIONS (ACT. ORD.)									
FINN BROOKS, MARTHA	5	2002/08/01	PDI	DÉCL. INITIALE			-	-	
		2002/08/01	P50	ATTRIB. OPT.	68 000		58,680	68 000	
ALIMENTATION COUCHE-TARD INC.									

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾				Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Acquisition	Aliénation		
ACT. SUBALT. CAT. 								
BOUCHARD, ALAIN	45	2002/04/30	P15	ACQ./ALI. PROSP.		200 000	34,000	
		2002/04/30	P51	LEV. OPT.	200 000		4,820	992
D'AMOURS, JACQUES	45	2001/07/20	P37	DIVISION / REGR. ACT.	42 900		-	
		2002/04/30	P15	ACQ./ALI. PROSP.		150 000	34,000	
		2002/04/30	P51	LEV. OPT.	150 000		4,820	85 800
FORTIN, RICHARD	45	2001/07/20	P37	DIVISION / REGR. ACT.	25 900		-	
		2002/04/30	P15	ACQ./ALI. PROSP.		50 000	34,000	
		2002/04/30	P51	LEV. OPT.	150 000		4,820	
		2002/04/30	P51	LEV. OPT.		150 000	34,000	1 800
PLOURDE, REAL	45	2001/07/20	P37	DIVISION / REGR. ACT.	51 700		-	
		2002/04/30	P15	ACQ./ALI. PROSP.		130 000	34,000	
		2002/04/30	P51	LEV. OPT.	130 000		4,820	
		2002/04/30	P51	LEV. OPT.	20 000		4,820	123 400
OPTIONS (ACT. SUB. CAT.)								
BOUCHARD, ALAIN	45	2002/04/30	P51	LEV. OPT.		200 000	-	1 000 000
D'AMOURS, JACQUES	45	2001/07/20	P37	DIVISION / REGR. ACT.	130 000		-	
		2002/04/30	P51	LEV. OPT.		150 000	-	110 000
FORTIN, RICHARD	45	2002/04/30	P51	LEV. OPT.		150 000	-	505 000
PLOURDE, REAL	45	2002/04/30	P51	LEV. OPT.		130 000	-	
		2002/04/30	P51	LEV. OPT.		20 000	-	505 000
ALIMENTS MAPLE LEAF INC. (LES)								
ACTIONS ORDINAIRES								
LOADMAN, DONALD ELLIS	4	2002/08/08	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	500		13,900	9 500
OPTIONS (ACT. ORD.)								
BOLAND, J. NICHOLAS	5	2002/06/26	P50	ATTRIB. OPT.	15 000		14,740	34 000
BUSCH, ROBERT I.	7	2002/06/26	P50	ATTRIB. OPT.	15 000		14,740	92 022
FARRELL, ALISON	7	2000/07/20	PDI	DÉCL. INITIALE			-	28 000
		2002/06/26	P50	ATTRIB. OPT.	15 000		14,740	43 000
LAN, RICHARD ALLAN	5	2002/05/26	P50	ATTRIB. OPT.	80 000		14,740	698 633
MCCAIN, MICHAEL HARRISON	45	2002/06/26	P50	ATTRIB. OPT.	125 000		14,740	1 078 380
RESSA, PATRICK A.	5	2001/12/12	PDI	DÉCL. INITIALE			-	46 500

Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
					Acquisition	Aliénation		
SKIVINGTON, MAURICE S.	7	2002/06/26	P50	ATTRIB. OPT.	30 000		14,740	76 500
		2001/04/25	PDI	DÉCL. INITIALE			-	15 000
		2002/06/26	P50	ATTRIB. OPT.	7 500		14,740	22 500
AMJ CAMPBELL INC.								
ACTIONS ORDINAIRES								
GEOSAM INVESTMENTS LIMITED	3	2002/07/31	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	600		1,430	
		2002/08/02	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	1 000		1,610	
		2002/08/06	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	10 000		1,620	
		2002/08/07	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	300		1,600	958 600
OPTIONS (ACT. ORD.)								
GNAT, ALBERT	4	2002/05/14	P50	ATTRIB. OPT.	15 000		1,510	25 000
STEELE, ROBERT GEORGE	4	2002/05/14	P50	ATTRIB. OPT.	15 000		1,510	15 000
ASTRAL MEDIA INC.								
OPTIONS (ACT. CAT. <A>, S.D.V.)								
THIBAUT, MARC	8	2002/01/09	PDI	DÉCL. INITIALE			-	-
		2002/01/09	P50	ATTRIB. OPT.	1 250		47,440	
		2002/04/11	P37	DIVISION / REGR. ACT.	1 250		-	2 500
AT&T CANADA INC.								
REÇUS DE DÉPOT, CAT. 								
DE WILDE, LISA	4	2002/07/23	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	90		48,900	201
BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE								
ACTIONS ORDINAIRES								
BARLOW, DAVID EDWARD	5	2002/03/25	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		3 000	55,660	
		2002/03/25	P36	CONV. OU ÉCH.	3 000		21,125	300
BOYANER, MARLENE	58							
E.S.P.P.	PI	2002/03/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT		444	55,890	2 292
BROWN, RICHARD D.	5	2002/08/01	PDI	DÉCL. INITIALE			-	3
E.S.P.P.- CANADA TRUST	PI	2002/08/01	CDI	DÉCL. INITIALE			-	205
KHAN, FEROZE	5							
CANADA TRUST	PI	2002/06/30	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	83		54,000	

Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
					Acquisition	Aliénation		
		2002/06/30	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	11		54,000	
		2002/06/30	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	43		54,000	
		2002/06/30	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	3		54,000	1 257
LETCFORD, IAN MAURICE	5							
E.S.P.P.	PI	2002/08/01	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	36		45,250	704
MCGUIRE, MARGARET JANE	58	- -	P90	CHANG. REL. PROP.	282		-	938
E.S.P.P.- CANADA TRUST	PI	2001/12/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	282		51,360	
		- -	C90	CHANG. REL. PROP.		282	-	223
OPTIONS (ACT. ORD.)								
BARLOW, DAVID EDWARD	5	2002/03/25	P51	LEV. OPT.		3 000	-	29 300
BROWN, RICHARD D.	5	2002/08/01	PDI	DÉCL. INITIALE			-	4 000
OCTROI ACT. SUBALT. (RSA)								
KHAN, FEROZE	5	2001/12/06	P56	ATTRIB. DROITS SOUSCR.	399		50,000	399
MCGUIRE, MARGARET JANE	58	2001/12/06	P56	ATTRIB. DROITS SOUSCR.	996		50,170	996
PIEKOS, WILLIAM	58	2001/12/06	P56	ATTRIB. DROITS SOUSCR.	321		50,170	321
BANQUE DE MONTREAL								
ACTIONS ORDINAIRES								
FLECK, DAVID ALEXANDER	7	2002/08/08	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		10 000	36,050	12 568
BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE (LA)								
ACTIONS ORDINAIRES								
BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE (LA)	1	2002/07/09	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	7 100		50,900	
		2002/07/09	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	15 300		50,950	
		2002/07/09	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	20 000		50,980	
		2002/07/09	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	52 300		50,990	
		2002/07/10	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	50 000		50,730	
		2002/07/10	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	45 000		50,900	
		2002/07/10	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	45 000		50,930	
		2002/07/10	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	10 000		50,950	
		2002/07/11	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	5 000		49,200	
		2002/07/11	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	20 000		49,250	
		2002/07/11	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	10 000		49,350	
		2002/07/11	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	10 000		49,500	

Opérations ⁽¹⁾									
Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant	
					Acquisition	Aliénation			
		2002/07/11	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	50 000		49,550		
		2002/07/11	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	10 000		49,600		
		2002/07/11	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	10 000		49,650		
		2002/07/11	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	10 000		49,750		
		2002/07/12	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	122 000		48,800		
		2002/07/12	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	3 000		48,850		
		2002/07/15	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	5 000		48,800		
		2002/07/15	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	5 000		48,750		
		2002/07/15	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	10 000		48,620		
		2002/07/15	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	5 000		48,350		
		2002/07/15	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	5 000		48,360		
		2002/07/15	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	5 000		48,250		
		2002/07/15	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	5 000		48,100		
		2002/07/31	P38	RACH. - ANNUL.		534 700	-	-	
ZIMMERMAN, OSCAR	78	2001/12/31	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	91		48,960 m	1 044	
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA									
OPTIONS (ACT. ORD.)									
MCMANUS, RAYMOND	45	2002/08/01	P50	ATTRIB. OPT.	100 000		28,218	100 000	
BANQUE NATIONALE DU CANADA									
ACTIONS ORDINAIRES									
DUCHESNAY, LORRAINE ACT. PRIV. CAT., SÉRIE <4>	7	2002/05/16	PDI	DÉCL. INITIALE			-	450	
DUCHESNAY, LORRAINE	7	2002/05/16	PDI	DÉCL. INITIALE			-	10 189	
BANQUE ROYALE DU CANADA									
ACTIONS ORDINAIRES									
BANQUE ROYALE DU CANADA	1	2002/07/02	P38	RACH. - ANNUL.	100 100		51,230 m		
		2002/07/03	P38	RACH. - ANNUL.	101 200		51,650 m		
		2002/07/04	P38	RACH. - ANNUL.	13 600		52,380 m		
		2002/07/05	P38	RACH. - ANNUL.	33 200		53,020 m		
		2002/07/05	P38	RACH. - ANNUL.		100 100	-		
		2002/07/08	P38	RACH. - ANNUL.	120 000		53,400 m		
		2002/07/08	P38	RACH. - ANNUL.		101 200	-		

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾							Solde courant
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
					Acquisition	Aliénation		
	2002/07/09	P38	RACH. - ANNUL.		110 100		53,670	m
	2002/07/09	P38	RACH. - ANNUL.			13 600	-	
	2002/07/10	P38	RACH. - ANNUL.		120 000		52,790	m
	2002/07/10	P38	RACH. - ANNUL.			33 200	-	
	2002/07/11	P38	RACH. - ANNUL.		107 200		51,940	m
	2002/07/11	P38	RACH. - ANNUL.			120 000	-	
	2002/07/12	P38	RACH. - ANNUL.		117 500		51,280	m
	2002/07/12	P38	RACH. - ANNUL.			110 100	-	
	2002/07/15	P38	RACH. - ANNUL.		120 000		50,970	m
	2002/07/15	P38	RACH. - ANNUL.			120 000	-	
	2002/07/16	P38	RACH. - ANNUL.		85 600		50,940	m
	2002/07/16	P38	RACH. - ANNUL.			107 200	-	
	2002/07/17	P38	RACH. - ANNUL.		116 800		50,960	m
	2002/07/17	P38	RACH. - ANNUL.			117 500	-	
	2002/07/18	P38	RACH. - ANNUL.		131 100		51,620	m
	2002/07/18	P38	RACH. - ANNUL.			120 000	-	
	2002/07/19	P38	RACH. - ANNUL.			85 600	-	
	2002/07/22	P38	RACH. - ANNUL.		193 800		48,630	m
	2002/07/22	P38	RACH. - ANNUL.			116 800	-	
	2002/07/23	P38	RACH. - ANNUL.		145 700		48,880	m
	2002/07/23	P38	RACH. - ANNUL.			131 100	-	
	2002/07/24	P38	RACH. - ANNUL.		120 300		48,140	m
	2002/07/25	P38	RACH. - ANNUL.		182 200		47,990	m
	2002/07/25	P38	RACH. - ANNUL.			193 800	-	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		200 000		48,320	m
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.			145 700	-	
	2002/07/29	P38	RACH. - ANNUL.		138 000		50,860	m
	2002/07/29	P38	RACH. - ANNUL.			120 300	-	
	2002/07/30	P38	RACH. - ANNUL.		150 000		51,360	m
	2002/07/30	P38	RACH. - ANNUL.			182 200	-	
	2002/07/31	P38	RACH. - ANNUL.		150 000		52,600	m
	2002/07/31	P38	RACH. - ANNUL.			200 000	-	
	2002/08/02	P38	RACH. - ANNUL.			138 000	-	
	2002/08/02	P38	RACH. - ANNUL.			150 000	-	

Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
					Acquisition	Aliénation		
		2002/08/07	P38	RACH. - ANNUL.		150 000	-	-
BOREK, WALTER R.	5	2002/06/30	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	5		34,080US	1 186
FINDLAY, KATHERINE SUE	7	2002/07/23	PDI	DÉCL. INITIALE			-	-
FRANZ, ADENA	5	2001/10/10	P00	NAT. OPÉR. NON IDENT.	9		48,890	
		2001/12/11	P00	NAT. OPÉR. NON IDENT.	12		49,420	201
GRIFFITHS, BRYAN PATRICK	5	2002/06/30	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	106		56,379 m	11 280
IVEY, CAROL ANN	7	2002/06/30	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	470		52,490	
		2002/08/06	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		363	53,360	2 754
LAMBERT, COLIN OVEREND HAMILTON	5	2002/06/18	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		4 000	55,980	
		2002/06/18	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		400	55,970	
		2002/06/18	P51	LEV. OPT.	4 400		39,640	1 500
MCREA, SANDRA JEAN	7	2000/09/27	P84 #	DIVISION / REGR. ACT.	112		-	
		- -	P99 #	CORR. INFO.(DÉCL. RECTIF.)		4	-	
		2002/06/14	P10 #	ACQ./ALI. MARCHÉ SAUF LEV.OPT.		220	55,270	-
NEWALL, JAMES EDWARD MALCOLM	4							
WASKESIU EAST HOLDINGS	PI	2002/06/10	C97	AUTRES		520	-	37 372
SAUNDERS, DOUGLAS CHARLES FREDRICK	7	2002/07/31	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	426		-	
		2002/08/01	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		2 000	-	3 002
SMITH, DENNIS LEROY	7	2002/02/22	P35	DIVIDENDE EN ACT.	2		47,008	299 *
VERMEULEN INC.	PI	2002/02/22	C35	DIVIDENDE EN ACT.	127		47,008	16 792 *
RBC DS		2001/12/31	C00	NAT. OPÉR. NON IDENT.	317		48,662	
		2001/12/31	C00	NAT. OPÉR. NON IDENT.	27		51,688	368 *
SMYTH, JEFFREY ALAN	7							
CHERYL SMYTH	PI	2002/08/06	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ		90	53,120	85
ACTIONS DIFFÉRÉES								
SMITH, DENNIS LEROY	7	2002/01/19	P00	NAT. OPÉR. NON IDENT.	638		45,890	
		- -	P00	NAT. OPÉR. NON IDENT.	11		-	1 046 *
OPTIONS (ACT. ORD.)								
LAMBERT, COLIN OVEREND HAMILTON	5	2002/06/18	P51	LEV. OPT.		4 400	-	-
BANQUE TORONTO-DOMINION (LA)								
ACTIONS ORDINAIRES								
CLARK, PAUL MARTYN	5							
TD WATERHOUSE	PI	2002/06/28	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	3 300		33,000	3 430

Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
					Acquisition	Aliénation		
COULTHARD, DAVID JOHN	5	2002/05/24	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	500		39,050	
		2002/06/30	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	16		35,810	m 1 993
DUNCAN, DAVID GEORGE	5	2002/08/12	PDI	DÉCL. INITIALE			-	1 414
CANADA TRUST COMPANY	PI	2002/08/12	CDI	DÉCL. INITIALE			-	59
GORDON, GENE MURRAY	5							
TD WATERHOUSE	PI	2002/07/02	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	37		30,880	4 225
MURPHY, STEPHEN HOWARD EDWARD	5							
INVESTOR COMPANY	PI	2002/06/24	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	1 000		33,510	1 355
STAIKU, CONSTANTIN	5	2002/06/19	PDI	DÉCL. INITIALE			-	1 000
STRICKLAND, ROBERT LLOYD	5							
INVESTOR COMPANY	PI	2002/04/30	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	88		41,640	
		2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	120		30,880	13 437
YEN, SHANG LIN	5							
MICHAEL BELL	PI	2002/06/11	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ		4 700	-	100 *
OPTIONS (ACT. ORD.)								
DUNCAN, DAVID GEORGE	5	2002/08/12	PDI	DÉCL. INITIALE			-	15 900
BASIS 100 INC.								
ACTIONS ORDINAIRES								
DE ANGELIS, PATRICK	5							
E.S.P.P.	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	122		,910	624
HALL, SHARON L.	5							
E.S.P.P.	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	289		,910	289
MURIN, JOSEPH J.	5	2002/08/07	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	47 500		,640	50 000
PATTERSON, JEFF	5							
E.S.P.P.	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	122		,910	624
SMITH, ROBERT J.	5	2002/08/07	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	9 800		,990	
		2002/08/07	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	200		1,000	10 000
TAYLOR, KATHRYN ANNE	5	2002/08/02	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	4 400		1,100	4 400
THOMAS, MURRAY EDWIN	5							
E.S.P.P.	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	213		,910	
		2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT		304	,910	1 561 *
BC GAS INC.								

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Acquisition	Aliénation			
ACTIONS ORDINAIRES									
STEWART, ROBERT TREVOR	4	2002/08/09	P46	CONTREP. SERV.	300		39,129	6 800	
BCE EMERGIS INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
BARON, DANIEL	5	2002/07/16	PDI	DÉCL. INITIALE			-	120	
OPTIONS (ACT. ORD.)									
BARON, DANIEL	5	2002/07/16	PDI	DÉCL. INITIALE			-	-	
		2002/08/01	P50	ATTRIB. OPT.	15 000		5,450	15 000	
BCE INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
BILODEAU, ALAIN	5	2002/07/29	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	500		25,250	1 000	
BENNETT ENVIRONMENTAL INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
MEUNIER, PIERRE B.	4	2002/06/07	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		2 000	27,450		
		2002/06/07	P51	LEV. OPT.	55 000		5,300		
		2002/06/10	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		9 800	25,500		
		2002/06/11	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		18 500	25,100		
		2002/06/12	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		9 700	25,160	15 000	
RICHARDSON, PETER D.	5	2002/07/09	P37	DIVISION / REGR. ACT.	1 000		-	3 000	
WILLIAMS, DAVID A.	4	2002/07/09	P37	DIVISION / REGR. ACT.	100 000		-	300 000	
OPTIONS (ACT. ORD.)									
BENNETT, JOHN ANTHONY	45	2002/07/09	P84 #	DIVISION / REGR. ACT.	107 500		-		
		2002/07/30	P96 #	ATTRIB. OPT.	95 000		12,300	417 500	
MEUNIER, PIERRE B.	4	2002/06/07	P51	LEV. OPT.		55 000	-	50 000	
RICHARDSON, PETER D.	5	2002/07/09	P37	DIVISION / REGR. ACT.	47 500		-		
		2002/07/30	P50	ATTRIB. OPT.	70 000		12,300	212 500	
WILLIAMS, DAVID A.	4	2002/07/09	P37	DIVISION / REGR. ACT.	15 000		-		
		2002/07/30	P50	ATTRIB. OPT.	25 000		-	70 000	
BIOXEL PHARMA INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									

Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Relations	Date	Nature Emprise/ Opération	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
					Acquisition	Aliénation		
KEMESTRIE INC.	3	2002/07/30	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		10 500	,550	
		2002/07/30	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		4 500	,510	
		2002/07/31	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		5 000	,600	
		2002/08/02	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		10 000	,600	3 403 334
BRASCAN CORPORATION								
ACTIONS CAT. <A>, D.V.L.								
BRASCAN CORPORATION	1	2002/07/30	P38	RACH. - ANNUL.	1 000		32,650	
		2002/08/07	P38	RACH. - ANNUL.	7 000		32,720	
		2002/08/07	P38	RACH. - ANNUL.		8 000	-	-
BUSHMILLS ENERGY CORPORATION								
ACTIONS ORDINAIRES								
FOULKES, DONALD E.	45	2002/04/19	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	1 500		,850	571 712
669677 ALBERTA LTD.	PI	2001/11/21	C99 #	CORR. INFO.(DÉCL. RECTIF.)	100		-	41 575
B2B TRUST								
OPTIONS (ACT. ORD.)								
MCMANUS, RAYMOND	45	2002/08/01	P50	ATTRIB. OPT.	50 000		9,761	53 500
C.I. FUND MANAGEMENT INC.								
ACTIONS ORDINAIRES								
BAILLIE, JAMES C.	6	2002/07/25	PDI	DÉCL. INITIALE			-	-
C.I. FUND MANAGEMENT INC.	1	2002/07/02	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	298 000		10,000	
		2002/07/02	P38	RACH. - ANNUL.		298 000	-	
		2002/07/03	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	100 000		10,000	
		2002/07/03	P38	RACH. - ANNUL.		100 000	-	
		2002/07/05	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	402 900		9,750	
		2002/07/05	P38	RACH. - ANNUL.		402 900	-	
		2002/07/11	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	170 000		9,500	
		2002/07/11	P38	RACH. - ANNUL.		170 000	-	
		2002/07/19	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	304 600		9,350	
		2002/07/19	P38	RACH. - ANNUL.		304 600	-	
		2002/07/22	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	35 000		9,200	
		2002/07/22	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	55 000		9,250	

Opérations ⁽¹⁾									
Émetteur					Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix	Solde	
Titre	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Acquisition	Aliénation	unitaire	courant	
Initié									
Porteur inscrit									
LEE-CHIN, MICHAEL ANTHONY AIC CORP. FUND INC.	3 PI	2002/07/22	P38	RACH. - ANNUL.		35 000	-		
		2002/07/22	P38	RACH. - ANNUL.		55 000	-		
		2002/07/23	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	30 700		9,250		
		2002/07/23	P38	RACH. - ANNUL.		30 700	-		
		2002/07/24	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	400		9,100		
		2002/07/24	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	1 400		9,200		
		2002/07/24	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	380 000		9,150		
		2002/07/24	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	300		9,170		
		2002/07/24	P38	RACH. - ANNUL.		400	-		
		2002/07/24	P38	RACH. - ANNUL.		1 400	-		
		2002/07/24	P38	RACH. - ANNUL.		380 000	-		
		2002/07/24	P38	RACH. - ANNUL.		300	-		
		2002/07/26	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	5 700		9,220		
		2002/07/26	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	17 700		9,150		
		2002/07/26	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	100 000		9,250		
		2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		5 700	-		
		2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		17 700	-		
		2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		100 000	-		
									-
						</			

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Acquisition	Aliénation			
		2002/07/31	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	1 000			38,750	1 000
CANADIAN SUPERIOR ENERGY INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
BILTON, LEIGH	4	2002/05/24	PDI	DÉCL. INITIALE				-	6 910
OPTIONS (ACT. ORD.)									
BILTON, LEIGH	4	2002/05/24	PDI	DÉCL. INITIALE				-	175 000
CANMINE RESOURCES CORPORATION									
ACTIONS ORDINAIRES									
FERREIRA, WILLIAM SCANLON	4	2002/08/02	P11	ACQ./ALI. PRIVÉMENT	3 000 000			-	3 000 000
WHISTLE STOP HOLDINGS	PI	2002/08/02	C11	ACQ./ALI. PRIVÉMENT		7 500 000		-	-
CASCADES INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
DUCHARME, ALAIN	7	1997/09/22	P97	AUTRES		8 000		-	
		2002/06/28	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		300		17,200	7 700
LEMAIRE, BERNARD	456								
GESTION B. LEMAIRE INC	PI	- -	C97	AUTRES	1 000 000			7,900	
		2000/12/31	C36	CONV. OU ÉCH.	2 544			-	
		2000/12/31	C36	CONV. OU ÉCH.	3 200			-	
		2000/12/31	C36	CONV. OU ÉCH.	13 140			-	14 564 152
9081-7636 QUEBEC INC.		- -	C97	AUTRES		1 000 000		7,900	-
CCL INDUSTRIES INC.									
ACTIONS CAT. , S.D.V.									
CCL INDUSTRIES INC.	1	2002/08/02	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	480 000			20,000	
		2002/08/02	P38	RACH. - ANNUL.		480 000		-	-
CEQUEL ENERGY INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
JONES, ALISON	5								
DARRELL JONES	PI	2002/06/24	C36	CONV. OU ÉCH.	9 947			3,750	760 447
REÇUS DE SOUSCRIPTION									
JONES, ALISON	5								

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Acquisition	Aliénation			
DARRELL JONES	PI	2002/06/24	C36	CONV. OU ÉCH.		9 947		3,750	-
CFM CORPORATION									
<i>OPTIONS (ACT. ORD.)</i>									
HOUSTON, PAUL A.	4	2002/07/24	PDI	DÉCL. INITIALE				-	2 000
KROETSCH, PAUL	5	2002/07/24	P50	ATTRIB. OPT.	6 000			14,000	14 333
CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE LIMITEE									
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>									
NININGER, JAMES ROBERT	4	2002/08/02	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	500			33,750	1 500 *
COGNICASE INC.									
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>									
CASHMORE, JAY	7								
JJ CASHMORE & ASS.	PI	2001/09/24	CDI	DÉCL. INITIALE				-	8 468
CASHMORE FAMILY TRUST		2001/09/24	CDI	DÉCL. INITIALE				-	92 699
		2002/06/20	C11	ACQ./ALI. PRIVÉMENT		10 000		5,950	
		2002/06/20	C11	ACQ./ALI. PRIVÉMENT		5 000		6,150	
		2002/06/21	C11	ACQ./ALI. PRIVÉMENT		5 000		6,250	72 699
COMPAGNIES LOBLAW LIMITEE (LES)									
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>									
GARIEPY, CLAUDE	7	2002/08/06	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	260			56,740	260
COMPASS INCOME FUND									
<i>PARTS</i>									
COMPASS INCOME FUND	1	2002/07/29	P38	RACH. - ANNUL.	4 000			9,950	
		2002/07/29	P38	RACH. - ANNUL.		4 000		-	
		2002/07/29	P38	RACH. - ANNUL.	5 000			9,900	
		2002/07/29	P38	RACH. - ANNUL.		5 000		-	
		2002/07/29	P38	RACH. - ANNUL.	3 800			9,850	
		2002/07/29	P38	RACH. - ANNUL.		3 800		-	
		2002/07/30	P38	RACH. - ANNUL.	3 000			9,900	
		2002/07/30	P38	RACH. - ANNUL.		3 000		-	
		2002/07/30	P38	RACH. - ANNUL.	200			9,850	
		2002/07/30	P38	RACH. - ANNUL.		200		-	

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾							
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
					Acquisition	Aliénation		
		2002/07/31	P38	RACH. - ANNUL.	12 200		9,950	
		2002/07/31	P38	RACH. - ANNUL.		12 200	-	
		2002/08/01	P38	RACH. - ANNUL.	1 000		9,960	
		2002/08/01	P38	RACH. - ANNUL.		1 000	-	-
CONTRANS CORP.								
ACTIONS CAT. <A>, D.V.S.								
TALBOT, SCOTT	4	2002/05/10	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		2 000	36,000	
		2002/06/03	P51	LEV. OPT.	3 000		12,410	
		2002/06/05	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		3 000	38,010	-
OPTIONS (ACT. CAT.<A>, D.V.S.)								
TALBOT, SCOTT	4	2002/06/03	P51	LEV. OPT.		3 000	-	-
CORPORATION INTERNATIONALE MASONITE (LA)								
ACTIONS ORDINAIRES								
REPAR, LAWRENCE	5	2002/08/02	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		32 500	26,629	
		2002/08/08	P51	LEV. OPT.	40 000		11,500	72 500
OPTIONS (ACT. ORD.)								
MORRISON, JAMES URBAN III	5	2002/05/10	P50	ATTRIB. OPT.	10 000		22,400	210 000
REPAR, LAWRENCE	5	2002/08/08	P51	LEV. OPT.		40 000	-	260 000
CORPORATION LIFECO SPLIT INC (LA)								
ACTIONS PRIVILÉGIÉES								
WARMAN, MICHAEL KENNETH	4	2002/07/31	P38	RACH. - ANNUL.		472	25,000	926
CORPORATION NORTEL NETWORKS								
ACTIONS ORDINAIRES								
CLEGHORN, JOHN EDWARD	47	2002/07/31	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	17 000		1,570	25 000
MCMONAGLE, ANGELA MARIE	7							
TD WATERHOUSE	PI	2002/07/24	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	3 000		1,680	
		2002/07/30	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	6 000		1,640	9 300
MUMFORD, DONALD GREGORY	57	2002/07/30	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	50 000		1,500	50 569
OPTIONS (ACT. ORD.)								
MUMFORD, DONALD GREGORY	57	- -	P97	AUTRES		240 000	-	

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾							
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
					Acquisition	Aliénation		
		2002/08/07	P97	AUTRES	240 000		-	1 736 000
CORPORATION PHARMACEUTIQUE NYMOX								
ACTIONS ORDINAIRES								
SONNENREICH, MICHAEL R.	4	2002/07/31	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	5 000		4,440US	50 000
CORPORATION TECHNOLOGIES BIOENVELOP								
ACT. ORD. CAT. <A>								
3586871 CANADA INC.	38	2002/02/28	P20 #	ACQ./ALI. PRIVÉMENT		300 000	,500	25 532 994
CORPORATIONS UNIES LIMITEE								
ACTIONS ORDINAIRES								
E-L FINANCIAL CORPORATION LIMITED	3	2002/08/02	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	9 800		35,140	2 041 177
CYMAT CORP.								
OPTIONS (ACT. ORD.)								
CHIARUCCI, GEORGE	5	2002/07/02	P50	ATTRIB. OPT.	46 875		3,500	294 223
DALSA CORPORATION								
OPTIONS (ACT. ORD.)								
BROOKS, RALF M.	5	2002/08/02	P50	ATTRIB. OPT.	6 500		9,860	21 750
DECOMA INTERNATIONAL INC.								
ACTIONS CAT. <A>, D.V.S.								
JONES, GUY RHYS	5							
RBC ACTION DIRECT	PI	2002/06/14	C97	AUTRES	9		-	
		2002/08/07	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	600		17,050	3 408
DOMTAR INC.								
ACTIONS ORDINAIRES								
CAISSE DE DEPOT ET PLACEMENT DU QUEBEC	3	2002/08/01	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	22 800		16,110	33 798 522
DOUBLESTAR RESOURCES LTD.								
ACT. ORD. CAT. <A>								
SAVAGE, ALAN CLYDE H.	345							
SOUTHERN GOLD	PI	2002/07/31	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	1 000		,310	
		2002/07/31	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	5 000		,390	

Opérations ⁽¹⁾									
Émetteur					Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix	Solde	
Titre	Rela-	Date	Nature	Description	Acquisition	Aliénation	unitaire	courant	
Initié	tions		Emprise/	de l'opération					
Porteur inscrit			Opératio						
		2002/08/02	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ		30 000	,360	3 955 395	
DUNDEE BANCORP INC.									
ACT. SUBALT. CAT. <A>									
FERSTMAN, JOANNE SHARI	75	2001/12/19	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	1 567		12,950		
		2001/12/31	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	500		13,628		
		2002/03/31	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	409		15,298		
		2002/06/30	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	407		15,336		14 303
DUPONT CANADA INC.									
ACT. ORD. CAT. <A>									
DUPONT CANADA INC.	1	2002/07/02	P97	AUTRES	66 300		26,719		
		2002/07/09	P97	AUTRES	363 900		26,719		
		2002/07/30	P97	AUTRES	48 200		26,719		
		2002/07/31	P97	AUTRES	1 200		26,719		
		- -	P38	RACH. - ANNUL.		479 600	-		-
ELK POINT RESOURCES INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
CANFUND VE INVESTORS II, L.P.	3	2002/08/01	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	9 300		2,900		
		2002/08/01	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	11 000		3,040		
		2002/08/01	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	668 800		3,050		3 798 500
EMGOLD MINING CORPORATION									
ACTIONS ORDINAIRES									
GUENTHER, ROSS	4	2002/08/02	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		10 000	,175US	1 243 958	
EMPIRE COMPANY LIMITED									
ACT. ORD. CAT. 									
SOBEY, FRANK CAMERON	7								
DUNVEGAN HOLDINGS	PI	2002/07/29	C97	AUTRES	1 452 166		-	1 452 166	
ENBRIDGE INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
WUORI, STEPHEN J.	5	2002/08/08	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		55 000	47,000		
		2002/08/08	P51	LEV. OPT.	297		16,375		

Opérations ⁽¹⁾									
Émetteur					Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix		Solde
Titre	Relations	Date	Nature	Description	Acquisition	Aliénation	unitaire		courant
Initié			Emprise/	de l'opération					
Porteur inscrit			Opératio						
		2002/08/08	P51	LEV. OPT.	250		20,250		
		2002/08/08	P51	LEV. OPT.	36 245		31,350		
		2002/08/08	P51	LEV. OPT.	22 500		26,700		20 467
OPTIONS (ACT. ORD.)									
WUORI, STEPHEN J.	5	2002/08/08	P51	LEV. OPT.		297	-		
		2002/08/08	P51	LEV. OPT.		250	-		
		2002/08/08	P51	LEV. OPT.		36 245	-		
		2002/08/08	P51	LEV. OPT.		22 500	-		246 255
ENCANA CORPORATION									
ACTIONS ORDINAIRES									
CHHINA, HARBIR SINGH	7	2002/08/07	P51	LEV. OPT.	10 304		13,850		35 389
OPTIONS (ACT.ORD.)									
CHHINA, HARBIR SINGH	7	2002/08/07	P51	LEV. OPT.		10 304	-		141 872
JAMES, GUY COLIN LANGSTON	7	2002/04/24	P50	ATTRIB. OPT.	15 000		48,350		54 744
LAMACRAFT, JOHN CHARLES	4	2002/04/24	P96 #	ATTRIB. OPT.	7 500		48,040		25 900
ENTREPRISES CARA LIMITEE (LES)									
ACTIONS CAT. <A>, S.D.V.									
BARLOW, DAVID TERENCE	5	2002/07/31	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		9 328	7,250		
		2002/08/01	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		11 000	7,400		80 415
OPTIONS (ACT. CAT.<A>, S.D.V.)									
CHARRON, FRANK	5	2002/08/02	P57	EXERC. DROITS SOUSCR.		4 020	7,360		19 520
ENVOY COMMUNICATIONS GROUP INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
GENOVESE, GEOFFREY	5	2002/07/29	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		500 158	,370		239 948
EXFO INGENIERIE-ELECTRO-OPTIQUE INC.									
ACTIONS D.V.S.									
MARCOUILLER, PIERRE	4	2002/08/02	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	2 000		3,300		5 000
EXPLORATION DIOS INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
CLOUTIER, LUC	6								

Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opération	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
Titre					Acquisition	Aliénation		
Initié Porteur inscrit								
ENT. LUC CLOUTIER INC.	PI	2002/07/02	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	2 500		,340	
		2002/08/06	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	5 000		,320	47 564
DOUCET, DOMINIQUE	456	2002/07/31	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	3 000		,320	89 514
EXPLORATIONS FAIRSTAR INC.								
OPTIONS (ACT. ORD.)								
RAVINSKY, CARL M.	34	2002/05/07	P52	EXP. OPT.		75 000	-	377 500
EXPLORATIONS MINIERES DU NORD LTEE								
ACTIONS ORDINAIRES								
MICHAUD, CLAUDE	4	1999/02/01	PDI	DÉCL. INITIALE			-	325 800
SUCCESSION (FRANCOIS)	PI	1999/02/01	CDI	DÉCL. INITIALE			-	193 500
OPTIONS (ACT. ORD.)								
MICHAUD, CLAUDE	4	1999/02/01	PDI	DÉCL. INITIALE			-	60 000
		1999/02/26	P50	ATTRIB. OPT.	200 000		,800	
		1999/05/14	P50	ATTRIB. OPT.	120 000		1,100	
		2000/03/14	P50	ATTRIB. OPT.	45 000		1,170	
		2002/04/25	P50	ATTRIB. OPT.	15 000		1,170	440 000
FAIRMONT HOTELS & RESORTS INC.								
ACTIONS ORDINAIRES								
FAIRMONT HOTELS & RESORTS INC.	1	2002/08/01	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	24 400		37,652	
		2002/08/01	P38	RACH. - ANNUL.		24 400	-	
		2002/08/02	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	73 000		35,119	
		2002/08/02	P38	RACH. - ANNUL.		73 000	-	
		2002/08/06	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	72 600		34,934	
		2002/08/06	P38	RACH. - ANNUL.		72 600	-	
		2002/08/07	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	41 700		35,924	
		2002/08/07	P38	RACH. - ANNUL.		41 700	-	
		2002/08/08	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	80 200		37,914	
		2002/08/08	P38	RACH. - ANNUL.		80 200	-	-
FINANCIERE SUN LIFE DU CANADA INC.								
ACTIONS ORDINAIRES								
ANDERSON, JAMES MITCHELL ANGUS	5	2002/08/06	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	1 000		17,300US	9 000

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Acquisition	Aliénation			
BERGSTROM, DAVID CIBC MELLON TRUST	5 PI	2002/05/29 2002/05/29	CDI C36	DÉCL. INITIALE CONV. OU ÉCH.			- -		- 9 004
BOGART, THOMAS A. KESNER, IDALENE F.	5 4	2002/08/07 2002/08/05	P10 P10	ACQ./ALI. MARCHÉ ACQ./ALI. MARCHÉ	100 500		27,650 17,440US		7 800 500
SIGURDSON, WAYNE WAYNE OR LUCY S.	5 PI	2002/05/29 2002/05/29	CDI C10	DÉCL. INITIALE ACQ./ALI. MARCHÉ			- 35,170		400 -
CIBC MELLON TRUST CO.		2002/05/29 2002/05/29	CDI C36	DÉCL. INITIALE CONV. OU ÉCH.		400	- -		- 2 036
SMITH, JAMES ROBERT SPADAFORA, ROBERT L.	5 5	2002/08/07 2002/08/07	P10 P10	ACQ./ALI. MARCHÉ ACQ./ALI. MARCHÉ	125 200		17,830US 17,079US		1 155 200
IFMG SECURITIES, INC. STINSON, WILLIAM WADE OPTIONS (ACT. ORD.)	PI 4	2002/08/05 2002/08/07	C10 P10	ACQ./ALI. MARCHÉ ACQ./ALI. MARCHÉ	200 2 000		27,950		20 670
BERGSTROM, DAVID	5	2002/05/29	PDI	DÉCL. INITIALE			-		-
		2002/05/29	P36	CONV. OU ÉCH.	16 950		-		16 950
SIGURDSON, WAYNE	5	2002/05/29	PDI	DÉCL. INITIALE			-		-
		2002/05/29	P36	CONV. OU ÉCH.	60 388		-		60 388
FIRST CAPITAL REALTY INC. <i>ACTIONS ORDINAIRES</i>									
ALONY-HETZ PROPERTIES & INVESTMENTS LTD.	3								
CDS & CO.	PI	2002/07/15 2002/07/15 2002/07/29	C10 C97 C10	ACQ./ALI. MARCHÉ AUTRES ACQ./ALI. MARCHÉ	6 700 8 600	6 730	12,300 12,200 12,300		3 008 052
DÉB. 7.5%, ÉCH. <2003-12-01> FIRST CAPITAL REALTY INC.	1	2002/07/30	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	20 000		99,700		29 000
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER H&R <i>PARTS</i>									
COHEN, ERIC MICHELLE COHEN	5 PI	2002/07/24	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	4 000		12,310		7 000

Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur	Re- lations	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
Titre Initié Porteur inscrit					Acquisition	Aliénation		
RUTMAN, RONALD C. FEZ FINANCIAL CORP.	4 PI	2002/07/22 2002/07/24	C10 C10	ACQ./ALI. MARCHÉ ACQ./ALI. MARCHÉ	10 000 5 100		13,620 11,960	 423 340
FONDS SFK PATE								
PARTS								
KEELER, COLIN	6	2002/08/01	P15	ACQ./ALI. PROSP.	15 000		10,000	15 000
MEDLAND, CHARLES EDWARD	4	2002/07/24 2002/08/01	PDI P10	DÉCL. INITIALE ACQ./ALI. MARCHÉ	 6 100		- 10,000	- 6 100
FORDING INC.								
ACTIONS ORDINAIRES								
FORDING INC.	1	2002/07/30 2002/07/31 2002/08/01 2002/08/02 - - 2002/08/06 2002/08/07 2002/08/08 2002/08/09 - -	P38 P38 P38 P38 P38 P38 P38 P38 P38 P38	RACH. - ANNUL. RACH. - ANNUL. RACH. - ANNUL. RACH. - ANNUL. RACH. - ANNUL. RACH. - ANNUL. RACH. - ANNUL. RACH. - ANNUL. RACH. - ANNUL. RACH. - ANNUL.	11 000 3 000 8 000 4 000 6 000 2 000 3 600 19 000		24,980 25,050 24,850 25,000 - 24,950 25,240 25,250 24,870	 -
FOSTER, WILLIAM	5	2002/07/29	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	500	26 000 30 600	25,300	- 3 550
FORTIS INC.								
ACTIONS ORDINAIRES								
MARSHALL, HERBERT STANLEY	5	2002/08/06	P51	LEV. OPT.	20 995		29,150	46 510
OPTIONS (ACT. ORD.)								
MARSHALL, HERBERT STANLEY	5	2002/08/06	P51	LEV. OPT.		20 995	-	78 403
GABRIEL RESOURCES LTD.								
OPTIONS (ACT. ORD.)								
HICKSON, ROBIN JULIAN	4	2002/07/11	P50	ATTRIB. OPT.	400 000		5,100	1 150 000
KACZMAREX, ANDREW	5	2002/07/01 2002/07/11	PDI P50	DÉCL. INITIALE ATTRIB. OPT.	 200 000		- 5,100	- 200 000

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Acquisition	Aliénation			
MARSH, BRUCE	5	2002/07/01	PDI	DÉCL. INITIALE				-	-
		2002/07/11	P50	ATTRIB. OPT.	200 000			5,100	200 000
MOSS, TREVOR	5	2002/07/01	PDI	DÉCL. INITIALE				-	-
		2002/07/11	P50	ATTRIB. OPT.	200 000			5,100	200 000
GEORGE WESTON LIMITEE									
ACTIONS ORDINAIRES									
MAKINSON, JOHN	4	2002/08/09	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		6		113,000	1 349
GESTION DE PATRIMOINE DUNDEE									
ACTIONS ORDINAIRES									
GOODMAN, NATHAN EDWARD (NED)	4	2002/07/31	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	22 400			4,830	
		2002/08/06	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	15 300			5,500	51 100
OPTIONS (ACT. ORD.)									
FERSTMAN, JOANNE SHARI	7	2002/07/24	P96 #	ATTRIB. OPT.	100 000			4,750	150 000
GLOBAL THERMOELECTRIC INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
CHOMIAK, JOHN WILLARD	4	- -	PDI	DÉCL. INITIALE				-	2 850
		2002/07/25	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		2 250		2,597	600
OPTIONS (ACT. ORD.)									
BARKER, JAMES CHARLES	5	2002/07/26	P50	ATTRIB. OPT.	82 500			2,350	
		2002/07/26	P52	EXP. OPT.		150 000		-	82 500
BESTER, DONELDA PATRICIA	5	2002/07/26	P50	ATTRIB. OPT.	600			2,350	600
BROWN, KERRY	4	2002/07/26	P50	ATTRIB. OPT.	7 150			2,350	
		2002/07/26	P52	EXP. OPT.		13 000		-	17 150
CHOMIAK, JOHN WILLARD	4	- -	PDI	DÉCL. INITIALE				-	20 500
		2002/07/26	P50	ATTRIB. OPT.	7 150			2,350	
		2002/07/26	P52	EXP. OPT.		13 000		-	14 650
CRILLY, PAUL A.	5	2002/07/26	P50	ATTRIB. OPT.	96 250			2,350	
		2002/07/26	P52	EXP. OPT.		175 000		-	96 250
DAVIES, GLYNN GARETH	4	2002/07/26	P50	ATTRIB. OPT.	7 150			2,350	
		2002/07/26	P52	EXP. OPT.		13 000		-	17 150
FRASER, NORMAN	4	2002/07/26	P50	ATTRIB. OPT.	30 250			2,350	

Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur					Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix	Solde
Titre	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opération	Description de l'opération	Acquisition	Aliénation	unitaire	courant
Initié								
Porteur inscrit								
		2002/07/26	P52	EXP. OPT.		55 000	-	30 250
GHOSH, DEBABRATA	5	2002/07/26	P50	ATTRIB. OPT.	59 950		2,350	
		2002/07/26	P52	EXP. OPT.		109 000	-	80 284
HOWARD, JOHN C.	4	2002/07/26	P50	ATTRIB. OPT.	7 150		2,350	
		2002/07/26	P52	EXP. OPT.		13 000	-	17 150
LESAGE, BERNARD CHARLES	5	2002/07/26	P50	ATTRIB. OPT.	24 750		2,350	
		2002/07/26	P52	EXP. OPT.		45 000	-	55 750
MCGURK, BRIAN KENNETH STANLEY	5	2002/07/26	P50	ATTRIB. OPT.	7 975		2,350	
		2002/07/26	P52	EXP. OPT.		14 500	-	82 975
SNYDER, ROBERT BRUCE	4	2002/07/26	P50	ATTRIB. OPT.	9 900		2,350	
		2002/07/26	P52	EXP. OPT.		18 000	-	19 900
GLR RESOURCES INC.								
ACT. ORD. CAT. <A>								
KASNER, ROBERT JAMES	345	2002/07/31	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	5 000		,310	186 800
R.J. KASNER CO. LTD.	PI	2002/07/30	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	5 000		,310	2 078 142
GOLD RESERVE INC.								
ACT. ORD. CAT.<A>								
BELANGER, A. DOUGLAS	6	2002/08/05	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	300		1,750US	540 646
GOLDEN VALLEY MINES LTD.								
ACTIONS ORDINAIRES								
BREETVELL, GLENN	5	2002/07/17	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	18 000		,300	
		2002/07/18	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	23 000		,300	41 000
GREAT-WEST LIFECO INC.								
ACTIONS ORDINAIRES								
CORBETT, MARK S.	7	2002/08/02	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		10 000	23,700US	
		2002/08/02	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		5 000	23,800US	
		2002/08/02	P51	LEV. OPT.	10 000		8,480	
		2002/08/02	P51	LEV. OPT.	5 000		8,480	-
GREAT-WEST LIFECO INC.	1	2002/08/02	P38	RACH. - ANNUL.	52 100		-	
		- -	P38	RACH. - ANNUL.		52 100	-	-
OPTIONS (ACT. ORD.)								

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Acquisition	Aliénation			
CORBETT, MARK S.	7	2002/08/02	P51	LEV. OPT.		10 000	-		
		2002/08/02	P51	LEV. OPT.		5 000	-		62 000
GROUPE AECON INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
KINDBOM, ROLF	4	2002/04/16	P51	LEV. OPT.	10 000		3,600		10 000
OPTIONS (ACT. ORD.)									
KINDBOM, ROLF	4	2000/06/08	PDI #	DÉCL. INITIALE			-		75 000
		2002/04/16	P51	LEV. OPT.		10 000	-		65 000
GROUPE CGI INC. (LE)									
ACT. SUBALT. CAT. <A>									
BOIVIN, CLAUDE	4								
GESTION MARCLO INC.	PI	2002/08/08	C51	LEV. OPT.	1 000		4,125		95 080
CARON, RENAUD	5	2002/08/07	PDI	DÉCL. INITIALE			-		7 130
CLARICA	PI	2002/08/07	CDI	DÉCL. INITIALE			-		5 830
M.S.I.P.		2002/08/07	CDI	DÉCL. INITIALE			-		8 054
DESMARAIS, ROBERT N.	5								
M.S.I.P.	PI	2002/08/01	CDI	DÉCL. INITIALE			-		2 186
CLARICA		2002/08/01	CDI	DÉCL. INITIALE			-		2 396
R.E.E.R.		2002/08/01	CDI	DÉCL. INITIALE			-		4 800
R.E.E.R. (CLARICA)		2002/08/01	CDI	DÉCL. INITIALE			-		4 045
IMBEAU, ANDRE	45	2002/08/09	P51	LEV. OPT.	180 000		4,440		180 000
PINARD, LUC	5								
R.E.E.R.	PI	2002/06/30	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	460		8,900		157 034
STUART, MARK D.	5	2002/08/02	PDI	DÉCL. INITIALE			-		2 713
CLARICA	PI	2002/08/02	CDI	DÉCL. INITIALE			-		1 383
M.S.I.P.		2002/08/02	CDI	DÉCL. INITIALE			-		4 296
R.E.E.R.		2002/08/02	CDI	DÉCL. INITIALE			-		8 606
OPTIONS (ACT. SUB. CAT. <A>)									
BOIVIN, CLAUDE	4	2002/08/08	P51	LEV. OPT.		1 000	-		14 530
CARON, RENAUD	5	2002/08/07	PDI	DÉCL. INITIALE			-		80 000
DESMARAIS, ROBERT N.	5	2002/08/01	PDI	DÉCL. INITIALE			-		51 267
IMBEAU, ANDRE	45	2002/08/09	P51	LEV. OPT.		180 000	-		455 000

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Acquisition	Aliénation			
STUART, MARK D.	5	2002/08/02	PDI	DÉCL. INITIALE			-	61 667	
GROUPE EN TELECOMMUNICATIONS GT INC.									
OPTIONS (ACT. CAT. <A>)									
GILFILLAN, FIONA	5	2000/10/04	P50	ATTRIB. OPT.	15 000		19,420	66 500	
		2002/02/01	P50	ATTRIB. OPT.	8 500		1,560		
		2002/02/20	P50	ATTRIB. OPT.	23 000		,840		
HATCHER, PAUL	7	2000/09/29	P50	ATTRIB. OPT.	40 000		24,080	139 100	
		2000/10/04	P50	ATTRIB. OPT.	10 000		19,420		
		2002/02/01	P50	ATTRIB. OPT.	19 100		1,560		
		2002/02/20	P50	ATTRIB. OPT.	70 000		,840		
GROUPE INTERTAPE POLYMER INC. (LE)									
OPTIONS (ACT. ORD.)									
JACKSON, JAMES A.	57	2002/07/24	P50	ATTRIB. OPT.	15 000		10,150US	61 429	
GROUPE NEWTECH INTERNATIONAL INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
RANCOURT, YVON	345	2002/05/03	P11	ACQ./ALI. PRIVÉMENT		34 260	2,000	10 657 220	
		2002/07/18	P11	ACQ./ALI. PRIVÉMENT		62 250	2,000		
GSI LUMONICS INC									
OPTIONS (ACT. ORD.)									
BLACK, RICHARD B.	4	2002/07/17	P50	ATTRIB. OPT.	10 000		8,269US	63 082	
FERRARI, PAUL F.	4	2002/07/17	P50	ATTRIB. OPT.	10 000		8,269US	73 082	
GRIFFITH, PHILLIP	4	2002/07/17	P50	ATTRIB. OPT.	10 000		8,269US	60 000	
POND, BYRON	4	2002/07/17	P50	ATTRIB. OPT.	10 000		8,269US	65 000	
VIRGILIO, BENJAMIN	4	2002/07/17	P50	ATTRIB. OPT.	10 000		12,750	75 000	
HALEY INDUSTRIES LIMITED									
ACTIONS ORDINAIRES									
HERMAN, LAWRENCE D.	5	2001/06/20	PDI	DÉCL. INITIALE			-	11 000	
OPTIONS (ACT. ORD.)									
HERMAN, LAWRENCE D.	5	2001/06/20	PDI	DÉCL. INITIALE			-	21 000	
		2002/08/01	P51	LEV. OPT.		10 000	1,500	11 000	

Opérations ⁽¹⁾									
Émetteur	Re- lations	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant	
Titre Initié Porteur inscrit					Acquisition	Aliénation			
HEMOSOL INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
ALKEMA, DIRK	5	2002/07/25	P10 #	ACQ./ALI. MARCHÉ SAUF LEV.OPT.	2 500		1,740		
		2002/07/25	P10 #	ACQ./ALI. MARCHÉ SAUF LEV.OPT.	3 500		1,700	6 000	
OPTIONS (ACT. ORD.)									
ALKEMA, DIRK	5	2001/12/13	P96 #	ATTRIB. OPT.	15 000		6,300	84 998	
HOME CAPITAL GROUP INC.									
ACT. SUBALT. CAT. 									
HOME CAPITAL GROUP INC.	1	2002/07/11	P38	RACH. - ANNUL.	3 000		15,000		
		2002/07/11	P38	RACH. - ANNUL.	1 500		14,950		
		2002/07/15	P38	RACH. - ANNUL.	1 500		14,950		
		2002/07/16	P38	RACH. - ANNUL.	1 000		14,900		
		2002/07/16	P38	RACH. - ANNUL.	1 000		14,850		
		2002/07/17	P38	RACH. - ANNUL.	1 000		14,700		
		2002/07/17	P38	RACH. - ANNUL.	1 000		14,650		
		2002/07/18	P38	RACH. - ANNUL.	1 000		14,600		
		2002/07/18	P38	RACH. - ANNUL.	1 000		14,550		
		2002/07/18	P38	RACH. - ANNUL.	1 000		14,450		
		2002/07/18	P38	RACH. - ANNUL.	1 000		14,400		
		2002/07/18	P38	RACH. - ANNUL.	1 000		14,550		
		2002/07/18	P38	RACH. - ANNUL.	1 000		14,500		
		2002/07/19	P38	RACH. - ANNUL.	2 000		13,000		
		2002/07/22	P38	RACH. - ANNUL.	3 000		13,000		
		2002/07/22	P38	RACH. - ANNUL.	2 000		12,600		
		2002/07/22	P38	RACH. - ANNUL.	2 000		12,500		
		2002/07/22	P38	RACH. - ANNUL.	200		12,200		
		- -	P38	RACH. - ANNUL.		25 200	-	-	
ID BIOMEDICAL CORPORATION									
ACTIONS ORDINAIRES									
WEBB, IAN A.	4	2002/06/16	P46	CONTREP. SERV.	995		3,770		
		2002/06/16	P46	CONTREP. SERV.	638		7,050		
		2002/06/16	P46	CONTREP. SERV.	388		9,670		

Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
					Acquisition	Aliénation		
		2002/06/16	P46	CONTREP. SERV.	703		6,400	2 724
INDUSTRIES AMISCO LTEE (LES)								
ACTIONS ORDINAIRES								
INDUSTRIES AMISCO LTEE (LES)	1	2002/07/02	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	5 200		6,700	
		2002/07/02	P38	RACH. - ANNUL.		5 200	-	
		2002/07/04	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	7 500		7,000	
		2002/07/04	P38	RACH. - ANNUL.		7 500	-	
		2002/07/05	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	800		7,000	
		2002/07/05	P38	RACH. - ANNUL.		800	-	
		2002/07/19	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	3 600		6,800	
		2002/07/19	P38	RACH. - ANNUL.		3 600	-	
		2002/07/24	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	3 400		6,560	
		2002/07/24	P38	RACH. - ANNUL.		3 400	-	
		2002/07/31	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	5 000		6,650	
		2002/07/31	P38	RACH. - ANNUL.		5 000	-	-
INDUSTRIES LASSONDE INC.								
ACTIONS CAT. <A>, D.V.S.								
DUMONT, YVES HENRI	45	- -	P99 #	CORR. INFO.(DÉCL. RECTIF.)	4 000		-	
		2002/03/04	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	13 000		14,250	
		2002/03/04	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		13 000	18,000	
		2002/03/06	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	6 400		14,250	
		2002/03/06	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		6 400	18,096	
		2002/06/07	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	6 850		14,250	
		2002/06/07	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		1 500	21,000	
		2002/06/11	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		4 350	21,000	7 000
OPTIONS (ACT. CAT.<A>, D.V.S.)								
DUMONT, YVES HENRI	45	- -	P99 #	CORR. INFO.(DÉCL. RECTIF.)		3 000	-	
		2001/04/29	P52	EXP. OPT.		3 500	-	
		2002/03/04	P51	LEV. OPT.		13 000	-	
		2002/03/06	P51	LEV. OPT.		6 400	-	
		2002/06/07	P51	LEV. OPT.		6 850	-	11 250
INTERNATIONAL FOREST PRODUCTS LIMITED								

Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
					Acquisition	Aliénation		
OPTIONS (ACT. CAT. <A>)								
DRAPER, JACK ELDON	5	2002/07/22	P52	EXP. OPT.		3 000	8,625	102 800
FRIESEN, GERALD JOHN	5	2002/02/20	P52	EXP. OPT.		11 000	7,250	
		2002/07/22	P52	EXP. OPT.		12 000	8,625	101 000
SAUDER, WILLIAM LAWRENCE	45	2001/02/20	P52	EXP. OPT.		35 000	7,250	
		2002/07/22	P52	EXP. OPT.		75 000	8,625	286 100
INTIER AUTOMOTIVE INC.								
OPTIONS (ACT. CAT.<A>, D.V.S.)								
APOSTOLOS, THOMAS	5	2002/08/06	P50	ATTRIB. OPT.	15 000		26,850	25 000
BACCELLIERI, MICHAEL	5	2002/08/06	P50	ATTRIB. OPT.	5 000		26,850	10 000
BANFIELD, RICHARD A.	7	2002/08/06	P50	ATTRIB. OPT.	50 000		16,400US	100 000
BAUSCH, CHARLES DENNIS	5	2002/08/06	P50	ATTRIB. OPT.	30 000		26,850	90 000
BROCK, PAUL	5	2002/08/06	P50	ATTRIB. OPT.	10 000		26,850	20 000
CLUNEY, BRUCE ROBERT	5	2002/08/06	P50	ATTRIB. OPT.	15 000		26,850	30 000
COPELAND, GLEN M.	7	2002/08/06	P50	ATTRIB. OPT.	5 000		16,400US	10 000
FORSTER, DAVID REX	7	2002/08/06	P50	ATTRIB. OPT.	15 000		26,850	30 000
MANN, BRUCE W.	7	2002/08/06	P50	ATTRIB. OPT.	10 000		16,400US	20 000
MCCARTHY, MICHAEL	5	2002/08/06	P50	ATTRIB. OPT.	50 000		26,850	100 000
MCCUMBY, N. WILLIAM	7	2002/08/06	P50	ATTRIB. OPT.	20 000		16,400US	30 000
PITTEL, JOSEPH P.	7	2002/08/06	P50	ATTRIB. OPT.	10 000		16,400US	20 000
RODGERS, STEPHEN I.	7	2002/08/06	P50	ATTRIB. OPT.	15 000		26,850	25 000
SINNAEVE, MICHAEL	5	2002/08/06	P50	ATTRIB. OPT.	15 000		26,850	30 000
STEINER, KARL SEIGFRIED	5	2002/08/06	P50	ATTRIB. OPT.	20 000		16,400US	40 000
STROZ, PAUL J.	7	2002/08/06	P50	ATTRIB. OPT.	10 000		26,850	20 000
TONIETTO, JOSEPH M.	7	2002/08/06	P50	ATTRIB. OPT.	10 000		16,400US	20 000
IVACO INC.								
ACTIONS CAT. <A>, D.V.S.								
IVACO INC.	1	2002/07/03	P97	AUTRES	4 400		5,250	
		2002/07/05	P97	AUTRES	3 100		5,250	
		2002/07/08	P97	AUTRES	5 000		5,170	
		2002/07/08	P97	AUTRES	10 000		5,150	
		2002/07/08	P97	AUTRES	2 300		5,050	

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾							Solde courant
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
					Acquisition	Aliénation		
		2002/07/08	P97	AUTRES	3 500		5,100	
		2002/07/08	P97	AUTRES	1 000		5,100	
		2002/07/09	P97	AUTRES	10 500		5,100	
		2002/07/10	P97	AUTRES	5 000		5,050	
		2002/07/10	P97	AUTRES	25 000		5,000	
		2002/07/11	P97	AUTRES	22 100		4,950	
		2002/07/12	P97	AUTRES	12 100		5,000	
		2002/07/12	P97	AUTRES	14 900		4,950	
		2002/07/12	P97	AUTRES	300		4,950	
		2002/07/15	P97	AUTRES	16 800		4,950	
		2002/07/15	P97	AUTRES	30 000		4,900	
		2002/07/16	P97	AUTRES	10 000		4,850	
		2002/07/16	P97	AUTRES	1 600		4,800	
		2002/07/17	P97	AUTRES	8 400		4,800	
		2002/07/17	P97	AUTRES	10 000		4,750	
		2002/07/17	P97	AUTRES	7 000		4,700	
		2002/07/18	P97	AUTRES	2 600		4,700	
		2002/07/19	P97	AUTRES	5 400		4,700	
		2002/07/19	P97	AUTRES	4 800		4,650	
		2002/07/22	P97	AUTRES	4 400		4,650	
		2002/07/23	P97	AUTRES	10 800		4,650	
		2002/07/23	P97	AUTRES	9 900		4,550	
		2002/07/23	P97	AUTRES	5 000		4,600	
		2002/07/24	P97	AUTRES	5 100		4,500	
		2002/07/24	P97	AUTRES	5 000		4,450	
		2002/07/24	P97	AUTRES	5 000		4,400	
		2002/07/24	P97	AUTRES	2 500		4,350	
		2002/07/30	P97	AUTRES	5 000		4,600	542 000
KASTEN CHASE APPLIED RESEARCH LIMITED								
ACTIONS ORDINAIRES								
VENKATACHARYA, HARI	5	2002/07/31	P11	ACQ./ALI. PRIVÉMENT	3 579		1,600	14 761
VENKATACHARYA FAMILY	PI	2002/07/31	C11	ACQ./ALI. PRIVÉMENT	569		1,600	2 348
KEYWEST ENERGY CORPORATION								

Opérations ⁽¹⁾									
Émetteur	Re- lations	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant	
Titre Initié Porteur inscrit					Acquisition	Aliénation			
ACTIONS ORDINAIRES									
MOGENSEN, HUGH	45	1998/12/17	PDI	DÉCL. INITIALE			-	280 428	
		2000/11/30	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		50 000	1,450		
		2000/11/30	P51	LEV. OPT.	50 000		1,000	280 428	
MERMAID RESOURCES	PI	1998/12/17	CDI	DÉCL. INITIALE			-	171 154	
OPTIONS (ACT. ORD.)									
MOGENSEN, HUGH	45	1998/12/17	PDI	DÉCL. INITIALE			-	200 000	
		2000/11/30	P51	LEV. OPT.		50 000	-		
		2002/06/11	P50	ATTRIB. OPT.	40 000		2,400	190 000	
KINGSWAY FINANCIAL SERVICES INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
ROMANZ, MARC	7	2001/12/31	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	547		-		
		2002/03/08	P51	LEV. OPT.	2 000		4,300		
		2002/03/08	P51	LEV. OPT.	2 000		11,500		
		2002/03/15	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		4 000	10,650US	2 667	
OPTIONS (ACT. ORD.)									
ROMANZ, MARC	7	2002/02/21	P50	ATTRIB. OPT.	7 500		19,660		
		2002/03/08	P51	LEV. OPT.		2 000	-		
		2002/03/08	P51	LEV. OPT.		2 000	-	14 500	
LAB INTERNATIONAL INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
JAEGER, HALVOR	8	2002/08/07	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	4 100		-	7 100	
LEXXOR ENERGY INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
BAMSEY, ALAN ROSS	5	2002/08/01	P11	ACQ./ALI. PRIVÉMENT	607		1,950	7 740	
OSTROSSER, DWIGHT TAYLOR	5	2002/05/31	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	505		1,880		
		2002/05/31	P97	AUTRES		505	-		
		2002/07/30	P11	ACQ./ALI. PRIVÉMENT	542		1,950	107 891	
LIONORE MINING INTERNATIONAL LTD.									
ACTIONS ORDINAIRES									

Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Relations	Date	Nature Emprise/ Opération	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
					Acquisition	Aliénation		
PLAYFORD, GILBERT EARL	45	2002/06/13	PDI	DÉCL. INITIALE			-	4 618 000
		2002/07/02	P97	AUTRES		130 560	-	4 487 440
LIVINGSTON INTERNATIONAL INCOME FUND								
<i>PARTS</i>								
LUIT, PETER	47							
EUNICE LUMSDEN	PI	2002/07/24	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	5 800		10,550	
		2002/07/25	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	4 200		-	10 000
ROWE, STEPHEN	7	2002/07/24	PDI	DÉCL. INITIALE			-	-
		2002/07/24	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	2 200		10,600	
		2002/07/24	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	700		10,790	
		2002/07/24	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	6 100		10,800	9 000
MAGELLAN AEROSPACE CORPORATION								
<i>OPTIONS (ACT. ORD.)</i>								
BUTYNIC, JAMES S.	5	2002/03/28	P50	ATTRIB. OPT.	25 000		4,800	
		2002/03/28	P97	AUTRES		25 000	-	145 000
MAJOR DRILLING GROUP INTERNATIONAL INC.								
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>								
GOGUEN, RONALD J.	4							
177146 CANADA INC.	PI	2002/05/31	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	161 700		4,300	
		2002/05/31	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	8 300		4,310	
		2002/05/31	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	30 000		4,350	
		2002/06/18	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	136 675		4,200	
		2002/06/26	C11	ACQ./ALI. PRIVÉMENT	187 000		3,380	28 625 *
BLUE CHIP INVESTMENTS		2002/05/30	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	171 000		4,300	
		2002/05/30	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	1 500		4,400	
		2002/05/30	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	27 500		4,310	
		2002/06/14	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	6 000		4,450	
		2002/06/18	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	100 000		4,200	57 827
MEDISOLUTION LTEE								
<i>OPTIONS (ACT. ORD.)</i>								
GUERRIERE, MICHAEL ROBERT	4	2002/06/03	P50	ATTRIB. OPT.	150 000		,250	250 000

Opérations ⁽¹⁾									
Émetteur	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant	
Titre Initié Porteur inscrit					Acquisition	Aliénation			
REID, JAMES	4	2001/12/24 2002/06/03	PDI P50	DÉCL. INITIALE ATTRIB. OPT.	150 000		- ,250	- 150 000	
MEGA BLOKS INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
BERTRAND VICTOR J. SWAN CAPITAL INC.	34 PI	2002/08/07	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	2 500		18,500	73 460	
MERIDIAN GOLD INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
COLT, EDWARD H.	5	2002/08/08 - - - -	P10 P10 P51	ACQ./ALI. MARCHÉ ACQ./ALI. MARCHÉ LEV. OPT.		9 500 63 300 63 300	16,593US 16,930US 4,500US		
OPTIONS (ACT. ORD.)					63 300			96 100	
COLT, EDWARD H.	5	- -	P51	LEV. OPT.		63 300	-	282 900	
METRO INC.									
ACT. SUBALT. CAT. <A>									
BEAUMIER, MARIO	4	2002/07/16	P46	CONTREP. SERV.	201		18,700	1 978	
LABONTE, MARYSE	4	2002/07/25	P97	AUTRES	110		-	1 022	
OPTIONS (ACT. SUB. CAT. <A>)									
QUENNEVILLE, JEAN	7	2002/04/15	P50	ATTRIB. OPT.	2 400		21,250	66 500	
MINEFINDERS CORPORATION LTD									
ACTIONS ORDINAIRES									
ECHO BAY MINES LTD.	3	2002/07/22	P54	EXERC. BONS SOUSCR.	375 000		1,000	4 250 000	
PAGE, TENCH COXE	5	2002/07/11	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		8 000	3,900US	167 400 *	
BONS DE SOUSCR. (ACT. ORD.)									
ECHO BAY MINES LTD.	3	2002/07/22	P54	EXERC. BONS SOUSCR.		375 000	-	-	
MORGUARD CORPORATION									
ACTIONS ORDINAIRES									
VENNAT, MICHEL	4								
IRON HILL INVESTMENTS	PI	2002/07/31	C38	RACH. - ANNUL.		2 600	18,467	10 000	

Opérations ⁽¹⁾									
Émetteur	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant	
Titre					Acquisition	Aliénation			
Initié									
Porteur inscrit									
NEUROCHEM INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
BELLINI, FRANCESCO	46	2002/07/29	PDI	DÉCL. INITIALE			-		-
		2002/08/07	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	133 333		3,000		133 333
DIONNE, GERVAIS	6	2002/07/29	PDI	DÉCL. INITIALE			-		40 000
PICCHIO PHARMA INC.	3								
PP LUXCO HOLDING II	PI	2002/07/29	CDI	DÉCL. INITIALE			-		2 800 000
		2002/08/07	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	133 334		3,000		2 933 334
POWER TECHNOLOGY INVESTMENT CORPORATION	3	2002/07/29	PDI	DÉCL. INITIALE			-		-
		2002/08/07	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	133 333		3,000		133 333
BONS DE SOUSCRIPTION									
PICCHIO PHARMA INC.	3								
PP LUXCO HOLDING II	PI	2002/07/29	CDI	DÉCL. INITIALE			-		2 800 000
NEWALTA CORPORATION									
ACTIONS ORDINAIRES									
CADOTTE, ALAN P.	45								
ESP - CLARICA	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	892		4,040		96 475
DUGANDZIC, PETER A.	45								
ESP - CLARICA	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	249		3,930		18 311
KNOECK, JOHN W.	45								
ESP - CLARICA	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	280		3,930		33 855
SIFTON, RONALD LES	45								
ESP - CLARICA	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	597		3,930		50 369
SWANSON, ALAN P.	45								
ESP - CLARICA	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	531		3,930		51 651
NEWGROWTH CORP.									
ACTIONS DE CAPITAL									
SCOTIA CAPITAL INC.	3	2002/07/22	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	500		9,000		
		2002/07/23	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	1 000		8,520		
		2002/07/25	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	3 000		8,500		75 700

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾							
	Relations	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
					Acquisition	Aliénation		
NEXTAIR INC.								
ACTIONS ORDINAIRES								
FARRUGIA, MICHAEL ANTHONY	45	2002/07/12	P46	CONTREP. SERV.	162 365		-	162 365
NIOCAN INC.								
ACTIONS ORDINAIRES								
DUFOUR, RENE	4	- -	P47	ACQ./ALI. DON		15 000	,500	997 500
NORANDA INC.								
ACTIONS ORDINAIRES								
PANNELL, DEREK GEORGE	5	2002/07/26	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT		724	16,700	
		2002/07/29	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	665		16,700	-
NORANDA INCOME FUND								
PARTS PRIORITAIRES CAT. <A>								
REGENT, AARON W.	457							
HEATHER REGENT	PI	2002/05/03	CDI	DÉCL. INITIALE			-	-
		2002/07/26	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	50 000		10,000	50 000
NORTH WEST COMPANY FUND								
PARTS								
FINDLAY, SCOTT FRASER	7							
ÉPOUSE - SANDY FINDLAY	PI	2002/07/25	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	7 100		-	17 000
MILANI, KAREN	7							
P.S.S.D.	PI	2002/06/30	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	158		-	
		2002/07/25	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	3 000		19,850	21 423
MITCHELL, JAMES (JIM)	7							
SON ÉPOUSE	PI	2002/07/25	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	6 900		19,850	19 400
NOVA CHEMICALS CORPORATION								
ACTIONS ORDINAIRES								
BOYER, KELLY M.	7							
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	67		21,513US	685
BRENGEL, WILLIAM EDWIN	7							
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	28		22,498US	3 665

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾							
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
					Acquisition	Aliénation		
CRITTENDEN, J. ALAN	7							
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	70		21,512US	970
DEAN, ERNEST V.	7							
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	17		21,736US	957
ECKENRODE, BETH ANN	7							
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	54		22,080US	2 635
FINN, GERALD JOSEPH	7							
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	94		21,568US	3 075
GREENE, WILLIAM GORDON	7							
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	35		21,088US	4 275
HORNER, MARILYN N.	5							
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	94		21,568US	1 892
HORNER, RONALD BRUCE	5							
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	55		21,585US	1 484
HOTZ, JOHN M.	7							
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	104		21,734US	1 630
JEWISON, PATRICK DELBERT	5							
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	94		21,569US	1 743
JONES, BRADFORD ROMELL SR	7							
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	68		21,760US	2 151
KELUSKY, ERIC C.	7							
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	100		21,584US	1 230
LEE, MICHAEL FRANK	7							
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	62		22,029US	3 749
LIPTON, JEFFREY MARC	45							
CHARLES SCHWAB (US)	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	463		21,555US	8 502
MACDONALD, LAWRENCE ALLAN	5							
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	116		21,512US	502
MUSTOE, JACK STEPHEN	5							
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	60		21,651US	2 328
O'BRIEN, SHEILA HELEN	5							
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	61		21,790US	2 076
PAPPAS, CHRISTOPHER DANIEL	7							
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	101		21,911US	1 083

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Acquisition	Aliénation			
CHARLES SCHWAB (US)		2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	180			21,555US	1 125
PINA, JEFFREY J.	5								
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	40			21,685US	95
POOLE, ALBERT TERENCE	5								
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	148			21,569US	2 414
RUDNICK, JON DR.	7								
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	29			21,550US	148
SEREDA, JOHN PETER	5								
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	119			21,796US	2 030
SIEGRIST, JOHN	7								
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	196			21,594US	5 792
SNYDER, ROBERT STUART JR.	7								
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	118			21,412US	510
SPIESS, DALE HOWARD	57								
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	81			21,691US	4 555
CHARLES SCHWAB (US)		2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	9			20,216US	2 372
STEINBERG, SANDON ALLAN	7								
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	73			21,522US	1 123
THOMSON, GRANT CHARLES	7								
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	56			21,730US	6 672
WARD, ROY	7								
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	89			22,043US	1 716
WHEELER, JOHN LAW	5								
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	110			21,572US	15 905
WOODRING, KENNETH GLENMORE	7								
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	41			21,656US	1 230
WOUDSTRA, BENTLEY MARTIN	5								
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	89			21,562US	2 277
WRIGHT, SUSAN JEAN JULIE	7								
CHARLES SCHWAB TRUST	PI	2002/07/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	86			22,011US	2 725
ACT. PRIV. 9.04 %									
BONDAR, LORI J.	7	2002/07/30	P97	AUTRES	600			20,410US	
		2002/08/01	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	1 400			20,400US	2 000

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Acquisition	Aliénation			
ACT. PRIV. 9.5%									
BONDAR, LORI J.	7	2002/07/30	P97	AUTRES		600	20,410US		
		2002/08/05	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	900		19,800US		900
NOVAWEST RESOURCES INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
O'BRIEN, PATRICK DANIEL	345	2002/07/25	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		30 000	,090		1 131 817
OLYMPIA ENERGY INC.									
ACT. ORD. CAT. <A>									
GEORGE, NORMAN	5	2002/07/25	P11	ACQ./ALI. PRIVÉMENT		2 000	2,700		183 854
PATRIOT EQUITIES CORPORATION									
ACTIONS ORDINAIRES									
FSI ACQUISITION CORP.	3	2002/08/01	PDI	DÉCL. INITIALE			-		-
		2002/08/01	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	5 557 811		4,238		
		2002/08/06	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	561 777		4,238		6 119 588
PENGROWTH ENERGY TRUST									
OPTIONS (PARTS)									
BIGHAM, LIANNE KELLY	5	2002/06/27	P50	ATTRIB. OPT.	22 100		15,000		
		2002/06/27	P50	ATTRIB. OPT.	18 300		12,980		159 819
KINNEAR, JAMES STUART	45	2002/06/27	P50	ATTRIB. OPT.	73 055		15,000		
		2002/06/27	P50	ATTRIB. OPT.	62 668		12,980		398 123
KIS, LYNN	5	2002/06/27	P50	ATTRIB. OPT.	26 100		15,000		
		2002/06/27	P50	ATTRIB. OPT.	21 700		12,980		122 847
PERSONA INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
PADDICK, BRENDAN JOHN	57	2002/03/08	P20 #	ACQ./ALI. PRIVÉMENT		2 180	10,000		
		2002/03/20	P20 #	ACQ./ALI. PRIVÉMENT		7 787	10,000		7 663
EPOUSE - RENEE	PI	2002/03/08	C20 #	ACQ./ALI. PRIVÉMENT		8 220	10,000		- *
PETHEALTH INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
WARREN, EDWARD MARK	45	2002/08/01	P11	ACQ./ALI. PRIVÉMENT	4 166 666		,120		12 340 642

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾							
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
					Acquisition	Aliénation		
BONS DE SOUSCRIPTION								
WARREN, EDWARD MARK	45	2002/08/01	P53	ATTRIB. BONS SOUSCR.	4 166 666		,150	4 166 666
PETROBANK ENERGY AND RESOURCES LTD.								
ACTIONS ORDINAIRES								
OAKS, JERALD L. OPTIONS (ACT. ORD.)	4	2002/06/18	P47	ACQ./ALI. DON		14 000	-	486 000
OAKS, JERALD L.	4	2002/03/01	P50	ATTRIB. OPT.	25 000		1,620	50 000
		2002/05/06	P50	ATTRIB. OPT.	25 000		2,000	
PLACER DOME INC.								
OPTIONS (ACT. ORD.)								
TOMSETT, PETER WILLIAM	5	2002/02/12	P96 #	ATTRIB. OPT.	34 850		12,510US	156 700
PRECISION DRILLING CORPORATION								
ACTIONS ORDINAIRES								
PHEASEY, FREDERICK W.	4	2002/07/31	PDI	DÉCL. INITIALE			-	-
PROMETIC SCIENCES DE LA VIE INC.								
OPTIONS (ACTIONS D.V.S.)								
PENNEY, CHRISTOPHER	7	2001/06/29	PDI	DÉCL. INITIALE			-	110 000
PROVENOR INC.								
ACTIONS ORDINAIRES								
LAURIER, ROBERT BONS DE SOUSCR. (ACT. ORD.)	45	2002/05/15	P11	ACQ./ALI. PRIVÉMENT	200 000		,050	458 825
LAURIER, ROBERT	45	2002/05/15	P11	ACQ./ALI. PRIVÉMENT	200 000		,100	200 000
PROVIDENT ENERGY TRUST								
PARTS								
BILLING, GRANT DONALD	4	2001/03/06	PDI #	DÉCL. INITIALE			-	357 009
		2002/04/20	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	30 000		8,750	387 009
BUCHANAN, THOMAS WILLIAM	45	2001/03/06	PDI #	DÉCL. INITIALE			-	62 493
		2002/05/09	P90	CHANG. REL. PROP.	15 899		-	78 392
CONLEY MGMT	PI	2001/03/06	CDI #	DÉCL. INITIALE			-	37 666

Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Relations	Date	Nature Emprise/ Opération	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
					Acquisition	Aliénation		
KIM BUCHANAN PROVIDENT MGMT CORP.		2001/03/06	CDI #	DÉCL. INITIALE			-	3 027
		2002/02/19	C46 #	EXP. OPT.	15 899		8,210	
		2002/05/09	C90	CHANG. REL. PROP.		15 899	-	-
SEAMAN, BYRON JAMES WALKER, MARK NICHOLAS MIDLAND WALWYN	4 5 PI	2001/03/06	PDI #	DÉCL. INITIALE			-	38 735
		2001/03/06	CDI #	DÉCL. INITIALE			-	19 815
		2001/05/25	C20 #	ACQ./ALI. PRIVÉMENT		12 000	12,400	
		2001/06/15	C20 #	ACQ./ALI. PRIVÉMENT	5 000		11,960	12 815
OPTIONS (PARTS)								
BILLING, GRANT DONALD	4	2001/03/06	PDI #	DÉCL. INITIALE			-	-
		2001/03/06	P96 #	ATTRIB. OPT.	15 000		10,950	
		2001/03/29	P96 #	ATTRIB. OPT.	25 000		11,090	40 000
BUCHANAN, THOMAS WILLIAM RANNELLI, LYNN MARIE SEAMAN, BYRON JAMES	45 5 4	2001/03/06	PDI #	DÉCL. INITIALE			-	-
		2002/06/03	PDI	DÉCL. INITIALE			-	5 000
		2001/03/06	PDI #	DÉCL. INITIALE			-	25 000
		2001/03/29	P96 #	ATTRIB. OPT.	25 000		11,090	
		2002/06/06	P50	ATTRIB. OPT.	13 333		10,600	63 333
SMITH, JEFFREY T. WALKER, MARK NICHOLAS	4 5	2002/06/06	P50	ATTRIB. OPT.	13 333		10,600	53 333
		2001/03/06	PDI #	DÉCL. INITIALE			-	25 000
		2001/07/31	P20 #	ACQ./ALI. PRIVÉMENT	15 000		10,850	
		2002/05/15	P50	ATTRIB. OPT.	20 000		10,400	60 000
PULSE DATA INC.								
ACTIONS ORDINAIRES								
CHIOVETTI, RON GECK, LYLE	5 7	2002/06/06	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	20 000		1,050	59 131
		2002/05/21	PDI	DÉCL. INITIALE			-	-
		2002/06/13	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	20 000		1,100	20 000
OPTIONS (ACT. ORD.)								
CHIOVETTI, RON	5	2002/05/21	P50	ATTRIB. OPT.	200 000		1,150	200 000
CUTTS, DOUGLAS ALLAN	5	2002/05/21	P50	ATTRIB. OPT.	200 000		1,150	200 000
DUMONT, ARTHUR EDGAR	4	2002/05/21	P50	ATTRIB. OPT.	45 000		1,150	75 000
FREEL, DOUGLAS	4	2002/05/21	PDI	DÉCL. INITIALE			-	-
		2002/05/21	P50	ATTRIB. OPT.	75 000		1,150	75 000
GECK, LYLE	7	2002/05/21	PDI	DÉCL. INITIALE			-	-

Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
					Acquisition	Aliénation		
		2002/05/21	P50	ATTRIB. OPT.	75 000		1,150	75 000
MACDONALD, KENNETH	45	- -	P50	ATTRIB. OPT.	66 666		1,150	200 000
MCDONALD, MALCOLM	5	2002/05/21	PDI	DÉCL. INITIALE			-	-
		2002/05/21	P50	ATTRIB. OPT.	100 000		1,150	100 000
STANFORD, PAMELA	5	2002/05/21	PDI	DÉCL. INITIALE			-	-
		2002/05/21	P50	ATTRIB. OPT.	100 000		1,150	100 000
WEIR, J. GRAHAM	4	2002/05/21	PDI	DÉCL. INITIALE			-	-
		2002/05/21	P50	ATTRIB. OPT.	75 000		1,150	75 000
WEST, DONALD T.	4	2002/05/21	P50	ATTRIB. OPT.	45 000		1,150	75 000
QLT INC.								
OPTIONS (ACT. ORD.)								
LUPINI, LINDA	5	2002/04/24	P50	ATTRIB. OPT.	12 125		23,500	76 125 *
QUEBECOR INC.								
ACT. SUBALT. CAT. 								
POIRIER, CHLOE	5	2001/11/02	PDI	DÉCL. INITIALE			-	-
SASSEVILLE, SERGE	7	2001/11/02	PDI	DÉCL. INITIALE			-	-
QUINCAILLERIE RICHELIEU LTEE								
ACTIONS ORDINAIRES								
ALBERT, GEORGES	5	2002/06/30	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	183		16,370	72 249
HAMILTON, CLAUDE	57	2002/06/30	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	70		16,370	29 757
KLOIBHOFFER, MARION	57	2002/06/30	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	73		16,370	13 114
LORD, RICHARD	45	2002/06/30	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	147		16,370	2 118 663
STATTON, JOHN	5	2002/06/30	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	44		16,370	7 020
RAND A TECHNOLOGY CORPORATION								
OPTIONS (ACT. ORD.)								
DRAUTZ, PETER	5	2002/07/25	PDI	DÉCL. INITIALE			-	49 500
		2002/07/25	P50	ATTRIB. OPT.	5 000		3,000	54 500
FAKNER, WILFRIED	5	2002/06/26	PDI	DÉCL. INITIALE			-	18 000
		2002/06/26	P50	ATTRIB. OPT.	10 000		3,900	28 000
VISENTIN, DENNIS	5	2002/07/25	P50	ATTRIB. OPT.	5 000		3,000	61 000
RESEARCH IN MOTION LIMITED								

Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
					Acquisition	Aliénation		
ACTIONS ORDINAIRES								
RESEARCH IN MOTION LIMITED	1	2002/07/03	P38	RACH. - ANNUL.	10 000		11,950US	
		2002/07/03	P38	RACH. - ANNUL.	10 000		11,940US	
		2002/07/03	P38	RACH. - ANNUL.	5 000		11,920US	
		2002/07/03	P38	RACH. - ANNUL.	5 000		11,910US	
		2002/07/03	P38	RACH. - ANNUL.	10 000		11,900US	
		2002/07/03	P38	RACH. - ANNUL.	5 000		11,850US	
		2002/07/03	P38	RACH. - ANNUL.	5 000		11,840US	
		2002/07/03	P38	RACH. - ANNUL.	15 000		11,800US	
		2002/07/03	P38	RACH. - ANNUL.	6 000		11,780US	
		2002/07/03	P38	RACH. - ANNUL.	4 000		11,730US	
		2002/07/08	P38	RACH. - ANNUL.	5 000		13,250US	
		2002/07/08	P38	RACH. - ANNUL.	6 600		13,240US	
		2002/07/08	P38	RACH. - ANNUL.	8 600		13,220US	
		2002/07/08	P38	RACH. - ANNUL.	11 600		13,210US	
		2002/07/08	P38	RACH. - ANNUL.	9 800		13,200US	
		2002/07/08	P38	RACH. - ANNUL.	15 000		13,190US	
		2002/07/08	P38	RACH. - ANNUL.	10 100		13,180US	
		2002/07/08	P38	RACH. - ANNUL.	12 300		13,170US	
		2002/07/08	P38	RACH. - ANNUL.	300		13,160US	
		2002/07/08	P38	RACH. - ANNUL.	5 100		13,140US	
		2002/07/08	P38	RACH. - ANNUL.	8 500		13,130US	
		2002/07/08	P38	RACH. - ANNUL.	5 000		13,120US	
		2002/07/08	P38	RACH. - ANNUL.	200		13,110US	
		2002/07/08	P38	RACH. - ANNUL.	1 900		13,100US	
		2002/07/10	P38	RACH. - ANNUL.	37 300		12,990US	
		2002/07/10	P38	RACH. - ANNUL.	900		12,980US	
		2002/07/10	P38	RACH. - ANNUL.	600		12,970US	
		2002/07/10	P38	RACH. - ANNUL.	5 000		12,950US	
		2002/07/10	P38	RACH. - ANNUL.	5 400		12,930US	
		2002/07/10	P38	RACH. - ANNUL.	12 200		12,910US	
		2002/07/10	P38	RACH. - ANNUL.	10 000		12,900US	
		2002/07/10	P38	RACH. - ANNUL.	400		12,890US	
		2002/07/10	P38	RACH. - ANNUL.	20 300		12,880US	

Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
					Acquisition	Aliénation		
	2002/07/10	P38	RACH. - ANNUL.		7 000		12,870US	
	2002/07/10	P38	RACH. - ANNUL.		900		12,860US	
	2002/07/10	P38	RACH. - ANNUL.		1 700		12,750US	
	2002/07/10	P38	RACH. - ANNUL.		300		12,747US	
	2002/07/10	P38	RACH. - ANNUL.		200		12,710US	
	2002/07/10	P38	RACH. - ANNUL.		400		12,680US	
	2002/07/10	P38	RACH. - ANNUL.		100		12,670US	
	2002/07/11	P38	RACH. - ANNUL.		15 000		13,250US	
	2002/07/11	P38	RACH. - ANNUL.		10 000		13,130US	
	2002/07/11	P38	RACH. - ANNUL.		10 000		13,100US	
	2002/07/11	P38	RACH. - ANNUL.		8 600		13,050US	
	2002/07/11	P38	RACH. - ANNUL.		6 400		13,050US	
	2002/07/11	P38	RACH. - ANNUL.		1 000		12,510US	
	2002/07/11	P38	RACH. - ANNUL.		10 000		12,500US	
	2002/07/11	P38	RACH. - ANNUL.		500		12,470US	
	2002/07/11	P38	RACH. - ANNUL.		1 300		12,450US	
	2002/07/11	P38	RACH. - ANNUL.		37 200		12,330US	
	2002/07/22	P38	RACH. - ANNUL.		5 000		12,990US	
	2002/07/22	P38	RACH. - ANNUL.		6 100		12,960US	
	2002/07/22	P38	RACH. - ANNUL.		5 000		12,950US	
	2002/07/22	P38	RACH. - ANNUL.		4 100		12,750US	
	2002/07/22	P38	RACH. - ANNUL.		100		12,680US	
	2002/07/22	P38	RACH. - ANNUL.		5 000		12,660US	
	2002/07/22	P38	RACH. - ANNUL.		10 000		12,640US	
	2002/07/22	P38	RACH. - ANNUL.		4 600		12,620US	
	2002/07/22	P38	RACH. - ANNUL.		5 000		12,610US	
	2002/07/22	P38	RACH. - ANNUL.		1 000		12,600US	
	2002/07/22	P38	RACH. - ANNUL.		4 900		12,590US	
	2002/07/22	P38	RACH. - ANNUL.		1 000		12,570US	
	2002/07/22	P38	RACH. - ANNUL.		400		12,570US	
	2002/07/22	P38	RACH. - ANNUL.		1 600		12,550US	
	2002/07/22	P38	RACH. - ANNUL.		1 200		12,530US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		5 000		12,000US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		5 000		11,990US	

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾							
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
					Acquisition	Aliénation		
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		5 000		11,950US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		5 000		11,930US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		5 000		11,900US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		10 700		11,900US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		1 000		11,880US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		4 000		11,870US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		9 300		11,820US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		19 900		11,750US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		20 000		11,750US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		12 500		11,730US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		11 000		11,710US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		9 900		11,710US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		10 000		11,710US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		1 800		11,700US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		4 200		11,700US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		10 000		11,700US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		1 100		11,700US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		7 400		11,700US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		1 900		11,700US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		900		11,680US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		6 000		11,680US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		6 400		11,670US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		1 000		11,660US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		6 600		11,660US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		3 900		11,660US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		9 200		11,650US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		100		11,640US	
	2002/07/26	P38	RACH. - ANNUL.		8 000		11,640US	
	2002/08/01	P38	RACH. - ANNUL.		33 400		11,250US	
	2002/08/01	P38	RACH. - ANNUL.		300		11,248US	
	2002/08/01	P38	RACH. - ANNUL.		15 100		11,240US	
	2002/08/01	P38	RACH. - ANNUL.		22 900		11,220US	
	2002/08/01	P38	RACH. - ANNUL.		10 000		11,210US	
	2002/08/01	P38	RACH. - ANNUL.		18 300		11,200US	

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération		Acquisition	Aliénation		
		2002/08/02	P38	RACH. - ANNUL.		4 100		10,510US	
		2002/08/02	P38	RACH. - ANNUL.		6 500		10,500US	
		2002/08/02	P38	RACH. - ANNUL.		300		10,480US	
		2002/08/02	P38	RACH. - ANNUL.		5 000		10,430US	
		2002/08/02	P38	RACH. - ANNUL.		4 400		10,410US	
		2002/08/02	P38	RACH. - ANNUL.		1 200		10,370US	
		2002/08/02	P38	RACH. - ANNUL.		700		10,340US	
		2002/08/02	P38	RACH. - ANNUL.		2 300		10,280US	
		2002/08/02	P38	RACH. - ANNUL.		10 000		10,270US	
		2002/08/02	P38	RACH. - ANNUL.		200		10,250US	
		2002/08/05	P38	RACH. - ANNUL.		9 700		10,500US	
		2002/08/05	P38	RACH. - ANNUL.		1 900		10,430US	
		2002/08/05	P38	RACH. - ANNUL.		5 000		10,390US	
		2002/08/05	P38	RACH. - ANNUL.		3 800		10,350US	
		2002/08/05	P38	RACH. - ANNUL.		4 600		10,300US	
		2002/08/05	P38	RACH. - ANNUL.		2 800		10,250US	
		2002/08/05	P38	RACH. - ANNUL.		11 000		10,230US	
		2002/08/05	P38	RACH. - ANNUL.		5 000		10,190US	
		2002/08/05	P38	RACH. - ANNUL.		5 600		10,150US	
		2002/08/05	P38	RACH. - ANNUL.		10 000		10,150US	
		2002/08/05	P38	RACH. - ANNUL.		20 000		10,130US	
		2002/08/05	P38	RACH. - ANNUL.		10 000		10,120US	
		2002/08/05	P38	RACH. - ANNUL.		10 000		10,110US	
		2002/08/05	P38	RACH. - ANNUL.		600		10,090US	
		2002/08/05	P38	RACH. - ANNUL.		12 600		10,000US	
		2002/08/05	P38	RACH. - ANNUL.		23 000		9,990US	
		2002/08/05	P38	RACH. - ANNUL.		100		9,980US	
		2002/08/05	P38	RACH. - ANNUL.		700		9,970US	
		2002/08/05	P38	RACH. - ANNUL.		300		9,969US	
		2002/08/05	P38	RACH. - ANNUL.		6 300		9,960US	
		2002/08/05	P38	RACH. - ANNUL.		12 000		9,950US	
		2002/08/05	P38	RACH. - ANNUL.		5 200		9,940US	
		2002/08/05	P38	RACH. - ANNUL.		6 900		9,920US	
		- -	P38	RACH. - ANNUL.			936 300	-	-

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾							
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
					Acquisition	Aliénation		
RESSOURCES APPALACHES INC.								
ACTIONS ORDINAIRES								
PROULX, ANDRE	45							
GEOMINEX & DIRECT	PI	2002/07/25	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	40 000		,100	
		2002/07/25	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	1 000		,110	
		2002/07/31	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	1 500		,090	1 343 692
RESSOURCES AUR INC. (LES)								
ACTIONS ORDINAIRES								
CAREY, JORGE	4							
ASESORIAS E INV. CABIL	PI	2002/04/25	CDI	DÉCL. INITIALE			-	-
		2002/07/31	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	4 500		2,160US	
		2002/08/02	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	40 000		2,150US	44 500
OPTIONS (ACT. ORD.)								
CAREY, JORGE	4							
		2002/04/25	PDI	DÉCL. INITIALE			-	-
		2002/04/25	P50	ATTRIB. OPT.	100 000		4,100	100 000
RESSOURCES CAMPBELL INC. (LES)								
ACTIONS ORDINAIRES								
MURPHY, DONALD R.	4	2002/08/02	P11	ACQ./ALI. PRIVÉMENT	10 055		,650	10 055
RESSOURCES MINIERES PRO-OR INC.								
ACTIONS CAT. <A>								
BOISSELLE, YVON	4	2002/04/02	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		500	,300	
		2002/04/02	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		2 500	,320	
		2002/05/28	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		1 000	,310	
		2002/05/28	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		6 000	,280	
		2002/07/15	P51	LEV. OPT.	60 000		,150	
		2002/07/16	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		20 000	,280	
		2002/07/17	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		10 000	,280	
		2002/07/22	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		10 000	,320	
		2002/07/22	P51	LEV. OPT.	40 000		,150	225 638
OPTIONS (ACT. CAT. <A>)								
BOISSELLE, YVON	4	2002/07/15	P51	LEV. OPT.		60 000	-	

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Acquisition	Aliénation			
		2002/07/22	P51	LEV. OPT.		40 000	-	324 800	
RESSOURCES SIRIOS INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
DOUCET, DOMINIQUE	45	2002/07/24	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		40 000	,110		
		2002/07/24	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	3 000		,130		
		2002/07/24	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	25 000		,130		
		2002/07/25	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	3 500		,130		
		2002/07/29	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	3 000		,120	692 872	
SAXONY EXPLORATIONS LTD									
OPTIONS (ACT. ORD.)									
TALBOT, LAWRENCE WILLIAM EDWARD	5	2002/07/22	P50	ATTRIB. OPT.	50 000		,100	50 000	
SEAMARK ASSET MANAGEMENT LTD.									
OPTIONS (ACT.ORD.)									
EATON, ANGELA SUZZANNE	5	2002/07/30	PDI	DÉCL. INITIALE			-	40 000	
SERVICES FINANCIERS MFP LTEE.									
ACTIONS ORDINAIRES									
SERVICES FINANCIERS MFP LTEE	1	2002/07/03	P38	RACH. - ANNUL.	12 500		7,210		
		2002/07/04	P38	RACH. - ANNUL.	2 000		7,120		
		2002/07/05	P38	RACH. - ANNUL.	2 000		7,100		
		2002/07/08	P38	RACH. - ANNUL.	2 100		7,120		
		2002/07/09	P38	RACH. - ANNUL.	5 500		7,070		
		2002/07/10	P38	RACH. - ANNUL.	4 000		6,980		
		2002/07/11	P38	RACH. - ANNUL.	1 000		6,900		
		2002/07/12	P38	RACH. - ANNUL.	3 700		6,970		
		2002/07/15	P38	RACH. - ANNUL.	5 900		6,890		
		- -	P38	RACH. - ANNUL.		38 700	-	-	
SEVENTH ENERGY LTD.									
OPTIONS (ACTIONS CAT. <A>)									
HANSEN, STIG WILFRED	4	2002/08/06	P50	ATTRIB. OPT.	10 000		,500	75 000	
HUME, ROGER WILKIE	45	2002/08/06	P50	ATTRIB. OPT.	200 000		,500	767 000	

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾					Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Acquisition	Aliénation			
SHERMAG INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
LAVOIE, MICHEL	5	2002/02/28	PDI	DÉCL. INITIALE				-	-
		2002/08/06	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	860			11,840	860
SIERRA WIRELESS, INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
BRENTON, ANDREW RALPH	6								
TURTLE CREEK INV. FUND	PI	2002/07/29	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	24 000			3,892	
		2002/08/01	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	1 000			3,900	449 300
COLE, JEFFREY	6								
TURTLE CREEK INV. FUND	PI	2002/07/29	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	24 000			3,892	
		2002/08/01	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	1 000			3,900	449 300
GORRIE, DENISE	6	1999/05/17	PDI	DÉCL. INITIALE				-	-
		2002/07/30	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	400			4,000	400
HARRIES, ANDREW	5	2002/07/31	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	6 000			4,226	97 691
PMC-SIERRA, INC.	3	2002/07/25	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		1 000		4,860	
		2002/07/26	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		2 000		3,910	
		2002/07/29	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		2 000		3,930	
		2002/07/30	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		2 000		4,000	
		2002/07/31	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		2 000		3,930	
		2002/08/01	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		2 000		4,180	
		2002/08/02	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		2 000		4,120	
		2002/08/06	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		2 000		3,920	2 115 687
TOMS, NORMAN	5	2002/07/26	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	8 600			3,965	
		2002/07/26	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	3 000			3,920	
		2002/07/30	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	3 000			4,090	
		2002/07/31	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	10 000			4,100	
		2002/08/02	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	25 400			4,100	87 778
OPTIONS (ACT. ORD.)									
AASEN, GREGORY DAVID	4	2002/07/26	P50	ATTRIB. OPT.	5 000			3,500	30 250
CATAFORD, PAUL G.	4	2002/07/26	P50	ATTRIB. OPT.	5 000			3,500	21 000
CICERI, PETER	4	2002/07/26	P50	ATTRIB. OPT.	5 000			3,500	26 250

Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
					Acquisition	Aliénation		
COHENOUR, JASON	5	2002/07/26	P50	ATTRIB. OPT.	25 000		2,230US	151 833
DILLER, JAMES (JIM)	4	2002/07/26	P50	ATTRIB. OPT.	5 000		2,230US	24 250
EVANS, DEREK	5	2002/07/26	P50	ATTRIB. OPT.	12 500		2,230US	34 500
HARRIES, ANDREW	5	2002/07/26	P50	ATTRIB. OPT.	25 000		3,500	104 909
LYNCH, RICHARD	4	2002/07/26	P50	ATTRIB. OPT.	5 000		2,230US	30 916
MILLER, JEFF	5	2002/07/26	P50	ATTRIB. OPT.	12 500		2,230US	50 250
OVERSTREET, GARY	5	2002/07/26	P50	ATTRIB. OPT.	12 500		2,230US	48 500
ROBERTS, PETER WILLIAM	5	2002/07/26	P50	ATTRIB. OPT.	12 500		3,500	158 000
ROWE, SARAH JANE	46	2002/07/26	P50	ATTRIB. OPT.	5 000		3,500	30 250
TOMS, NORMAN	5	2002/07/26	P50	ATTRIB. OPT.	12 500		3,500	86 578
SLATER STEEL INC.								
OPTIONS (ACT. CAT. , S.D.V.)								
BRUNET, PIERRE	4	2002/07/23	PDI	DÉCL. INITIALE			-	10 000
OPTIONS (ACT. ORD.)								
CRISALLI, ANTHONY P.	4	2002/07/29	P96 #	ATTRIB. OPT.	2 000		11,500	36 000
GNAT, ALBERT	4	2002/07/29	P50	ATTRIB. OPT.	2 000		11,500	18 800
JENKINS, P. THOMAS	4	2002/07/29	P96 #	ATTRIB. OPT.	2 000		11,500	12 000
LAVELLE, PATRICK JOSEPH	4	2002/07/29	P96 #	ATTRIB. OPT.	2 000		11,500	18 800
MACDONALD, PIERRE	4	2002/07/29	P96 #	ATTRIB. OPT.	2 000		11,500	36 000
WILKINSON, MICHAEL	4	2002/07/29	P96 #	ATTRIB. OPT.	2 000		11,500	36 000
SNP HEALTH SPLIT CORP.								
ACTIONS PRIVILÉGIÉES								
MCCHESNEY, BRIAN	456	2002/07/29	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	600		22,800US	600
SCOTIA CAPITAL INC.	3	2002/07/24	PDI	DÉCL. INITIALE			-	-
		2002/07/24	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	2 600		22,900	
		2002/07/24	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	58 646		22,615	
		2002/07/24	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		3 200	22,872	
		2002/07/25	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		2 600	22,900	
		2002/07/25	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	5 100		24,017	
		2002/07/26	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	1 700		23,706	
		2002/07/26	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		5 480	22,600	56 766
SOCIETE DE GESTION A.G.F. LIMITEE (LA)								

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾							
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
					Acquisition	Aliénation		
ACTIONS CAT. , S.D.V.								
COLBOURNE, SCOTT DOUGLAS WAY, STEPHEN WILLIAM R.E.E.R.	7 7 PI	2002/06/27 2002/06/27	P30 C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	3 40		18,330 18,330	1 384 2 898
SOCIETE MINIERE LOUVEM INC. (LA)								
OPTIONS (ACT. ORD.)								
LAFLEUR, REAL J.	4	1997/02/18 2002/05/11	PDI P50	DÉCL. INITIALE ATTRIB. OPT.			- ,200	- 50 000
SPECTRA INC.								
ACTIONS ORDINAIRES								
MALION, ANDREW	345	2002/08/02	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	6 000		,050	4 117 966
SPX CORPORATION								
ACTIONS ORDINAIRES								
BLYSTONE, JOHN B.	4	2002/07/03	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	500 000		-	515 115
STACKPOLE LIMITED								
ACTIONS ORDINAIRES								
JONES, PETER KILBY	5	2002/07/31 2002/07/31 2002/07/31 2002/07/31	P10 P10 P51 P51	ACQ./ALI. MARCHÉ ACQ./ALI. MARCHÉ LEV. OPT. LEV. OPT.		10 000 2 000	25,000 25,100 10,000 ,010	 4 016
OPTIONS (ACT. ORD.)								
JONES, PETER KILBY	5	2002/07/31 2002/07/31	P51 P51	LEV. OPT. LEV. OPT.		8 400 3 600	- -	 65 647
STANTEC INC.								
ACTIONS ORDINAIRES								
STANTEC INC.	1	2002/07/02 2002/07/02 2002/07/03 2002/07/03 2002/07/04	P38 P38 P38 P38 P38	RACH. - ANNUL. RACH. - ANNUL. RACH. - ANNUL. RACH. - ANNUL. RACH. - ANNUL.	300 200 100		16,750 - 16,700 - 16,900	

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾							
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
					Acquisition	Aliénation		
		2002/07/04	P38	RACH. - ANNUL.		100	-	
		2002/07/05	P38	RACH. - ANNUL.	400		16,750	
		2002/07/05	P38	RACH. - ANNUL.		400	-	
		2002/07/08	P38	RACH. - ANNUL.	800		16,440	
		2002/07/08	P38	RACH. - ANNUL.		800	-	
		2002/07/09	P38	RACH. - ANNUL.	400		16,380	
		2002/07/09	P38	RACH. - ANNUL.		400	-	
		2002/07/10	P38	RACH. - ANNUL.	300		16,100	
		2002/07/10	P38	RACH. - ANNUL.		300	-	
		2002/07/11	P38	RACH. - ANNUL.	200		16,250	
		2002/07/11	P38	RACH. - ANNUL.		200	-	
		2002/07/15	P38	RACH. - ANNUL.	200		16,050	
		2002/07/15	P38	RACH. - ANNUL.		200	-	
		2002/07/17	P38	RACH. - ANNUL.	200		16,430	
		2002/07/17	P38	RACH. - ANNUL.		200	-	
		2002/07/18	P38	RACH. - ANNUL.	100		15,950	
		2002/07/18	P38	RACH. - ANNUL.		100	-	
		2002/07/19	P38	RACH. - ANNUL.	700		16,300	
		2002/07/19	P38	RACH. - ANNUL.		700	-	
		2002/07/24	P38	RACH. - ANNUL.	200		15,850	
		2002/07/24	P38	RACH. - ANNUL.		200	-	
		2002/07/25	P38	RACH. - ANNUL.	200		16,100	
		2002/07/25	P38	RACH. - ANNUL.		200	-	
		2002/07/29	P38	RACH. - ANNUL.	100		15,700	
		2002/07/29	P38	RACH. - ANNUL.		100	-	
		2002/07/30	P38	RACH. - ANNUL.	400		15,830	
		2002/07/30	P38	RACH. - ANNUL.		400	-	
		2002/07/31	P38	RACH. - ANNUL.	500		15,400	
		2002/07/31	P38	RACH. - ANNUL.		500	-	-
STARS INCOME FUND								
PARTS								
BRASSEUR, MURRAY JOSEPH	45							
MFL MANAGEMENT LTD.	PI	2002/08/01	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	3 400		9,810	

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾							
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
					Acquisition	Aliénation		
		2002/08/02	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	3 200		9,850	
		2002/08/06	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ		500	9,950	109 700
STELCO INC.								
ACTIONS ORDINAIRES								
LUKASSEN, GARY JOHN	4	2002/08/06	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	3 000		4,500	3 000
STERLING CENTRECORP INC.								
ACTIONS ORDINAIRES								
STERLING CENTRECORP INC.	1	2002/07/25	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	7 000		,886	
		2002/07/31	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	8 000		,710	
		2002/07/31	P38	RACH. - ANNUL.		15 000	-	-
SUMMIT RESOURCES LIMITED								
ACTIONS ORDINAIRES								
PARAMOUNT ACQUISITION INC.	3	2002/07/30	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	702 940		7,400	32 084 015
SUNCOR ENERGIE INC.								
ACTIONS ORDINAIRES								
ASHAR, MAYANK	5	2002/08/09	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		2 900	27,950	
		2002/08/09	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		3 000	27,900	
		2002/08/09	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		14 100	27,870	
		2002/08/09	P51	LEV. OPT.	20 000		4,110	-
FERGUSON, JOHN THOMAS	4							
RBC DOMINION SEC.	PI	2002/04/30	C37	DIVISION / REGR. ACT.	8 386		-	16 798
NABHOLZ, KEVIN DREW	5	2002/08/06	P50	ATTRIB. OPT.	20 000		10,130	
		2002/08/06	P50	ATTRIB. OPT.		20 000	27,000	-
CDS & CO.- STOCK FUND	PI	2002/04/30	C37	DIVISION / REGR. ACT.	1 682		-	3 364
O'BRIEN, MICHAEL WILFRID	4							
CDS & CO (STOCK FUND)	PI	2002/04/30	C37	DIVISION / REGR. ACT.	4 829		-	9 658
UNITÉS D'ACTIONS DIFFÉRÉES								
ASHAR, MAYANK	5	2002/04/30	P37	DIVISION / REGR. ACT.	50 000		-	100 000
FERGUSON, JOHN THOMAS	4	2002/04/30	P37	DIVISION / REGR. ACT.	1 955		-	3 910
NABHOLZ, KEVIN DREW	5	2002/04/30	P37	DIVISION / REGR. ACT.	16 000		-	32 000
O'BRIEN, MICHAEL WILFRID	4	2002/04/30	P37	DIVISION / REGR. ACT.	50 000		-	

Opérations ⁽¹⁾									
Émetteur					Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix	Solde	
Titre	Rela-	Date	Nature	Description	Acquisition	Aliénation	unitaire	courant	
Initié	tions		Emprise/	de l'opération					
Porteur inscrit			Opératio						
		2002/08/07	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT		100 000	26,700		-
OPTIONS (ACT. ORD.)									
ASHAR, MAYANK	5	2002/04/30	P37	DIVISION / REGR. ACT.	324 656		-		
		2002/08/09	P51	LEV. OPT.		20 000	-		629 312
FERGUSON, JOHN THOMAS	4	2002/04/30	P37	DIVISION / REGR. ACT.	36 000		-		72 000
NABHOLZ, KEVIN DREW	5	2002/04/30	P37	DIVISION / REGR. ACT.	93 808		-		
		2002/08/06	P50	ATTRIB. OPT.		20 000	-		167 616
O'BRIEN, MICHAEL WILFRID	4	2002/04/30	P37	DIVISION / REGR. ACT.	111 928		-		223 856
TECK COMINCO LIMITED									
ACT. ORD. CAT. <A>									
CAISSE DE DEPOT ET PLACEMENT DU QUEBEC	3	2002/08/02	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	2 900		12,900		772 800
ACTIONS CAT. , D.V.S.									
CAISSE DE DEPOT ET PLACEMENT DU QUEBEC	3	2002/07/31	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	200 000		12,210		5 252 936
TESCO CORPORATION									
ACTIONS ORDINAIRES									
CENTENNIAL ENERGY PARTNERS, L.L.C.	3								
CENTENNIAL EN. PART.LP	PI	2002/07/24	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	2 051		9,430US		2 209 291
TERCENTENNIAL EN. PART		2002/07/24	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	2 165		9,430US		3 153 875
QUADRENIAL PART. L.P.		2002/07/24	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	784		9,430US		801 784
THOMSON CORPORATION (THE)									
OPTIONS (ACT. ORD.)									
SMITH, JAMES	7	2001/11/01	PDI	DÉCL. INITIALE			-		53 000
		2001/12/13	P50	ATTRIB. OPT.	85 000		48,400		138 000
TAYLOR, GEORGE	5	2001/08/09	PDI	DÉCL. INITIALE			-		25 000
TOROMONT INDUSTRIES LTD.									
ACTIONS ORDINAIRES									
TOROMONT INDUSTRIES LTD.	1	2002/07/29	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	2 000		19,750		
		2002/07/29	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	2 000		19,650		
		2002/07/29	P22	ACQ./ALI. OPA, REGR. OU ACQ.	27 900		19,600		
		- -	P38	RACH. - ANNUL.		31 900	-		-

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾				Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Acquisition	Aliénation		
TORSTAR CORPORATION								
ACTIONS CAT. , S.D.V.								
LANTHIER, JOHN SPENCER	4	2002/07/30	PDI	DÉCL. INITIALE			-	-
		2002/08/08	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	900		23,390	
		2002/08/08	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	1 100		23,350	2 000
TOTAL ENERGY SERVICES LTD.								
ACTIONS ORDINAIRES								
TOTAL ENERGY SERVICES LTD.	1	2002/07/02	P97	AUTRES	5 000		2,000	
		2002/07/02	P97	AUTRES	4 100		1,980	
		2002/07/02	P97	AUTRES	2 000		1,980	
		2002/07/02	P97	AUTRES	5 000		1,950	
		2002/07/02	P97	AUTRES	2 000		1,970	
		2002/07/02	P97	AUTRES	200		1,950	
		2002/07/03	P97	AUTRES	5 000		1,960	
		2002/07/03	P97	AUTRES	1 800		1,950	
		2002/07/04	P97	AUTRES	2 000		1,920	
		2002/07/05	P97	AUTRES	2 500		1,900	
		2002/07/05	P97	AUTRES	1 900		1,900	
		2002/07/08	P97	AUTRES	100		1,900	
		2002/07/08	P97	AUTRES	1 500		1,890	
		2002/07/08	P97	AUTRES	4 000		1,750	
		2002/07/09	P97	AUTRES	5 000		1,850	
		2002/07/11	P97	AUTRES	7 500		1,850	
		2002/07/12	P97	AUTRES	5 000		1,900	
		2002/07/12	P97	AUTRES	5 000		1,850	
		2002/07/16	P97	AUTRES	2 500		1,800	
		2002/07/16	P97	AUTRES	7 400		1,800	
		2002/07/17	P97	AUTRES	2 600		1,800	
		2002/07/17	P97	AUTRES	1 000		1,750	
		2002/07/17	P97	AUTRES	4 200		1,750	
		2002/07/17	P97	AUTRES	700		1,800	
		2002/07/18	P97	AUTRES	1 300		1,800	
		2002/07/18	P97	AUTRES	3 000		1,830	

Opérations ⁽¹⁾								
Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
					Acquisition	Aliénation		
		2002/07/18	P97	AUTRES	6 000		1,800	
		2002/07/18	P97	AUTRES	2 000		1,800	
		2002/07/22	P97	AUTRES	6 000		1,800	
		2002/07/23	P97	AUTRES	10 000		1,800	
		2002/07/24	P97	AUTRES	2 000		1,860	
		2002/07/25	P97	AUTRES	1 000		1,860	
		2002/07/26	P97	AUTRES	5 000		1,750	
		2002/07/29	P97	AUTRES	1 100		1,750	
		2002/07/29	P97	AUTRES	7 500		1,750	
		2002/07/29	P97	AUTRES	20 200		1,750	
		2002/07/29	P97	AUTRES	5 000		1,750	
		2002/07/29	P97	AUTRES	5 000		1,750	
		2002/07/29	P97	AUTRES	3 000		1,770	
		2002/08/09	P97	AUTRES		156 100	-	-
TRANSAT A.T. INC.								
OPTIONS (ACT. ORD.)								
CURUTCHET, LAURENT	7	2001/06/05	PDI	DÉCL. INITIALE			-	-
		2002/03/26	P50	ATTRIB. OPT.	4 333		6,990	4 333
RIGAL, BRUNO	7	1999/12/01	PDI	DÉCL. INITIALE			-	-
		2002/03/26	P50	ATTRIB. OPT.	3 333		6,990	3 333
TRANSCANADA PIPELINES LIMITED								
ACTIONS ORDINAIRES								
POURBAIX, ALEXANDER J.	5	2002/07/31	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	20 000		11,350	
		2002/07/31	P51	LEV. OPT.		14 500	22,500	
		2002/07/31	P51	LEV. OPT.		1 500	22,520	
		2002/07/31	P51	LEV. OPT.		4 000	22,550	-
P.S.S.D.	PI	2002/01/31	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	23		20,600	
		2002/03/01	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	57		21,840	
		2002/04/05	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	56		22,280	
		2002/05/06	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	84		22,660	
		2002/06/03	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	59		23,270	
		2002/07/03	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	59		23,130	
		2002/08/06	C30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT		2 470	22,940	80

Opérations ⁽¹⁾									
Émetteur	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant	
Titre					Acquisition	Aliénation			
Initié									
Porteur inscrit									
OPTIONS (ACT. ORD.)									
POURBAIX, ALEXANDER J.	5	2002/07/31	P51	LEV. OPT.		20 000	-		157 500
TRIZEC PROPERTIES, INC.									
CERTIFICATS D'ÉCHANGE									
BECK, HOWARD LEIGHTON	6	2002/06/10	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		3 600	16,700US		
		2002/06/10	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		2 047	16,740US		-
TVI PACIFIC INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
LOUCKS, WILFRID ARTLEY	4	2002/08/08	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		49 000	,070		
		2002/08/08	P51	LEV. OPT.	200 000		,040		
		2002/08/09	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		101 000	,070		
		2002/08/09	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		200 000	,070		1 282 778
OPTIONS (ACT. ORD.)									
LOUCKS, WILFRID ARTLEY	4	2002/08/08	P51	LEV. OPT.		200 000	-		200 000
UPTON RESOURCES INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
DUTTON, GARRETT SCOTT	45	2002/07/31	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		3 000	3,600		
		2002/08/02	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		3 000	3,650		
		2002/08/02	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		3 000	3,700		308 648
VAALDIAM RESOURCES LTD.									
OPTIONS (ACT. ORD.)									
ZAUDY, BERTIL	4	2002/07/19	P50	ATTRIB. OPT.	50 000		,150		125 000
VAN HOUTTE INC.									
ACTIONS D.V.S.									
CAISSE DE DEPOT ET PLACEMENT DU QUEBEC	3	2002/07/22	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	84 500		18,050		
		2002/07/23	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	25 400		17,340		
		2002/07/24	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	16 200		16,930		
		2002/07/25	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	28 400		16,710		
		2002/07/26	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	21 600		16,990		
		2002/07/29	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	9 100		17,040		1 834 700

Opérations ⁽¹⁾									
Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant	
					Acquisition	Aliénation			
CDP CAP.-MARCHES MOND.	PI	2002/07/22	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	18 400		18,050		
		2002/07/23	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	2 400		17,270		
		2002/07/23	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ		800	17,770		
		2002/07/24	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	1 800		16,930		
		2002/07/25	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	1 400		16,720		
		2002/07/25	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	1 900		16,700		
		2002/07/26	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	3 400		16,990	28 500	
VERMILION RESOURCES LTD.									
ACTIONS ORDINAIRES									
VERMILION RESOURCES LTD.	1	2002/07/31	P38	RACH. - ANNUL.	600		9,000	1 483 800	
VICEROY HOMES LIMITED									
ACT. SUBALT. CAT. <A>									
ARMSTRONG, GERALD	4	2002/07/11	P51	LEV. OPT.	2 000		2,850	13 000	
OPTIONS (ACT. SUB. CAT. <A>)									
ARMSTRONG, GERALD	4	2002/07/11	P51	LEV. OPT.		2 000	-	3 000	
VINCOR INTERNATIONAL INC.									
ACTIONS ORDINAIRES									
HATCH, CARR	4	2002/08/08	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	390		25,650	64 931	
JOHNSON, PIERRE MARC	4	2002/08/08	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	390		25,650	3 171	
UNITÉS D'ACT. DIFF.									
BREGMAN, MICHAEL DAVID	4	2002/08/08	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	390		25,650	3 200	
HILSON, MARK L.	4	2002/08/08	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	390		25,650	3 200	
LUBA, ROBERT WALTER	4	2002/08/08	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	390		25,650	3 200	
PEDDIE, RICHARD A.	4	2002/08/08	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	390		25,650	1 049	
ROSENTHAL, GEORGE	4	2002/08/08	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNARIAT	390		25,650	1 049	
VISTA GOLD CORP.									
OPTIONS (ACT. ORD.)									
CLARK, JOHN M.	6	2002/06/19	P37	DIVISION / REGR. ACT.		95 000	-		
		2002/07/08	P50	ATTRIB. OPT.	45 000		4,370	50 000	
VITREOUS CAPITAL INC.									

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾							
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
					Acquisition	Aliénation		
ACTIONS ORDINAIRES								
CARTER, ROBERT BRIAN	4	2002/07/30	P97	AUTRES		257 000	-	-
CIBC WOOD GUNDY	PI	2002/07/30	C51	LEV. OPT.	75 000		,120	
		2002/07/30	C97	AUTRES	257 000		-	332 000
OPTIONS (ACT. ORD.)								
CARTER, ROBERT BRIAN	4	2002/07/30	P00	NAT. OPÉR. NON IDENT.		75 000	-	-
WARNEX INC.								
ACTIONS ORDINAIRES								
PELLERIN, DENIS	5	2002/07/11	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	3 000		1,020	
		2002/07/31	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	5 500		,850	
		2002/07/31	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ	400		,880	13 600
WEST FRASER TIMBER CO. LTD.								
ACTIONS ORDINAIRES								
THONY, ERNEST MICHAEL	5							
R.E.E.R.	PI	2002/07/30	C10	ACQ./ALI. MARCHÉ	180		37,500	3 146
WESTJET AIRLINES LTD.								
ACTIONS ORDINAIRES								
CAMPBELL, ALEXANDER J.	5	2002/05/31	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	303		21,150	
		2002/06/30	P30	ACQ./ALI. RÉG. ACTIONNNARIAT	203		21,200	
		2002/08/02	P10	ACQ./ALI. MARCHÉ		800	20,000	75 036
407 INTERNATIONAL INC.								
ACTIONS ORDINAIRES								
GRUPO FERROVIAL S.A.	3							
407 TORONTO HWY BV	PI	2002/07/23	C11	ACQ./ALI. PRIVÉMENT	45 000 000		3,950	520 000 002
AUTOPISTA DE TORONTO		2002/07/23	C11	ACQ./ALI. PRIVÉMENT		45 000 000	3,950	-

Émetteur <i>Titre</i> Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾							
	Rela- tions	Date	Nature Emprise/ Opératio	Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
					Acquisition	Aliénation		

(1) L'information de cette section provient des déclarations d'initiés déposées auprès de la Commission. Les initiés sont responsables de l'information fournie et des inexactitudes qu'elle pourrait comporter.

* L'astérisque en regard d'un solde signifie que les données fournies par l'initié ne correspondent pas à celles compilées par la Commission et qu'elles sont publiées telles qu'elles ont été déclarées.

C. Liste des sociétés dont les titres acquis sur le marché secondaire sont admissibles aux fins de couverture seulement dans le cadre du régime d'épargne-actions du Québec

pour la période du
24 août 2002 au 31 août 2002

Note : La présente liste est valide du 24 août 2002 au 31 août 2002

Dénomination	Mode de placement	Date du placement	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
Andromed Inc.	Prospectus	2001-03-13	Act. Ord.	100	2004-12-31
Art Recherches et Technologies Avancées Inc.	Prospectus	2000-06-22	Act. ord.	100	2003-12-31
Axcan Pharma Inc.	Prospectus	2001-05-24	Act. ord.	100	2004-12-31
Boutiques San Francisco Incorporées (Les)	Dispense	2000-07-19	Act. subalt. cat. B	100	2003-12-31
Câble Satisfaction International Inc.	Prospectus	1999-05-11	Act. subalt.	100	2002-12-31
Cognicase inc.	Prospectus	2001-12-14	Act. ord.	100	2004-12-31
ConjuChem Inc.	Prospectus	2000-11-20	Act. ord.	100	2003-12-31
Corporation de Sécurité Garda World	Dispense	2001-07-26	Act. ord. A	100	2004-12-31
Corporation Future Beach	Prospectus	2000-03-17	Act. ord.	100	2003-12-31
Corporation Haemacure	Prospectus	2001-06-20	Act. ord.	100	2004-12-31
Corporation Technologies BioEnvelop	Dispense	2001-12-20	Act. cat. A	75	2004-12-31
DiagnoCure Inc	Prospectus	2001-12-17	Act. ord.	100	2004-12-31
Ecopia BioScience Inc.	Dispense	2002-05-21	Act. Ord.	100	2005-12-31
Électromed inc.	Dispense	2001-07-12	Act. ord.	100	2004-12-31
Engenuity Technologies Inc.	Prospectus	1999-07-12	Act. ord.	100	2002-12-31
Fun Key Studios inc.	Prospectus	1999-12-10	Act. cat. A	100	2002-12-31
Groupe ADF inc.	Prospectus	1999-07-07	Act. subalt.	100	2002-12-31
Groupe Cossette Communication inc.	Prospectus	1999-06-10	Act. subalt.	100	2002-12-31
Groupe Laperrière & Verreault Inc.	Notice d'offre	1996-09-20	Act. subalt. cat. A	100	2003-12-31
Helix Hearing Care of America Corp.	Dispense	2000-11-28	Act. ord.	100	2003-12-31
Héroux-Devtek inc.	Dispense	2001-07-10	Act. ord.	100	2004-12-31
Industries Lassonde inc.	Dispense	2000-01-24	Act. subalt. cat. A	100	2003-12-31
Industries Spectra Premium inc. (Les)	Prospectus	1999-01-26	Act. subalt.	100	2002-12-31
Laborapharm inc.	Prospectus	2001-10-29	Act. ord.	100	2004-12-31
Laboratoires Aeterna inc. (Les)	Prospectus	2001-09-04	Act. subalt.	100	2004-12-31
Logibec Groupe Informatique Ltée	Dispense	2000-06-13	Act. ord.	100	2003-12-31
Logistec Corporation	Dispense	2001-07-30	Act. subalt. B	100	2004-12-31
MédiSolution Ltée	Dispense	2000-09-28	Act. ord.	100	2003-12-31
Mitec Télécom Inc.	Notice d'offre	2001-11-01	Act. ord.	100	2004-12-31
Mount Real Corporation	Notice d'offre	1999-11-17	Act. ord.	100	2002-12-31
Neurochem Inc.	Prospectus	2000-06-13	Act. ord.	100	2003-12-31
Nexia Biotechnologies inc.	Prospectus	2000-12-08	Act. ord.	100	2003-12-31
NSI Global Inc.	Dispense	2001-12-27	Act. ord.	75	2004-12-31
Pangeo Pharma Inc.	Dispense	2000-10-23	Act. ord.	100	2003-12-31
Procyon Biopharma Inc.	Prospectus	2002-05-01	Act. ord.	100	2005-12-31

Commission des valeurs mobilières du Québec

2002-08-16 Vol. XXXIII n° 32

Dénomination	Mode de placement	Date du placement	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
Prolab Technologies Inc.	Prospectus	2000-06-28	Act. Subalt. A	100	2003-12-31
ProMetic Sciences de la Vie Inc.	Prospectus	2002-06-10	Act. subalt.	100	2005-12-31
Ressources Campbell Inc. (Les)	Dispense	2001-12-05	Act. ord.	100	2004-12-31
Ressources Majescor inc. *	Dispense	2001-12-28	Act. ord.	75	2004-12-31
Saco Smartvision Inc.	Dispense	1999-07-12	Act. ord.	100	2002-12-31
Saturn (Solutions) inc.	Prospectus	1999-12-10	Act. ord.	100	2002-12-31
Sico Inc.	Notice d'offre	2001-12-04	Act. ord.	100	2004-12-31
Signalgène Inc.	Prospectus	2000-06-13	Act. ord.	100	2003-12-31
Société Minière Mazarin inc.	Dispense	2000-07-12	Act. ord.	100	2003-12-31
Technologies AD OPT inc.	Prospectus	1999-06-08	Act. ord.	100	2002-12-31
Technologies de stérilisation à l'ozone TSO3 inc.	Prospectus	2001-08-09	Act.ord.	100	2004-12-31
Technologies interactives Mediagrif Inc.	Prospectus	2000-09-25	Act. ord.	100	2003-12-31
Technologies Nexxlink Inc.	Dispense	2001-12-21	Act. ord.	100	2004-12-31
Tecsys inc.	Dispense	2000-06-15	Act. ord.	100	2003-12-31
Theratechnologies inc.	Prospectus	2001-12-05	Act. ord.	100	2004-12-31
TransForce Inc.	Prospectus	2002-02-14	Act. ord.	100	2005-12-31
Uni-Sélect Inc.	Dispense	2001-08-09	Act. ord.	100	2004-12-31
Van Houtte Inc.	Dispense	2001-12-05	Act. subalt.	100	2004-12-31
Vêtements de Sport Gildan inc.(Les)	Prospectus	1999-05-07	Act. subalt. « A »	100	2002-12-31
Visite 3D	Prospectus	2001-12-20	Act. ord.	75	2004-12-31
Warnex Inc.	Dispense	2001-12-12	Act. ord.	100	2004-12-31

* Ajout : Ressources Majescor inc.